
3 1761 07816652 7

HUIT ANNÉES D'ÉMIGRATION

SOUVENIRS DE L'ABBÉ DE PRÉNEUF

DU MÊME AUTEUR :

En Normandie. Croquis maritimes. — Paris, Rouveyre, 1887, 1 vol. in-12 (*épuisé*).

Journal de Simon Le Marchand, bourgeois de Caen. 1610-1693. — Caen, Louis Jouan, 1903, 1 vol. in-8. . . 10 fr.

Recueil de Journaux caennais. 1661-1777. — Rouen, Lestringant. 1904, 1 vol. in-8 . . . . 12 fr.

Mémorial de Philippe Lamare, secrétaire de Dom Gouget, bénédictin de l'abbaye de Fontenay. — Caen, Louis Jouan, 1905, 1 vol. in-8 . . . . 7 fr. 50

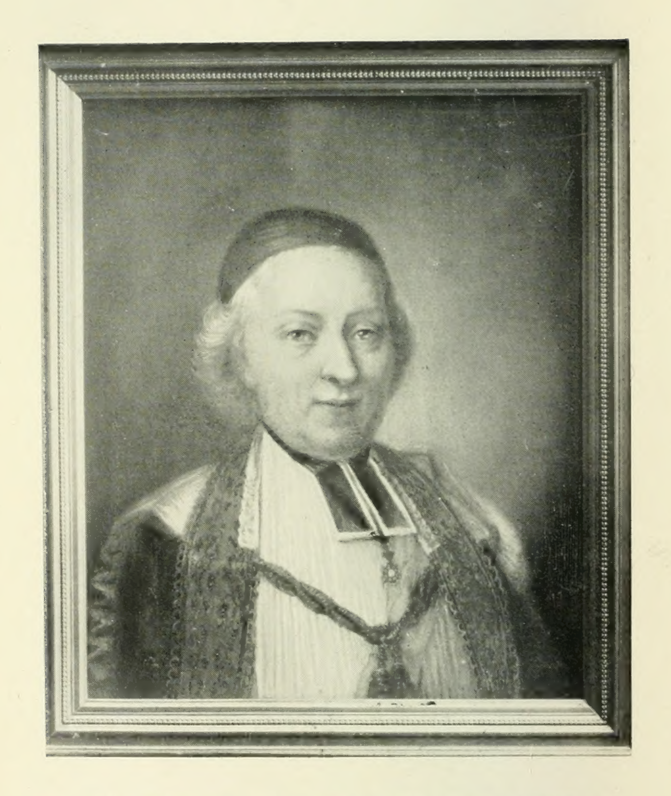
Remarques de Nicolas Le Hot, avocat au Baillage et Siège présidial de Caen. 1680. — Caen, Louis Jouan, 1905, in-8 . . . . 2 fr.

Trois Mémoires du lieutenant général du Portal sur la Ville et le Chateau de Caen. 1759-1771. — Caen, 1905, in-8 . . . . 2 fr.

Étude sur la prise de Cherbourg par les Anglais, en 1758. — Caen, Louis Jouan. 1906, in-8 . . . . 2 fr.

Remarques de Jacques Le Marchant, conseiller gardescel au Bailliage et Siège présidial de Caen, 1680-1738· Caen, L. Jouan, 1907, 1 vol. in-8, p. holl. . . . . 15 fr.

Manuscrit d'Étienne du Val de Mondrainville, magistrat et armateur Caennais, 1535-1578, avec une Étude sur le manuscrit et des documents nouveaux. Caen, L. Jouan, 1908, 1 vol. in-8 . . . . 3 fr.



L'ABBÉ GILBERT-JACQUES MARTINANT DE PRÉNEUF
7 février 1757-15 septembre 1827.

(Portrait communiqué par la famille.)

HUIT ANNÉES D'ÉMIGRATION

SOUVENIRS

DE L'ABBÉ

G.-J. MARTINANT DE PRÉNEUF

Curé de Vaugirard, de Sceaux et de Saint-Leu

1792-1801

Publiés avec une Introduction et des Notes

Par **G. VANEL**

PARIS

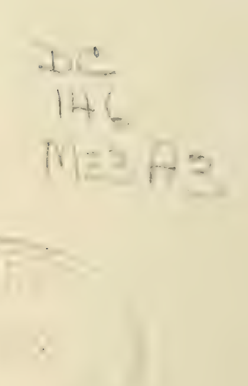
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1908

Il a été imprimé 6 exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder.



INTRODUCTION

I

L'abbé de Préneuf

Les *Souvenirs* que nous publions s'étendent de 1792 à 1801. Ils embrassent la période la plus agitée de la Révolution. Écrits par un ecclésiastique instruit et de bonne foi, qui sut unir à des convictions nettement royalistes, le désir sincère d'arriver à l'union des partis, ils nous montrent quel fut le triste sort des prêtres qui tentèrent de résister à l'orage. Ils nous retracent aussi la vie errante des proscrits, obligés de chercher un refuge à l'étranger.

L'abbé Gilbert-Jacques Martinant de Préneuf, docteur en théologie, ancien chanoine de Saint-

Merry, chanoine honoraire de Bordeaux, curé de Vaugirard, de Sceaux et de Saint-Leu, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, auquel nous devons ces notes, rédigées sans aucune prétention littéraire, ne les destinait certainement pas à la publicité. Elles sont contenues dans deux cahiers, composés à différentes époques. Le plus ancien, dont la première partie a été écrite à Stadt Prozelten, en Allemagne, au mois de février 1795, fut terminé au moment de la rentrée en France de leur auteur; c'est l'itinéraire très complet et très détaillé de ses déplacements continuels à travers les Pays-Bas et les États allemands, pendant huit années. Le second, écrit un peu plus tard, contient de nombreuses notes au crayon, disposées sans ordre, qui complètent le précédent et donnent des détails intéressants sur la vie et les épreuves de l'abbé de Préneuf au cours de cette période.

Nous avons dû fondre ensemble ces deux cahiers, pour en former un tout homogène et mettre chaque fait à sa date et chaque anecdote à sa place, ce qui nous a été rendu facile par le soin que l'abbé prenait d'indiquer toutes les circonstances de temps et de lieu.

Bien que le cahier de notes semble se rapporter exclusivement à son séjour à l'étranger, il est possible qu'il ait contenu des souvenirs anté-



MAISON NATALE DE L'ABBÉ M. DE PRÉNEUF, A CUSSET

Dessin de Pol Vanel.

rieurs. En effet, il n'est pas complet et les premières feuilles manquent. Elles devaient probablement donner des détails sur sa fuite à la frontière, en compagnie du maître cordonnier Billaud, qui l'aida dans ce dangereux voyage, et peut-être quelques renseignements sur son emprisonnement aux Prémontrés. Ce qui pourrait le faire supposer, c'est qu'il prend soin de raconter plus loin, aussi fidèlement que sa mémoire a pu les conserver, toutes les circonstances d'une évasion de l'un de ses confrères, qui parvint, après d'émotionnantes aventures, à s'échapper de la prison de La Force, au moment des massacres de septembre.

Dans ces pages, M. de Préneuf parle surtout de ce qui lui est arrivé. Quelquefois cependant il émet des vues plus générales et porte certains jugements sur l'Émigration et les émigrés, ainsi que sur la façon dont fut reçue, dans son entourage, ce qui ne veut pas dire *partout* en exil, la nouvelle de la mort de Louis XVI. Plusieurs de ces jugements paraîtront sévères. Nous ne les trouvons que justes, car bien des fautes furent alors commises, dont on ne s'aperçut que plus tard, quand, l'enthousiasme une fois passé, on donna moins à la mode et à l'emballement, et plus à la raison et au bon sens.

L'abbé fut un des rares émigrés qui ne se

firent bientôt plus d'illusions sur le sort qui les attendait. Il prit son parti, s'abandonnant à la Providence, en acceptant sans murmurer les épreuves qu'elle lui réservait.

Nous allons retracer maintenant la carrière de cet homme de bien et entrer dans quelques détails sur sa vie et ses œuvres.

II

L'abbé Gilbert-Jacques Martinant de Préneuf était né à Cusset (Allier), le 7 février 1757. Sa famille, originaire du Bourbonnais, appartenait à la noblesse de robe et était anciennement connue dans la région, où, de père en fils, ses représentants occupaient des charges de conseiller du Roi. Le nom primitif, Martinant du Garet, avait été, au commencement du dix-huitième siècle, changé en celui de Martinant de Préneuf. En effet, nous voyons, en 1713, Gilbert Martinant de Préneuf, fils de Jacques Martinant du Garet, alors conseiller du Roi, prévôt en la connétablie et maréchaussée de France, ancien lieutenant de robe courte au bailliage royal de Cusset, lieutenant du Roi et major de la Ville, épouser Claudine du Saray de Vignolles.

Il eut pour fils Pierre Martinant de Préneuf,

écuyer, conseiller du Roi, lieutenant général enquêteur, commissaire examinateur au bailliage royal de Cusset, qui se maria, en 1750, avec Marie-Josèphe Bardonnet de Gondailly. Trois enfants naquirent de cette union : Claudine-Gasparde M. de Préneuf, mariée en 1777 à Jean-Joseph Gravier de Mousseaux, Gilbert-Jacques, abbé de Préneuf et curé de Saint-Leu, auteur des *Souvenirs*, et Jean-Marie Martinant de Préneuf, conseiller du Roi, prévôt en la maréchaussée de France, qui épousa Gabrielle Coinchon de La Fond, dont la famille, très influente à Cusset, avait rendu de tels services à la ville, que celle-ci lui avait conféré le droit de porter son nom et ses armes.

A cette famille se rapporte une anecdote que nous ne voulons point passer sous silence. Pendant la Terreur, M. de La Fond, père de Mme de Préneuf, magistrat distingué par son savoir et ses vertus, fut emprisonné et cité devant le Tribunal Révolutionnaire. Il fut sauvé et renvoyé absous, grâce au courage avec lequel sa fille alla, elle-même, plaider sa cause devant ses juges et sut faire ressortir les services que son père avait rendus à sa ville natale.

Les descendants de Jean-Marie de Préneuf existent encore aujourd'hui, et c'est grâce aux renseignements et aux documents de toute na-

ture, gracieusement mis à notre disposition, que nous avons pu mener à bien notre travail.

Gilbert-Jacques Martinant de Préneuf fit ses études à Paris, au collège royal de Fortet, et entra de bonne heure dans les ordres. Il étudia en Sorbonne, conquit rapidement ses degrés et devint docteur en théologie.

Agrégé au clergé du diocèse de Paris, personnellement connu et apprécié par l'archevêque, Mgr de Juigné, qu'il retrouva en Allemagne, pendant l'émigration, et dont les bons offices l'aidèrent plusieurs fois, il fut nommé vicaire de la paroisse de Saint-Merry et, un peu plus tard, chanoine de cette église. Il n'y resta pas longtemps; son zèle et ses lumières l'avaient fait promptement remarquer par ses supérieurs, qui le désignèrent pour une des paroisses les plus importantes de la banlieue de Paris.

En 1788, l'abbé de Préneuf fut promu à la cure de Notre-Dame de Saint-Lambert, à Vaugirard. Il avait trente et un ans, et succédait à l'abbé Antoine Rousselle, bachelier en théologie, qui l'avait administrée depuis l'année 1747. Cette paroisse était assez populeuse; son territoire, traversé par la grande rue de Vaugirard, qui se prolongeait jusqu'à Issy, était enclavé dans la censive de Sainte-Geneviève. A l'exception des terrains situés entre la droite de cette rue et la rue de

Sèvres, tous les autres dépendaient de cette abbaye. A cette époque, le village, divisé en deux parties, comptait 2.400 âmes.

Dans la partie qui avoisinait les barrières, de nombreuses guinguettes attiraient la foule des oisifs; dans l'autre, au contraire, se trouvaient de riches propriétés, appartenant à des familles en renom. De ce nombre nous citerons les familles de Montholon, d'Alleray, de Craon, qui possédait l'ancien château de Grenelle, de Praslin, de Saint-Prix et de Maupeou. La rue actuelle de Saint-Lambert, qui commence rue Lecourbe et aboutit à la rue Desmouëttes, est l'ancienne rue des Prêtres, que bordaient les murs du château de la famille de Feuquières.

Les moulins de Vaugirard étaient situés au milieu des prés, des vignes et des carrières; on y venait de loin. L'un d'entre eux, le moulin des Trois-Cornets, surnommé plus tard le moulin *Janséniste*, avait toute une histoire. Placé au coin de la chaussée du Maine et de la rue de Vanves, il offrait un but facile de promenades aux écoliers de Paris. Les jeunes gens, dirigés par les Oratoriens, se prirent d'amitié avec le meunier auquel il appartenait, et, comme les professeurs de ce collège furent accusés de donner dans le Jansénisme, les étudiants des autres collèges affectèrent de le désigner sous le nom

de *Moulin Janséniste*. Le nom eut du succès : pour le justifier, les Jansénistes le choisirent de préférence comme but de leurs parties de plaisir et quelquefois comme centre de leurs réunions. Le P. Quesnel y vint souvent avec plusieurs chefs de la secte. Les excès auxquels pouvaient se livrer les écoliers ne consistaient qu'en goûters où figuraient le lait, le beurre et la galette. Ces promenades duraient encore au moment de la Révolution.

L'église, édifiée par les soins du seigneur de Bussy et dédiée d'abord à la Vierge, fut ensuite, vers 1453, mise sous le patronage de saint Lambert, évêque de Maëstricht, par suite du transfert dans ses murs des reliques de ce saint, précédemment conservées à l'abbaye de Saint-Germain. La dévotion à saint Lambert prit même bientôt une telle extension, qu'elle se répandit jusque dans Paris et que le chemin qui conduisait à Vaugirard en prit le nom. Ce chemin, qui s'appelait anciennement le *Clos Bruneau* et, plus tard, rue Neuve-de-la-Foire, finit par se nommer rue Saint-Lambert. Une des voies du Vaugirard actuel a conservé cette dénomination.

Par une curieuse coïncidence, l'abbé de Préneuf passa, en 1793, quelque temps de son exil à Maëstricht, lieu du martyre de ce saint. Un de ses confrères parisiens, l'abbé Marduel, curé

de Saint-Roch, y séjourna un peu plus tard, en 1794, pendant le second siège de cette ville, qui fut prise par les Français. Il fut assez heureux pour préserver de l'incendie et de la profanation un reliquaire contenant un os de saint Lambert. Sous la Restauration, ce reliquaire fut présenté à l'archevêque de Paris, qui permit, en 1828, qu'on lui rendît un culte public dans l'église de Vaugirard, où il avait été placé.

L'abbé de Préneuf consacra tous ses soins à sa paroisse et s'y fit aimer et estimer. Une circonstance particulière vient confirmer ce que nous savons de ses relations avec ses paroissiens. Il arrivait à Vaugirard dans un moment difficile ; les premiers avant-coureurs des troubles de la Révolution se manifestaient là, comme ailleurs. Le nouveau curé eut besoin de tout son ascendant pour maintenir les esprits dans une voie raisonnable. Il y parvint et il crut, ne prévoyant pas quelles seraient les suites des principes admis par l'Assemblée Nationale, pouvoir prêter le serment exigé du clergé. Il alla même plus loin, ce qui montre, en même temps, combien il avait su faire apprécier son mérite et ses vertus. Sur le vœu unanime des habitants, il consentit à faire partie de la première assemblée municipale et à remplir les fonctions de procureur syndic.

fonctions toutes pacifiques à cette époque. Il mit son zèle et son dévouement au service de la modération et de la justice ; apaiser les exaltés et aplanir les différends qui surgissaient de tous côtés, tel était son but. Il y réussit d'abord et parvint même à réconcilier deux compagnies de la garde nationale, dont l'antipathie était portée jusqu'à la fureur. Il vit cette paix, jurée de part et d'autre, couronnée par une grand'messe, suivie d'un *Te Deum* d'actions de grâces.

Espérant toujours que son influence bienfaisante et l'affection de ses paroissiens lui permettraient de rendre de réels services, il avait, jusqu'au 23 septembre 1791, conservé ces fonctions. Mais la Révolution marchait à grands pas et des excès étaient à prévoir par tous ceux que n'aveuglait pas l'entraînement ou la partialité. Voyant alors ses efforts devenir infructueux et reconnaissant son impuissance à repousser des motions incendiaires, il se rendit compte des malheureuses conséquences d'un serment prêté dans un moment d'enthousiasme, pour arriver à l'union de tous. Il sentit combien les intérêts de la société et de l'Église allaient avoir à souffrir d'une persécution qui ne prenait plus la peine de se déguiser, et il révoqua courageusement, en pleine assemblée municipale, le serment qu'il avait prêté. Il exigea même, séance tenante,

qu'il en fût dressé procès-verbal sur le registre des délibérations.

Il fit plus : dans une lettre adressée à ses paroissiens[1], il donna les raisons qui lui avaient dicté sa conduite, avouant que, « depuis quelque temps, il était dévoré par le chagrin et les remords. Comme Jonas, il avait mérité la tempête par sa résistance aux ordres de Dieu, en acceptant de prêter un serment, dans lequel, au premier abord, il n'avait aperçu rien qui fût opposé à la foi de ses pères... » Et, après avoir annoncé que le Saint-Père avait condamné la constitution civile du clergé et que, sur 136 évêques, 132 refusaient de l'admettre, il déclarait rejeter de cette constitution tout ce qui concernait le spirituel et rester fidèle aux lois de l'Église.

Il ajoutait que, s'il était forcé de quitter ses fonctions, il resterait « seul pasteur véritable », et ne cesserait de prier pour ses paroissiens, en leur montrant, autant qu'il lui serait possible, le chemin du salut.

Dans un post-scriptum, il constatait l'impossibilité de remplir seul les fonctions de son ministère dans une paroisse aussi étendue, et la

1. Voir, aux *Pièces justificatives*, le texte de la *Lettre et déclaration de M. le Curé de Vaugirard à ses paroissiens*. Paris, Crépart, 1791.

dure nécessité de ne pas pouvoir prendre de vicaires dans les circonstances présentes. Il rappelait, en terminant, les paroles de Jésus-Christ après la Cène, sur l'annonce des persécutions, qu'il se déclarait prêt à supporter.

Ces persécutions ne tardèrent pas. L'abbé de Préneuf fut aussitôt remplacé dans sa cure par un délégué de l'évêque Gobel, nommé Pierre Bernard, qui céda promptement sa place à un certain Gilles Bourdeaux. Celui-ci, malgré son titre d'*élu du peuple*, subit en avril 1793, devant les officiers municipaux, un jugement infâmant et fut honteusement chassé. D'autres le remplacèrent qui ne valaient pas mieux.

M. de Préneuf était resté à Vaugirard. Malgré les dangers qu'il courait, il ne se cacha pas d'abord. Bientôt cependant, pour éviter une arrestation imminente[1], il accepta un refuge dans la maison d'un de ses paroissiens et ami,

1. L'abbé de Préneuf avait, avec lui, au presbytère de Vaugirard, un neveu, tout jeune encore, dont il surveillait les études, et qui, au moment où l'abbé fut obligé d'abandonner son domicile, s'occupa du déménagement de ses meubles dans une maison amie. Ce fut, croit-on, un ancien serviteur, peut-être son sacristain, nommé Durand, qui se prêta à cette mesure. C'est à ce dernier que l'abbé de Préneuf avait aussi confié une sorte de surveillance sur son neveu, que l'on avait été obligé de placer dans une maison d'institution d'Issy, tenue par M. Noirot. Une partie de ces meubles put être conservée, mais les biens de l'abbé, situés dans la commune de La Chapelle, près de Cusset, furent confisqués et vendus.

M. Dunepart, dont le dévouement, dans ces jours néfastes, doit être signalé. Il vivait là, caché au milieu de cette courageuse famille et exerçant, pendant la nuit, son ministère le mieux qu'il lui était possible, quand, le 13 août 1792, il fut surpris par une visite domiciliaire. A grand peine put-il échapper aux gens qui le cherchaient et qui durent se contenter de saisir les effets meublant sa retraite.

Il lui était dès lors difficile de rester à Vaugirard, dont toutes les maisons étaient surveillées. Voyant qu'il courait à chaque instant risque de sa vie, il se réfugia à Paris, où il espérait se trouver plus à l'abri. Il parvint même à faire imprimer, en forme de réclamation contre l'envahissement des curés intrus, une seconde instruction pastorale, qu'il réussit à répandre dans sa paroisse.

Sa retraite ne lui permit pas cependant d'échapper aux nouvelles recherches qu'on dirigea contre lui. Dès le mois de novembre 1791, l'Assemblée communale l'avait déféré à la Convention et l'avait accusé, en outre, d'être débiteur de fortes sommes envers la commune.

Découvert peu après, M. de Préneuf fut incarcéré aux Prémontrés, et M. Dunepart, qui avait parlé en sa faveur, ne tarda pas à aller partager sa détention. Ce dernier, réclamé par sa famille

et par la majorité des habitants de Vaugirard, recouvra promptement sa liberté et en profita pour défendre avec courage les intérêts de son ami. A ses sollicitations et sur la promesse de payer lui-même les dettes qui seraient reconnues véritables, le Conseil de la commune demanda l'élargissement de M. de Préneuf, et le bruit courut alors qu'on ne l'avait fait mettre en prison que pour le sauver de la fureur du peuple.

Nous ne savons, au juste, combien de temps dura cette détention, ni la date de sa mise en liberté. Il est probable qu'il en parlait dans ses notes, mais tout ce qui était antérieur à son arrivée dans les Flandres n'existe plus. Il ne resta très probablement que peu de jours aux Prémontrés, et il en était certainement sorti au moment des massacres de Septembre, sans quoi il est à peu près sûr qu'il eût été assassiné. On compte, en effet, ceux de ses confrères, enfermés dans les prisons de Paris, qui purent se sauver.

Ses amis de Vaugirard et de Paris réussirent, encore une fois, à le soutraire aux recherches des terroristes, mais rester plus longtemps en France devenait impossible, et il se décida à passer dans les Flandres.

Les dévouements ne lui firent pas défaut. Un brave homme, Joseph Billaud, maître cordonnier, demeurant rue Saint-André-des-Arcs (Section du

Théâtre Français, s'offrit pour l'accompagner et lui faire passer la frontière. Ils partirent le 14 septembre 1792 et n'arrivèrent à Messines, aux environs d'Ypres, que cinq jours plus tard, le 19 septembre, après avoir eu, la durée du voyage le prouve, beaucoup de dangers à surmonter.

Désormais en sûreté, l'abbé de Préneuf s'occupa de régulariser sa situation à l'étranger; son guide s'offrit encore pour aller à Tournay chercher une attestation et des témoignages qui lui permissent d'obtenir l'autorisation de résider dans les Pays-Bas. Billaud revint le lendemain avec les pièces nécessaires, et se sépara, ce jour-là, de l'abbé, qui lui fit ses adieux avec une émotion facile à comprendre et lui voua une gratitude dont les *Souvenirs* gardent la trace reconnaissante et attristée tout à la fois. Mal renseigné, M. de Préneuf avait cru que son généreux bienfaiteur avait été « guillotiné pour la bonne cause », peu après son retour en France. Il n'en était rien heureusement. Joseph Billaud fut bien, en effet, arrêté et traduit devant le Tribunal révolutionnaire, mais il eut la chance peu commune d'échapper à une condamnation. Son dossier existe aux Archives Nationales[1].

1. Voir aux *Pièces justificatives* le résumé de ce dossier: *Archives Nationales*, w. 276-64. — *Dossier Billaud, Joseph*, 55 *ans*; 5, *rue Saint-André-des-Arcs*.

Le 28 mars 1793, sur la dénonciation de sa section, qui le signalait comme un fanatique et un aristocrate, une perquisition eut lieu dans son domicile. On y trouva « des ornements d'église, des croix, des hosties, des cierges, cent pains de 4 livres desséchés et des lettres de correspondance avec les émigrés ». Il y en avait plus qu'il ne fallait pour le conduire à l'échafaud. Il comparut devant le Tribunal le 20 avril suivant et allégua que tous ces objets lui avaient été remis par un Chartreux qu'il n'avait pas revu. Malgré ces charges, il eut l'heureuse fortune de se voir élargir, sur un non-lieu, le 28 juin, « à condition d'être plus circonspect à l'avenir ». Nous n'avons pas trouvé trace qu'il ait été de nouveau arrêté.

Resté seul à Ypres, l'abbé de Préneuf commença le rude apprentissage de la vie d'un exilé. Pendant huit années, il erra de ville en ville et de village en village, du nord au sud et de l'est à l'ouest, endurant toutes les misères d'un proscrit, obligé de se plier à la dure nécessité de gagner souvent son pain quotidien. Au milieu de ces épreuves, il trouva cependant des cœurs généreux et des protecteurs compatissants. Il se plaît, dans ses *Souvenirs*, à leur rendre hommage et il note soigneusement les noms de ses bienfaiteurs. « Si nous eûmes à supporter

souvent, dit-il quelque part, la froideur et l'éloignement, en revanche nous eûmes aussi le bonheur de rencontrer des cœurs dévoués qui partagèrent avec nous la bonne et la mauvaise fortune et il y eut assez de ceux-ci pour nous consoler des autres. »

III

L'abbé de Préneuf essaya plusieurs fois, avant le 18 fructidor et après le 18 brumaire, de rentrer en France. Il eut à surmonter beaucoup de difficultés et, malgré la production des pièces nécessaires, malgré l'appui et les demandes de ses anciens paroissiens, il ne put revenir à Paris qu'en 1801.

Une première fois il s'était mis en route, appelé par le vœu général des habitants de Vaugirard, quand, arrivé à Eger, en Bohême, il dut s'y arrêter, à la nouvelle du coup d'État de Fructidor.

Au 18 brumaire, nouvelle tentative : il passa procuration le 5 germinal suivant, à Francfort, pour solliciter sa radiation de la liste des Émigrès. — A Donaustauf, près de Ratisbonne, il essaya de nouveau d'obtenir cette formalité indispensable et produisit à l'appui actes et pétition. Ces pièces existent aux Archives Natio-

nales[1]. Nous en donnons une analyse succincte.

Le 13 septembre 1800, il avait adressé, par l'intermédiaire de son fondé de pouvoir, une pétition au Ministre de la Police Générale, dans laquelle il exposait que, curé de Vaugirard depuis 1788, il avait été nommé, par la première assemblée municipale, procureur syndic de sa paroisse et avait conservé ses fonctions jusqu'au 23 septembre 1791, « à la satisfaction de tous ». Il avait continué à habiter à Vaugirard jusqu'à la fin d'août 1792, mais, à cette époque, « signalé et poursuivi par les malveillants et les terroristes, il avait été contraint de se réfugier à Paris ». Sa vie n'y étant plus en sûreté, il avait obéi, le 14 novembre 1792, à la loi du 26 octobre précédent et était passé en pays neutre, où il avait toujours résidé depuis. Il finissait sa pétition en disant qu'ayant obéi à la loi de déportation, il ne devait pas figurer sur la liste. Il demandait « en attendant, l'autorisation de rentrer en France, sous la surveillance du maire de Vaugirard ».

On remarquera qu'il y avait, dans cette pétition, quelques inexactitudes voulues et même nécessaires, pour arriver à la radiation sollicitée. Il n'y est pas parlé de sa démission et la date de

1. Carton d'Emigration F.7 5645. (Dossier Martinant de Préneuf).

son départ pour l'étranger est reportée au 14 novembre 1792 au lieu du 14 septembre[1]. Il le fallait, pour qu'il pût exciper de son obéissance à la loi du 26 octobre suivant, qui obligeait tous les prêtres non assermentés à quitter le territoire français.

Cette pièce était accompagnée d'un acte de notoriété, passé par devant les notaires Cousin et Drugeon, à Paris, dans lequel trente habitants de Vaugirard attestaient la vérité des faits énoncés, et d'une procuration, passée devant le greffier de l'évêque de Ratisbonne, faisant fonctions de notaire public, en date du 18 mars 1800.

Cette fois, grâce au zèle d'un ami fidèle, J.-B. Dunepart, qui déjà lui avait donné des preuves multiples de dévouement et n'avait pas cessé de correspendre avec lui pendant son émigration, grâce aussi aux vœux unanimes de tous ses anciens paroissiens, l'abbé de Préneuf put quitter la terre d'exil et revenir prendre sa place dans cette église de Vaugirard, qu'il retrouva bien changée de celle dont il avait été chassé en 1791. Il fut réinstallé dans sa cure et s'occupa aussitôt des mesures de toutes sortes qui s'imposaient après une si longue absence.

Pendant son exil, l'église, profanée et saccagée en 1792, était tombée à l'état de ruine. Lorsque la tourmente révolutionnaire s'apaisa et que

l'on put rentrer dans les édifices religieux, grâce à une tolérance assez précaire toutefois, les habitants de Vaugirard se cotisèrent pour parer aux réparations les plus urgentes. A leur tête, nous voyons M. Dunepart, l'ami de M. de Préneuf. Voici l'éloge que celui-ci en traça à son retour, sur les registres de la fabrique : « Ce fut lui qui, de concert avec quelques personnes bien pensantes, releva l'autel renversé, rendit aux fidèles de cette paroisse les secours de la religion catholique, lui procura un ministre qui, par sa mission légitime, remplaça le pasteur exilé... Ce fut lui qui répara les ruines du sanctuaire, inspira la confiance aux fidèles et travailla de ses mains à donner au culte public sa première splendeur. »

En effet, pendant l'exil de M. de Préneuf, un bon ecclésiastique, qui avait fréquenté la paroisse dans des temps plus heureux, M. Étienne Massié, s'était soumis à un vague serment d'obéissance aux lois de la république et avait été reçu par le Conseil municipal au mois de vendémiaire an IV. Il avait obtenu la permission de demeurer à Vaugirard et les fidèles, qui étaient obligés d'aller chercher les sacrements dans les paroisses voisines, à la campagne ou à Paris, quelquefois dans des maisons particulières, comme le prouve un registre d'enquête

rédigé par M. de Préneuf, n'eurent plus à s'éloigner de leur domicile. Quelques mois après, ce prêtre avait eu pour successeur un ancien religieux de Saint François, M. Gumet-Bonnet, qui administra la cure jusqu'au retour du pasteur légitime.

Malgré les premières bonnes volontés, il restait beaucoup à faire et le zèle de M. de Préneuf fut mis à une rude épreuve. Grâce à ses recherches et à l'ascendant qu'il exerçait autour de lui, il put réunir la plus grande partie des objets vendus ou pillés, et leur faire reprendre dans l'église la place qu'ils y occupaient autrefois. Il fit lui-même pour 1.800 francs de dépenses, dont il remit la majeure partie à la fabrique, lorsqu'il fut promu à la cure de Sceaux.

Tout était à peu près terminé le 2 juin 1804, jour où l'on bénit solennellement la croix du clocher et une cloche que la fabrique avait nommé *Gilberte*, en reconnaissance des services rendus par le digne pasteur.

M. de Préneuf administra la paroisse, entouré de l'estime générale, jusqu'en 1807. A cette date il fut désigné pour la cure de Sceaux et dut se séparer de ses vieux amis, qui avaient partagé avec lui les bons et les mauvais jours. Ce ne fut pas sans de bien vifs regrets qu'il partit, emportant l'affection de tous, de ce Vaugirard auquel il s'était tant attaché.

Désormais à l'abri des vicissitudes qui avaient empoisonné sa vie pendant tant d'années, tranquille sous un gouvernement régulier, il put se consacrer, comme il l'avait déjà fait ailleurs, au bonheur de sa nouvelle paroisse. Pendant quatorze ans il y vécut, faisant le bien et donnant autour de lui l'exemple des vertus chrétiennes. Il y vit la restauration de la monarchie légitime, pour laquelle il avait souffert, et qu'il n'avait jamais cessé d'appeler de tous ses vœux.

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, dit la sagesse des nations : son passage à la cure de Sceaux fut aussi sans événements marquants, ni traverses pénibles. Il comptait y terminer sa carrière, quand l'archevêque de Paris, auquel son savoir et ses vertus l'avaient depuis longtemps signalé, le nomma desservant de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, à Paris, le 21 janvier 1821. Cette église, en effet, ne fut élevée au rang d'église curiale que le 3 mai 1829, sous son successeur. M. de Préneuf et ses prédécesseurs portaient le titre singulier de « curé-desservant principal ».

L'église de Saint-Leu-Saint-Gilles, une des plus anciennes de Paris, remonte à la première moitié du treizième siècle, et son histoire est liée à celle de la capitale. Située au milieu d'un quartier populeux, le zèle de son nouveau

pasteur eut à s'exercer sur une plus vaste échelle, et nous pouvons ajouter qu'il réussit complètement. Pendant sept ans, il sut y faire apprécier les rares qualités qui lui avaient valu les regrets et l'estime de ses anciens administrés. Il mourut, à l'âge de 70 ans, le 15 septembre 1827, entouré d'une vénération bien méritée par ses travaux, son savoir et sa grande charité.

Nous avons eu la bonne fortune d'obtenir la communication de son testament [1], dans lequel il faisait, à la fabrique et à ses successeurs, des legs importants. Il n'oubliait pas non plus ses anciennes églises de Sceaux et de Vaugirard. Il léguait notamment à la fabrique de Saint-Leu, outre une somme de 600 francs pour les pauvres, sa bibliothèque, ses tableaux et ses gravures, une grande partie de ses meubles et de son argenterie, pour l'usage de ses successeurs et pour garnir la sacristie. Son portrait au pastel devait également y être placé.

Là ne se bornaient pas ses libéralités. La fabrique de l'église de Vaugirard recevait des ornements et le tiers de ses aubes, rochets et surplis, ainsi que des chasubles, étoles, etc. Des donations pareilles étaient faites à l'église de Sceaux, qui bénéficiait aussi d'un legs de

1. *Pièces justificatives* : testament de G. J. Martinant de Préneuf, du 23 décembre 1826.

200 francs pour les enfants pauvres de la paroisse.

Il n'oubliait ni son vicaire, ni les employés de l'église de Saint-Leu, ni les indigents, qui étaient l'objet de donations en nature ou en argent.

Par une disposition particulière, il demandait à être enterré dans le cimetière de Sceaux, bien que, « ajouta-t-il, il eût d'abord désiré l'être dans celui de Vaugirard ». Mais il y avait renoncé, ce cimetière allant être bientôt désaffecté.

Enfin, dans un dernier alinéa, il léguait à l'église de Cusset, où il avait reçu le baptême, une relique de la vraie croix.

En reconnaissance des services qu'il avait rendus et de son inépuisable charité, la fabrique de l'église de Saint-Leu lui rendit un hommage public de gratitude et, par un arrêté qui fut inscrit sur son registre des délibérations, elle voulut se charger des frais de ses funérailles.

Malheureusement, d'après les renseignements qui nous ont été obligeamment fournis par M. l'abbé Panel, curé actuel de Saint-Leu, tous les objets légués par M. de Préneuf ont disparu à une époque que l'on ne peut préciser, et il ne reste rien de ses libéralités. Il faut ajouter que les archives et la sacristie de l'église avaient été pillées et saccagées pendant les troubles de la Commune.

Telle fut la vie du prêtre et de l'homme de

bien dont nous publions les *Souvenirs*. Il avait assisté au renversement de l'ancienne France et avait souffert, pour sa foi, l'emprisonnement et l'exil. Sa vie même n'avait été préservée que par miracle. Mais il avait eu le bonheur, après des épreuves endurées sans murmures, de voir rétablir la religion de ses pères et les principes auxquels il était attaché.

Plus heureux que d'autres qui l'ont suivi, il put s'endormir sans apercevoir à l'horizon les nuages qui devaient, moins d'un siècle plus tard, plonger de nouveau la France dans l'ère des persécutions et des ruines.

IV

LES SOUVENIRS

L'abbé de Préneuf se montre, dans ses *Souvenirs*, assez sévère sur l'Émigration et les Émigrés. Non pas qu'il blâme absolument tous les royalistes qui crurent de leur devoir de quitter leur pays et d'aller prendre du service dans l'armée des Princes, mais il déplore les exagérations d'un sentiment louable, les rivalités, les

mesquineries, les discussions d'influence et d'étiquette, et surtout le mauvais esprit qui s'était fait jour, peu à peu, dans les rangs les plus élevés. On trouve, dans ces commentaires d'un témoin impartial et attristé, le contre-coup des funestes divisions qui empêchèrent les émigrés de s'unir pratiquement dans une même communauté de vues et de moyens, pour sauver la monarchie et sa malheureuse victime. Jamais une entente si nécessaire ne put se réaliser, et le simple bon sens, qui, pour conduire les hommes, serait préférable aux plus savantes combinaisons, manqua toujours aux émigrés.

Certes, les souffrances et les sacrifices supportés doivent atténuer, dans une large mesure, ces tristes discordes, mais ils ne sauraient cependant les justifier complètement. L'Émigration enthousiaste et volontaire au début, irréfléchie plus tard dans un affolement précipité qui ne permettait pas aux personnes plus calmes et plus raisonnables de combattre un mouvement auquel tout devait céder sous peine de déshonneur, l'Émigration fut loin d'être un bien et Châteaubriand a pu, sans trop d'exagération, l'appeler « une sottise et une folie ».

Sublime sottise! dira-t-on. Soit : mais nous ne sommes pas loin de partager l'opinion de ce vieux gentilhomme que l'abbé de Préneuf ren-

contra dans un coin perdu de l'Allemagne, et qui, chargé d'ans et d'infirmités, sans illusion sur le sort qui l'attendait, ni sur les événements auxquels il venait d'assister, lui faisait cette confidence : « L'Émigration a été une nécessité pour quelques-uns, mais une *mode* pour beaucoup. On a dégarni la France de forces, tout au moins morales, qui auraient pu opposer une résistance efficace aux entraînements des exaltés. » Et un autre émigré, le marquis de Mautort, ancien officier au régiment d'Austrasie, n'hésite pas à écrire en lignes caractéristiques : « L'Émigration était une épidémie, qui, chaque jour, faisait de nouveaux progrès. On se demandait confidentiellement : « Quand partez-vous ? où comptez-vous aller ? » Ce parti n'était cependant pas celui que j'approuvais. J'en prévoyais toute l'inutilité et tout le danger relativement aux suites qu'il pourrait avoir pour nos fortunes. Mais il n'était pas permis d'émettre son opinion sans passer pour un jacobin, ou du moins pour un ami de la Révolution. Nous étions fort empressés de savoir ce qui se passait au dehors et de quelle utilité il pouvait être à la cause du Roi, que nous allassions augmenter le nombre des expatriés. Les plus vrais et les plus sensés nous disaient que cette émigration n'avait pas le sens commun. Les enthousiastes, au contraire, blâmaient notre

lenteur. » Et l'on était obligé de partir contre son gré.

L'histoire entière de l'émigration justifie ces jugements. Que ceux dont la tête était menacée et auxquels des lois barbares ordonnaient, sous peine de mort, de sortir du pays (c'était le cas de notre abbé) aient émigré, certes, on ne peut leur en faire un reproche, puisqu'ils ne pouvaient échapper autrement au sort qui les attendait. Ils y étaient contraints de toutes les façons. Mais quant aux autres qui, bénévolement, sacrifiaient, quelquefois sans raison, leurs situations et l'influence locale dont ils pouvaient disposer, à un aléa fort douteux, c'est un parti sur l'opportunité duquel il est permis de ne pas être d'accord.

Un historien a dit que c'est une étrange doctrine, celle qui pose en principe que lorsqu'un chef d'État est en danger, celui qui le quitte le premier et qui se sauve le plus loin, atteint le plus haut degré de la pureté et de la fidélité d'un sujet loyal ; qu'au lieu de défendre, au sein même de la France, leur Roi et leurs propriétés, il valait mieux les laisser à la merci des révolutionnaires et des assassins ; qu'il valait mieux, en donnant à ce qu'on appelle les lois de l'honneur, la plus exacte signification, quitter sa patrie avec le dessein de revenir la combattre, plutôt que

d'essayer de former un parti à l'intérieur et de résister ainsi aux débordements de la démagogie.

On vit alors des gentilshommes, de gré ou par crainte des humiliations et des critiques qu'ils pourraient encourir, quitter en foule leurs châteaux, abandonnant leurs femmes, leurs enfants, leurs propriétés, et passer la frontière presque sans argent, à peine nantis des vêtements nécessaires, sans armes, pour la plupart. Et tous croyaient que cet exil volontaire ne dépasserait pas quelques semaines.

« On a de la peine à comprendre, dit un contemporain, le marquis de Ferrières, comment la noblesse française put donner dans le piège qu'on lui tendait. L'étonnement cesse quand on vient à réfléchir sur l'ignorance grossière des hommes et des choses où étaient plongés les chefs qui les conduisaient, sur leur folle confiance en eux-mêmes et dans les puissances étrangères. Les femmes, encore plus humiliées de leurs pertes, encore plus jalouses de leurs droits, furent les plus ardentes à hâter l'émigration. Elles tourmentaient par des sarcasmes et par un ton affecté de mépris ceux qui refusaient de partir, ou même ceux qui balançaient un moment. « L'honneur, disaient-elles, a parlé ; il n'y a plus à hésiter. » On envoyait des quenouilles aux traîneurs : on les menaçait de tout le courroux de la noblesse

victorieuse[1]. » Ceux qui s'obstineraient à rester, seraient dégradés, relégués parmi la bourgeoisie, tandis que les émigrés prendraient les places, les honneurs et les dignités. On insinuait aussi aux bourgeois que « c'était un moyen assuré d'acquérir la noblesse ». Il serait facile de multiplier ces citations.

On l'a dit et il est permis d'avancer que ceux qui restèrent et prirent les armes sur le sol natal pour essayer de sauver le Roi, comprirent mieux leur rôle, et l'on peut ajouter, qu'en se plaçant au point de vue d'alors, les insurrections de la Vendée, de la Bretagne, et de la Normandie ont été plus légitimes et ont mieux servi la cause de la royauté que l'émigration[2].

1. « On faisait ses paquets et ses adieux, dit un autre émigré, de Norvins, pour aller de l'autre côté *faire la contre*, et revenir passer l'hiver à Paris. C'était la foi et l'argot du parti. De sorte qu'il fallait se hâter d'arriver, *pour n'être pas mal vu à Coblentz*. Aussi on ne s'abordait jamais sans se dire : *Quand pars-tu ? Quand partons-nous ?* C'était bien la mode d'émigrer, mais pour la plupart d'entre nous, c'était aussi un besoin, ou même un devoir. Les femmes, celles surtout qui pouvaient être intéressées à ce que l'on ne partît pas, semblaient s'entendre avec les princes et avec les révolutionnaires pour que l'on partît. L'intérêt de ceux-là était de mettre le séquestre sur les personnes et d'avoir autour d'eux plus de partisans. L'intérêt des révolutionnaires était de mettre le séquestre sur les biens des émigrés et d'avoir autour d'eux moins d'ennemis.

« Les quenouilles reçues par les jeunes retardataires sont historiques : plusieurs, disait-on, leur avaient été portées dans leurs châteaux par ceux-là même qui venaient y mettre le feu. » (*Mémorial de Norvins*, t. I, p. 274.)

2. Un des membres les plus éclairés de l'Assemblée Na-

Si l'on considère, d'ailleurs, les intérêts réels de la noblesse de province, noblesse agricole et militaire, il est certain que les pertes de cette noblesse étaient surtout d'opinion, et, qu'en empêchant, par son influence et son exemple, les excès qui suivirent son départ, elle aurait réalisé des avantages positifs et certains. Elle gagnait, en effet, plus qu'elle ne perdait, à l'extinction des droits féodaux, et si sa vanité pouvait être atteinte, la classe nombreuse de la petite noblesse trouvait, au contraire, dans le privilège de l'égalité civile, l'accès à toutes les onctions, quelles qu'elles fussent, accès fort

tionale, Malouet s'exprime ainsi à ce sujet : « Ce n'est pas dans les temps de troubles, alors que les haines s'exaltent jusqu'à la fureur, qu'on peut raisonner froidement ; mais lorsqu'il ne reste plus de tant d'atrocités qu'un souvenir douloureux, si l'on a pu échapper à cette éclipse de la raison, alors on éprouve quelque consolation à se rappeler le souvenir du passé. Alors il est utile de confirmer ou de modifier les jugements qu'on a portés pendant la tempête. J'étais aussi prononcé que tous les émigrés contre la Convention; j'étais loin de voir en elle une puissance légitime et, si j'avais pu la combattre et la détruire, je ne doutais pas que je n'eusse le droit de me déclarer son ennemi. Mais les armées françaises qui défendaient le territoire contre les armées étrangères, n'avaient plus pour moi le même caractère. Partisan de la guerre civile en France, je me serais rangé du côté des Français royalistes, contre les républicains : mais la coalition armée contre la France était pour moi tout autre chose... Étranger au métier des armes, et sans blâmer ceux de nos militaires émigrés qui ont servi dans les armées étrangères, la proscription prononcée contre nous justifiant tous les moyens de défense, il me semble que c'est dans la Vendée que devaient se réunir tous les Français royalistes. »

difficile autrefois pour quelques-uns et gardé jalousement par les grandes familles.

Il est très possible, et de fortes présomptions militent en faveur de cette opinion, que cette noblesse, restée propriétaire de ses champs, quoique privée de ses droits de fief sur les champs d'autrui, aurait pu, grâce à l'importance de ses propriétés, à l'influence des anciennes habitudes, à son éducation et à ses lumières, être envoyée en majorité aux assemblées politiques. Aurait-elle été assez puissante et assez unie pour s'opposer aux passions de la populace et canaliser la Révolution? Peut-être : dans tous les cas il eût été plus raisonnable et plus pratique de tenter ainsi le salut du pays et de la royauté, que d'abandonner l'un et l'autre.

Du reste, les effets de ce mouvement hâtif et sans cohésion ne tardèrent pas à se faire sentir; les plus enthousiastes virent bientôt au fond de quels abîmes ils étaient entraînés, mais il était trop tard pour prendre un autre parti et il fallut subir les conséquences des fautes commises.

Ce qui domine, en effet, dans les *Souvenirs* de l'abbé de Préneuf, c'est la désillusion rapide qui le saisit très peu de temps après sa sortie de France. Parti, comme la grande majorité de ses confrères, avec la conviction que le retour de l'ordre et la restauration du gouvernement

royal étaient certains dans un avenir rapproché, conviction qui ne faisait alors de doute pour personne, il s'aperçut bientôt que la réalité des faits ne permettait pas un tel espoir, et que la désorganisation, les rivalités, les haines même, qui se manifestaient au milieu de cette cohue sans discipline, achèveraient de perdre une cause déjà fort compromise. « Le soulagement, écrit-il, que j'avais éprouvé en me trouvant hors de France et qui, jusque-là, m'avait soutenu, fit bientôt place à une notion plus exacte de notre situation. J'eus besoin de tout mon courage pour envisager, avec sang-froid et résignation, les épreuves qui nous attendaient et que, maintenant, je voyais arriver sans me faire d'illusions. »

Les désastres de l'armée de Condé et du duc de Brunswick achevèrent de renverser toutes ses espérances, et il dut se résigner, en s'inclinant devant les décrets de la Providence, à commencer cet exode, qui, pendant huit ans, l'obligea, pour trouver un abri, à parcourir l'Allemagne dans tous les sens.

Ces désastres, que l'histoire a commentés et dont elle n'a pu donner que des explications assez peu satisfaisantes [1], se comprennent mieux,

1. On lit dans les *Mémoires de Mme la Comtesse de la Bouletière de Saint-Mars*, publiés à Angers, en 1881, la conversation suivante entre le roi de Prusse et un prêtre émigré.

pour la part qui en incombe aux émigrés, à la lecture des documents comme le nôtre.

Par l'impression générale qui s'en dégage, on sent combien les malheureux émigrés furent abandonnés à leur triste sort. Et quant à l'armée des Princes, il suffit de voir comment elle fut organisée pour se rendre compte que cette foule sans lien solide, où dominaient les vices de l'ancienne cour et la partialité la plus éhontée, était, dès le début, destinée à un échec certain, si elle ne trouvait pas, à son entrée en France, les défections et les appuis qu'on espérait, mais qui ne vinrent pas.

On avait si peu le sentiment des difficultés à surmonter, on se croyait si sûr du lendemain, que la vie des dirigeants, de ceux, du moins, qui auraient dû donner l'exemple, était plus scanda-

Peu de temps après la retraite désastreuse des Prussiens, ordre fut donné à tous les émigrés de sortir de Trèves. « Le curé de Charmes, qui était à la tête d'une réunion de prêtres du diocèse de Nancy, avait été accueilli par le roi de Prusse avec une bienveillance toute particulière et s'était mis sous sa protection immédiate. Ayant connaissance des ordres donnés par Sa Majesté, il fut dans son camp, à quelques lieues de Trèves. Il demanda une audience : elle lui fut accordée sur-le-champ. Le bon roi le reçut avec la plus grande affabilité et lui dit : « Monsieur le curé, on me juge bien mal, d'après mon non-succès. Si l'on savait que j'ai sacrifié, pour ainsi dire, mon honneur et celui de ma brave armée, pour sauver votre Roi, on me rendrait plus de justice. » Tout en lui disant cela, les larmes lui roulaient dans les yeux. « Ah ! ajouta-t-il, si je m'étais trompé, que de regrets j'aurais ! »

leuse peut-être qu'elle n'avait jamais été à Versailles. Coblentz fut la Capoue des Français, dit un témoin et un acteur de ce drame, le marquis de Maleyssie. Le luxe, le jeu, la débauche, les intrigues, l'intérêt personnel, l'ambition, la hauteur, la sottise, l'égoïsme, la mauvaise foi, y régnaient en maîtres, avec autant d'empire que dans aucune autre cour de l'Europe. Chacun y flattait la passion du maître, chacun ne songeait qu'à son intérêt particulier. Sans cesse on trompait les Princes, en leur déguisant la vérité pour ne leur laisser voir que ce qui pouvait les flatter davantage. Les femmes conduisaient tout, et celles qui conduisaient, éloignées, elles-mêmes, du chemin de la vertu, ne pouvaient qu'égarer. Encore si elles eussent trouvé dans leurs cœurs cette espèce d'héroïsme qui fait préférer à tout la gloire de ce que l'on aime, elles eussent été moins dangereuses. Mais non : ces femmes n'étaient qu'intrigantes et avaient tous les défauts de leur sexe, sans en avoir les qualités. Elles ont fait un tort considérable aux princes ; elles les ont avilis aux yeux des puissances étrangères et le luxe insolent qu'elles affichaient a fait plus d'une fois refuser les secours que ceux-ci sollicitaient.

Les gens qui composaient la maison des princes ne mettaient pas une plus grande déli-

catesse dans leur conduite. Presque tous plus riches que la majeure partie de la noblesse émigrée, ces Messieurs faisaient revivre à Coblentz les droits de leurs charges et toutes leurs dépenses étaient payées par l'intendant.

Pouvaient-ils cependant ignorer que les Princes n'avaient rien par eux-mêmes, que les secours qu'ils recevaient appartenaient à toute la noblesse malheureuse, et que c'était du sang de cette noblesse infortunée, repoussée parfois avec dédain, quand elle n'avait pas mis assez d'empressement à passer la frontière[1], qu'ils s'engraissaient par leurs odieuses prétentions et leurs infâmes rapines ?

Comment, d'ailleurs, fut organisée cette armée des Princes, dont on parlait avec tant d'emphase ? Aucune règle ne fut établie ; on formait des cadres hors de proportion avec les moyens

1. En 1792, les dates de l'Emigration étaient tellement calculées à Coblentz, qu'un grand nombre des arrivants était repoussé comme coupable d'avoir hésité et tardé trop longtemps à prendre une résolution, souvent semée d'obstacles. Le marquis d'Ecquevilly raconte dans ses *Mémoires*, que le prince de Saint-Maurice, fils du prince de Montbarey, ancien ministre de la guerre, dont la conduite avait paru équivoque dans les premiers moments des troubles, s'étant présenté à Coblentz, fut menacé d'être jeté dans le Rhin, s'il osait coucher dans la ville. Ce ridicule exclusivisme fut cause de malheurs irréparables. Le général d'Arçon, chassé ainsi de Coblentz, fut ensuite un des meilleurs collaborateurs de Dumouriez, de Danton et de Bonaparte. On lui dut la plupart des plans qui assurèrent la victoire aux armées de la République.

dont on disposait. La faveur et l'intrigue donnaient les grades. L'ancienneté des services, le mérite personnel, les talents militaires étaient presque toujours dédaignés. Une foule d'officiers qui n'avaient jamais eu de troupes, se trouvèrent réduits, comme le marquis de Polignac, à prendre des instructeurs, qui venaient leur donner les premiers éléments des manœuvres militaires.

Le corps d'officiers de l'armée française qui avait émigré en grande majorité, se vit dans le rang, le fusil sur l'épaule, et le sac au dos, commandé par ces nouveaux gradés, qui n'avaient souvent de militaire que le titre. Ceux qui appartenaient à la marine ou à l'infanterie étaient souvent placés dans la cavalerie et vice-versa. Enfin, on croyait si peu à une résistance énergique que cette armée si hétérogène ne fut même pas sérieusement organisée en fait, les bureaux et les émissaires occasionnant des dépenses hors de proportion avec les ressources disponibles. On ne paya bientôt plus la maigre solde qui avait été allouée et la misère devint navrante. Beaucoup de gentilshommes furent réduits à ne manger que du lait et des pommes de terre. Le pain était un objet de luxe. Un Normand, M. de Banville, écrivait à son père : « Les Princes nous avaient promis quatre sols

par jour. Ils ne nous les donnent plus. Nous mourons de faim : l'armée manque de tout. »

De plus, la mauvaise humeur et l'indiscipline remplacèrent, au bout de peu de temps, l'enthousiasme des premiers moments. Une ordonnance avait enjoint à tout émigré de s'enrôler dans les deux jours de son arrivée, sous peine de déguerpir comme suspect. La composition des troupes, déjà fantaisiste, s'en ressentit encore davantage. Le militaire riait de voir à ses côtés le magistrat trottant pour la première fois sur un cheval de guerre, dont il craignait les mouvements presqu'autant que ceux de l'ennemi : le gentilhomme frémissait de se voir soldat comme le financier. Une foule de jeunes gens, accoutumés à une vie voluptueuse et dissipée, ne cessaient de murmurer contre les corvées, la nourriture et les logements [1].

On s'est étonné ensuite des conséquences d'un tel état de choses. Ce qui est plutôt étonnant, c'est qu'avec ces moyens et une organisation pareille, les émigrés aient pu encore donner les preuves de courage et d'endurance que la funeste issue de la campagne du duc de Brunswick rendit inutiles.

1. Dampmartin, *Coup d'œil sur les campagnes des Emigrés.*

Quant aux souffrances, aux épreuves de tous les instants qu'entraîna cette retraite, il suffit de citer ce passage du *Mémorial* de Norvins, pour se rendre compte du degré de misère et de désespoir où étaient arrivés ces pauvres gens, si promptement revenus de leur folle équipée. « Rien n'égalait, écrit-il, la misère des malheureux émigrés après la défaite du duc de Brunswick. Obligés de fuir, tenus sans cesse en alerte par les progrès de l'envahisseur, ils semaient les routes de leurs malades ; ils étaient suivis, d'étape en étape, par les Juifs, qui leur achetaient à vil prix leurs dépouilles, leurs armes, leurs uniformes, leurs chevaux, et cet argent leur était à peine suffisant pour se procurer le pain nécessaire et éviter la proscription qui s'acharnait après eux. »

Les Prussiens, ces alliés tant vantés, ce Roi, l'Agamemnon moderne, comme on le nommait à Coblentz, ne sont plus que d'indignes brigands. L'allié devient un ennemi plus redoutable que les républicains. « Alors commença pour nous, ajoute-t-il, la plus épouvantable débâcle. Le langage ne saurait rendre les indignes traitements dont nous fûmes l'objet, ni le juste ressentiment dont un cœur généreux dut se remplir contre les Prussiens, nos alliés. Nos Princes dégradés, méconnus, nos personnes bassement

insultées, nos équipages pillés, tels nous fûmes pêle-mêle poussés et revomis en dehors de la frontière par nos amis et nos alliés ! »

Ainsi s'évanouirent en six semaines les espérances de deux années. A partir de ce moment, une partie de l'émigration dut se mettre à la solde de l'étranger ; l'autre, fut réduite à chercher des moyens d'existence de ville en ville, selon le bon plaisir des princes allemands ; elle dut accepter les amertumes et les misères d'une vie précaire et sans lendemain assuré. L'abbé de Préneuf l'éprouva autant que personne ; on le voit, à chaque instant, obligé de changer de résidence, allant demander asile aux endroits les plus éloignés les uns des autres, et ne pouvant trouver, en définitive, le calme et le repos. Les plus grands noms, comme les plus modestes, étaient souvent dans le même cas ; en vérité, dit le général d'Andigné dans ses *Mémoires*, il nous fallait une grande résignation pour supporter notre triste sort. Parfois nous étions bien embarrassés. La plupart étaient sans ressources, et si nous trouvions beaucoup de bonhomie dans les populations (remarque que l'on retrouve dans les *Souvenirs* de notre abbé), les gouvernements de tous les petits États Allemands qui bordaient le Rhin, nous abreuvaient d'humiliations et de tracasseries

de toutes sortes. Il était tel village où nous voyions affichée l'interdiction de recevoir les *Juifs, les vagabonds et les Émigrés.*

En effet, si l'on voit les émigrés changer si souvent de résidence, c'est que leur sort devint, peu après 1792, fort incertain et que les divers États ou principautés qui leur avaient, jusque-là, offert une retraite, changèrent bientôt d'attitude à leur égard. Les succès des armées républicaines donnèrent à réfléchir aux princes allemands. Encore les ecclésiastiques bénéficiaient-ils parfois d'un traitement privilégié. Dès 1793, un décret de la diète de Ratisbonne obligeait tous les émigrés à prendre place dans les armées. Les communes du canton de Fribourg se plaignaient de leur affluence et surtout de celle de prêtres qui avaient éludé une première ordonnance en partant et en revenant plus nombreux. Le canton de Berne interdisait son territoire à tous les émigrés et les chassait sous vingt-quatre heures. On ne les souffrait pas plus en Piémont. A Stuttgard, on leur donnait l'ordre de quitter le pays. Enfin, dans les Pays-Bas, le Conseil privé de Brabant rendait une ordonnance très sévère contre eux et, même à Bruxelles, sous le prétexte qu'à la veille de recevoir l'Empereur, on avait à loger une nombreuse cavalerie, ils étaient chassés, et l'on n'exceptait de

cette mesure que MM. de Breteuil et de Villequier.

Ajoutez à ces misères les mouvements imprévus des armées belligérantes qui forçaient à une fuite encore plus précipitée, la pénurie des ressources, l'impossibilité de se nourrir et de se loger dans des contrées épuisées par le passage des troupes, et l'on aura une idée des difficultés et des souffrances que l'abbé de Préneuf, comme la plupart des exilés, eut à supporter.

Tous ces revers, toutes ces infortunes avaient aigri l'esprit de certains émigrés. Quelques-uns même, en présence des concessions acceptées par le Roi, ne cachaient pas des sentiments peu généreux et parfois nettement hostiles. L'exécution de Louis XVI donna lieu à des propos dont nous trouvons la trace dans les *Souvenirs*, et qui ne font honneur, ni à la discrétion, ni à la fidélité de ceux qui s'en firent les échos. Plus royalistes que le roi, qu'ils traitaient depuis longtemps avec une dureté singulière, ils eurent, à cette nouvelle, une attitude si peu décente, que l'abbé de Préneuf s'en montre indigné et leur reproche, en termes émus, l'odieux de leur conduite devant le malheur et le sang répandu.

Mais ceux-là n'étaient qu'une faible minorité, et cet acte d'un parti résolu à braver tous les périls et à jeter à la face de l'Europe un or-

gueilleux défi, fut, pour l'immense majorité des émigrés, un coup douloureux où les sentiments de vengeance et de honte dominèrent tous les autres.

Nous ne sommes pas de ceux qui, tout en déplorant les fautes commises et leurs tristes conséquences, enveloppent dans un même blâme les causes et les effets. Ces émigrés, qui, en politique, montrèrent si peu de logique et d'union, furent, au contraire, admirables, pour la plupart, de résignation et de courage. Ils renoncèrent, sans hésiter, à ce que l'homme a de plus cher ici-bas, la patrie, les biens, les honneurs, le repos, la famille, pour aller, pauvres et sans foyer, vivre sur la terre étrangère, une vie de privations et de souffrances. Le malheur a droit au respect de tous, et celui-là même qui blâme le plus des erreurs fatales, s'honore en rendant hautement aux victimes la justice qui leur est due.

V

Il ne faut pas chercher, dans ces *Souvenirs*, des observations sur les mœurs ou les habitudes des pays traversés, des descriptions de villes, de monuments ou d'églises ; le pittoresque n'existe pas pour l'abbé de Préneuf ; la nature perd ses charmes pour l'exilé, et il faut bien reconnaître

que ses courses à travers l'Allemagne n'étaient pas précisément un voyage d'agrément.

En revanche, il note soigneusement tout ce qui lui arrive et l'anecdote personnelle abonde. Bien que ses notes ne commencent qu'après sa fuite en Flandre, les détails dans lesquels il entre lui rappellent parfois les impressions des mauvais jours où il se cachait à Paris, et c'est ainsi qu'il est amené à parler incidemment de l'état des esprits à cette époque.

Témoin et victime à la fois, l'abbé de Préneuf a tracé un saisissant tableau de ce qu'était devenu le séjour de Paris pendant la Terreur. Obligé de se réfugier chez des amis dévoués qui oubliaient leurs propres dangers pour ouvrir leur porte au malheureux fugitif, il vit de près les angoisses des familles, sujettes à chaque instant aux visites domiciliaires et aux mesures les plus vexatoires. La plus épouvantable des tyrannies, la tyrannie démagogique, pesait alors sur la capitale et il suffisait, non d'un fait, mais du moindre soupçon, d'une basse vengeance, ou d'un simple propos, détourné de son sens et paraphrasé par un dénonciateur, pour être arrêté et traîné devant le Tribunal révolutionnaire. Et ce tribunal n'avait point pour habitude de relâcher ses victimes, même innocentes.

Cette existence de continuelles appréhensions

rendait la vie chez soi, les relations, les liens de parenté, impossibles et obsédants. On en vint à préférer une situation nette, un emprisonnement dans un de ces couvents transformés en maisons de détention, à une existence si précaire que les âmes les plus fortement trempées ne parvenaient pas à la supporter. En prison, on pouvait être oublié, et, de plus, on y retrouvait les habitudes, les manières et les ressources de conversation et de vie commune qu'il était alors difficile de rencontrer ailleurs.

Ce singulier état d'esprit nous est attesté par les contemporains. On préférait la prison à la liberté équivoque dans laquelle vivaient les suspects. Le chancelier Pasquier, qui traversa ces temps affreux, et dut, comme tant d'autres, en subir les épreuves, ressentit les mêmes influences. Quand les portes de la prison se refermèrent sur lui, il sembla renaître à la vie sociale ; un calme, une tranquillité auxquels il n'était plus habitué, remplacèrent les continuelles alarmes d'une existence frémissante et vagabonde. « Hors de prison, dit-il, on n'osait se rencontrer, se voir, se parler, presque se regarder, tant on craignait de se compromettre réciproquement. Les parents, les amis les plus intimes vivaient dans un isolement absolu. Entendait-on frapper à sa porte, on supposait aussitôt que les membres

du comité révolutionnaire arrivaient pour vous enlever. Derrière les verrous, au contraire, on se trouvait, en quelque sorte, rentré dans la vie sociale ; on était entouré de ses parents, de ses amis. On les voyait sans contrainte, on causait librement avec eux. »

Un des côtés les plus bizarres de cette époque néfaste est, en effet, la liberté relative dont les détenus jouissaient dans les maisons d'arrêt. Pendant le jour, les portes des cellules, donnant sur les corridors, étaient ouvertes et l'on pouvait se réunir, se parler, se distraire et se consoler. Certaines cellules devenaient des centres de conversation, comme jadis les salons à la mode, et les femmes distinguées par leur intelligence et leurs agréments, savaient reprendre, dans ces sinistres locaux, l'ascendant qu'elles exerçaient autrefois sur la foule empressée de leurs admirateurs. Cette influence, on doit le reconnaître, fut toujours heureuse et réconfortante, et l'on ne saurait énumérer les traits de courage et d'héroïsme dont elles semèrent, à chaque pas, l'histoire de ces temps de sang et de deuil.

Au dehors, la vie du proscrit était intolérable. Il était impossible de séjourner longtemps au même endroit. Il faut ajouter qu'on vit alors d'admirables dévouements. « J'en aurais à signaler beaucoup, dit l'abbé de Préneuf, qui

n'hésitèrent pas à cacher dans leurs maisons mes malheureux confrères. Plusieurs familles de ma paroisse avaient même établi une sorte de roulement ; n'osant garder trop longtemps un suspect chez elles, on le conduisait, pendant la nuit, chez une autre, qui le remettait plus tard à une nouvelle. En quinze jours, j'ai vu changer cinq à six fois d'asile. Il fallait, surtout, ne pas éveiller la méfiance des portiers, qui, de tous, étaient les plus dangereux. »

Parmi les épisodes de cette époque dont il nous a conservé le souvenir, le récit de l'évasion d'un de ses confrères de la prison de La Force, au moment des massacres de septembre, est un des plus émouvants. Les circonstances particulièrement tragiques au milieu desquelles se déroula cette évasion, en font un des points curieux et attachants de l'histoire de ces sanglantes journées.

Nous avons dit grâce à quels dévouements l'abbé put échapper aux recherches et passer à l'étranger. Jeté, sans préparation et sans soutien, dans un milieu tout nouveau pour lui, il ne savait trop d'abord où diriger ses pas ; heureusement, il rencontra bientôt plusieurs membres du clergé de Paris, qui lui donnèrent des conseils pratiques et lui prêtèrent les secours dont ils pouvaient disposer. Nous citerons, entre autres, les abbés

d'Argent et de Floirac, vicaires généraux de Mgr de Juigné.

VI

Nous ne suivrons pas l'abbé de Préneuf dans ses pérégrinations au cours des huit années de son exil. D'autres ont, certes, souffert autant et plus que lui; on vit alors de malheureuses femmes, livrées à elles-mêmes, puiser dans une touchante résignation chrétienne et dans une admirable puissance de volonté, le courage nécessaire pour exercer les métiers les plus incompatibles avec leur éducation, et faire vivre ainsi des vieillards et des enfants. L'abbé de Préneuf n'eut un sort ni meilleur, ni pire, que celui de beaucoup de ses confrères. On verra dans le cours de ses *Souvenirs*, que les aventures, même les plus tragiques, ne lui manquèrent pas et que, dans les divers États allemands qu'il fut obligé de traverser, sa vie fut presque toujours précaire et livrée aux hasards les plus déconcertants. Les fuites précipitées, les privations rigoureuses, les espérances trompées, les dangers d'un siège, suivi d'une épidémie terrible à laquelle il n'échappa que par miracle, tout concourut à lui faire une existence dure et acci-

dentée que des caractères moins bien trempés que le sien, n'eussent peut-être pas supportée.

Il faut cependant ajouter, pour être juste, que s'il eut trop de fois à se débattre contre des situations pénibles, il eut aussi la consolation de se voir parfois accueilli avec la bienveillance et la sympathie dues à son mérite et à ses malheurs.

A Bruxelles, à Maëstricht, à Auerbach, à Constance, l'abbé de Préneuf rencontra des hôtes aimables et compatissants et fréquenta les salons des meilleures familles du pays. Il y fit connaissance avec des dames et des gentilshommes de la haute société flamande et allemande, chez lesquels il trouvait, outre la distinction de l'esprit et des manières, les qualités du cœur et des ressources matérielles qui réconfortaient le malheureux proscrit et formaient comme des oasis dans une vallée de misères.

Il se plaît à citer, entre autres, les noms de la baronne de Merwen et de ses filles, qui lui rendirent, à Maëstricht à deux reprises, les plus grands services ; des barons de Mulhz de Horscheim, de Welhoff et de Steingrab ; enfin du prince-évêque de Ratisbonne, qui eut pour lui toutes sortes de bontés, et du grand doyen de la cathédrale, le comte de Thurn et Taxis, qui pourvut à ses besoins pendant les trois

dernières années de son exil. Nous en passons beaucoup et des plus qualifiés.

Il avait également retrouvé à Cologne, où il séjourna quelque temps, le comte de Montalembert et son neveu, qui faisaient leurs préparatifs pour passer en Angleterre et dont il regretta fort le départ.

Il rencontrait parfois des types singuliers, dont il nous a tracé de curieux et piquants portraits et, pendant ses voyages, nombre de fois il fut en contact avec des émigrés dans des situations plus ou moins critiques. Il fait même une intéressante peinture des difficultés que l'on avait à vivre, et des métiers les plus divers et les plus excentriques auxquels étaient forcés de recourir ceux dont les ressources étaient épuisées. Et ceux-là étaient la majorité.

Au cours de ses *Souvenirs*, il est un épisode qui nous réservait une surprise. Dans ses notes, l'abbé signale une rencontre qu'il fit à Augsbourg, au mois de septembre 1800, au moment d'une suspension d'hostilités. Un matin, pendant qu'il se rendait à l'église pour dire sa messe, il fut abordé par un militaire français, qui cherchait un prêtre, réfugié dans cette ville et du même pays que lui. Il lui demanda quelques renseignements; l'abbé s'y prêta et, après sa messe, le conduisit dans une pension où les

prêtres français prenaient leurs repas. Malheureusement, celui qu'on cherchait était absent d'Augsbourg. Mais le brave homme ne voulut point se séparer de son guide sans le remercier de sa complaisance et l'abbé de Préneuf dut accepter, avec quelques autres ecclésiastiques émigrés, un déjeuner où l'amphytrion fit preuve des meilleures intentions. « A table, il nous découvrit d'excellents sentiments et nous parut si franchement honnête que j'ai toujours gardé de cette rencontre un souvenir consolant, écrit l'abbé. Nous fûmes pénétrés de reconnaissance pour l'acte affectueux et cordial de ce brave soldat qui, en nous quittant, nous assura que, s'il avait été le maître, nous n'aurions pas été persécutés et forcés d'émigrer. Il espérait, ajoutait-il, nous revoir bientôt dans nos églises. »

L'abbé de Préneuf n'entre pas dans de longs détails sur cette anecdote, qui lui avait cependant laissé un souvenir très vif. Il avait même oublié le nom de son compatriote, quand, par un heureux hasard, nous avons retrouvé le nom et l'anecdote dans un livre publié récemment : *les Campagnes d'un musicien d'état-major, pendant la République et l'Empire*, publiées par M. Frédéric Masson.

Ce militaire s'appelait Philippe-René Girault

et était alors musicien d'état-major au 5e régiment de hussards. Nous reproduisons son récit que l'on pourra comparer à celui des *Souvenirs*. Ils se complètent l'un par l'autre.

« Nous nous dirigions sur Augsbourg. J'avais appris, par un de mes pays, qu'il y avait dans cette ville un prêtre de Poitiers. Comme nous ne devions que traverser la ville, je demandai à mon colonel la permission de m'y arrêter. Il me l'accorda, avec quelque difficulté. En entrant en ville, je vis un prêtre assez mal vêtu ; c'était un émigré français[1]. Je l'arrêtai et lui demandai s'il connaissait l'abbé Cherprennet et s'il pouvait m'indiquer son logement. « Je le « connais, me dit-il, et si je n'étais pas obligé « d'aller dire ma messe, je me mettrais de suite à « votre disposition pour vous conduire auprès « de lui. Indiquez-moi un endroit où je pourrai « vous retrouver, et, après ma messe, j'irai vous « rejoindre. » Dans la rue où nous étions, se trouvait un café qui avait pour enseigne *Café des Émigrés*. Je lui dis que je l'attendrais là. J'allai mettre mon cheval à l'écurie et j'entrai dans le café. Il était rempli d'émigrés et d'officiers de tout grade qui, en passant, étaient venus embrasser des parents, des amis éloignés

1. L'abbé de Préneuf.

de France depuis bientôt dix ans. J'assistai tout ému à plus d'une scène touchante.

« L'abbé ayant dit sa messe, vint me chercher et je me dirigeai avec lui vers la pension des prêtres français où il espérait trouver celui que je cherchais. A notre arrivée, je fus entouré de plusieurs prêtres qui pensaient avoir par moi des nouvelles de leur pays. J'appris que l'abbé Cherprennet était parti depuis quelques jours pour la Suisse.

« Comme je voyais qu'on allait servir à dîner, je demandai si je pouvais, en payant, m'asseoir à la table, pensant que c'était une table d'hôte. On me dit que la table n'était point commune, que chacun se faisait servir suivant ses ressources, que je pouvais demander ce que je voudrais, et qu'on me servirait. Je priai alors mon guide et deux de mes interlocuteurs de vouloir bien accepter de dîner avec moi. « Je suis, « leur dis-je, un ancien serviteur de l'Église ; les « prêtres ont nourri mon enfance et je serais « heureux de rendre à quelques-uns les bienfaits « que j'en ai reçus. » Ils acceptèrent volontiers, car la plupart de ceux qui fréquentaient cette pension faisaient maigre chère, faute de ressources. Je fis servir un bon dîner maigre, car c'était un vendredi et la conversation s'engagea. Naturellement il ne fut question que des mal-

heurs de la Révolution et de la persécution de l'Église. Je ne pouvais pas en dire grand'chose, car, pendant toute la Terreur, j'avais été hors de France. Pendant notre conversation, je voyais que tous les prêtres qui entraient dans la salle venaient faire un grand salut à l'un de mes convives. L'un d'eux eut à lui parler et le traita de Monseigneur. J'appris de cette manière que je traitais un évêque et je crus devoir m'excuser de la familiarité de mes manières avec lui. Mais il n'accepta pas mes excuses et me dit qu'il était au contraire très touché de mes bons procédés envers de pauvres prêtres qui, probablement, n'auraient jamais l'occasion de me rendre la politesse que je leur faisais. « On nous fait « espérer, continua-t-il, que d'ici quelque temps, « la religion catholique sera rétablie en France « et que nous pourrons rentrer dans notre pays. « Alors, si le hasard voulait que nous nous ren- « contrions, soyez assuré que ce serait un grand « bonheur pour moi de vous recevoir à ma table, « dans mon palais épiscopal. »

« Je le remerciai de ses bonnes paroles et le dîner continua gaîment, arrosé de quelques bouteilles de vin de France. Ma bourse était bien garnie et je ne l'épargnai pas; aussi je laissai ces bons prêtres fort contents de moi et moi enchanté de l'accueil que j'en avais reçu. »

Tel est le récit de Philippe Girault. On voit qu'il ne diffère que par de légers détails de celui de l'abbé de Préneuf. Ni l'un, ni l'autre des acteurs ne se sont revus. L'évêque lui-même, si tant est qu'il ait existé, ne reçut jamais, dans son palais épiscopal, le mucisien du 5e hussards. Mais il est intéressant de les faire revivre et de constater, en même temps, les sentiments qui animaient ces soldats après dix ans de luttes fratricides et de guerres sanglantes.

Nous bornerons ici nos remarques sur les *Souvenirs*. On a pu se faire une idée de l'intérêt qu'ils présentent. Il est bon de vivre quelquefois avec ceux qui nous ont précédés, de connaître leurs vertus et leurs faiblesses, de profiter de leurs épreuves et de leurs exemples. Il s'en dégage un enseignement dont l'intérêt se double avec l'attrait historique, et l'expérience, en ce monde, vaut mieux que les utopies les plus généreuses et les tentatives au moins prématurées.

Nous ne voulons pas terminer cette étude sans adresser aux aimables collaborateurs qui ont bien voulu nous aider dans notre tâche, nos remerciements les plus sincères. C'est grâce à eux que nous avons pu reconstituer la généalogie et certaines phases de la vie de l'abbé de Préneuf. Nous n'aurons garde d'oublier notamment M. Paul Duchon, avocat, l'érudit et obli-

geant chercheur, auquel nous devons des documents et des indications dont nous lui sommes vivement reconnaissant.

Nous associons à l'expression de ces remerciements M. l'abbé Grente, l'historien apprécié du Culte Catholique à Paris, de la Terreur au Cóncordat, qui a dépouillé pour nous plusieurs dossiers aux Archives Nationales ; M. Paul Lacombe, trésorier de la Société de l'Histoire de Paris; M. Léon Mirot, archiviste paléographe aux Archives Nationales; M. le Chevalier Edm. Marchal, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique ; M. le docteur Gustave Rulh, de Liège ; MM. les curés doyens de Bruxelles, Liège, Maëstricht, Stadt Prozelten, Augsbourg, Ratisbonne et Constance ; enfin, MM. Panel, curé actuel de Saint-Leu, et Lémond, curé de Saint-Lambert de Vaugirard, qui, tous, par leurs obligeantes communications, ont largement facilité notre travail.

G. Vanel.

HUIT ANNÉES D'ÉMIGRATION

SOUVENIRS DE L'ABBÉ DE PRÉNEUF

I

Arrivée en Flandre. — Séjour à Ypres. — Mansarde partagée. — Situation des émigrés. — Confiance et illusions.

Je suis arrivé à Messines, en Flandre, le 19 septembre 1792. J'y ai passé quelques jours pendant lesquels le brave M. Billaud, maître cordonnier de Paris, qui avait eu la bonté de m'accompagner et que j'ai appris, depuis, avoir été guillotiné pour la bonne cause, est allé à Tournay, pour me procurer un témoignage qui attestât qui j'étais et quels étaient mes principes. Sa mémoire sera toujours gravée dans mon cœur.

Le 25 septembre, j'en suis reparti pour aller

à Ypres. Je me suis arrêté en route, à cause du mauvais temps et des mauvais chemins, à l'abbaye de Wormselle[1], où j'ai couché une nuit. Le lendemain, j'ai eu la consolation de célébrer la sainte messe dans cette abbaye; c'était la première fois depuis ma sortie de France. J'en suis reparti le lendemain, jour où je suis arrivé à Ypres. J'y ai trouvé un très grand nombre d'ecclésiastiques français qui s'y étaient réfugiés.

J'avais fait le trajet en compagnie d'un prêtre flamand, auquel l'Abbé m'avait recommandé, mais qui ne me rendit que peu de services. Il me quitta, en effet, à la descente de voiture, en ne me donnant que des indications vagues, dont je ne pus tirer aucun profit.

Je ne sus d'abord comment me diriger. Nouveau venu et point initié aux démarches nécessaires, j'errais dans les rues, portant mon modeste bagage et ne sachant où m'adresser pour trouver un logement. Je voyais pourtant beaucoup de mes confrères, mais, espérant toujours rencon-

1. L'abbaye de Vormegeele (et non pas Wormselle) n'existe plus. Elle était située à cinq kilomètres d'Ypres, sur la route d'Ypres à Lille, par Warneton. Sa chronique et son cartulaire ont été publiés, en 1874, par la Société d'Emulation de Bruges. (*Note communiquée par le chevalier Ed. Marchal, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique.*)

trer une figure de connaissance, je ne me pressais pas de les aborder.

L'heure du dîner étant depuis longtemps passée, je me décidai à entrer chez un traiteur, où l'on me servit, moyennant un prix que je trouvai bien élevé pour ma bourse, un repas, que mon appétit, excité par le voyage et mes courses de la matinée, n'estima pas trop abondant. Je me dis, à part moi, que s'il en était ainsi tous les jours, je verrais bientôt mon dernier écu.

Heureusement, je rencontrai, peu après ma sortie, M. l'abbé P..., dont j'avais fait jadis la connaissance à l'archevêché. Cet aimable confrère voulut m'aider dans mes recherches pour trouver un logement, ce qui était très difficile, eu égard à l'encombrement. Nos recherches restèrent infructueuses le premier jour et il me donna asile dans la petite chambre qu'il occupait. Le lendemain, je pus enfin découvrir une âme charitable qui me procura un abri.

Je remerciai le bon abbé P... de son hospitalité, mais sa mansarde était tellement étroite qu'à peine pouvait-on y faire un mouvement. Je pris mes repas avec lui pendant quelques jours. Nous étions en commun, avec plusieurs autres

prêtres émigrés, chez une marchande de bois et de charbon qui nous nourrissait pour un prix très modique. Cependant, il devint bientôt trop élevé pour nos ressources. Aussi, quand, peu de jours après, l'abbé P... me quitta pour se rendre à Bruges, je fus obligé de chercher ailleurs. C'est alors que j'allai demeurer chez le sieur Smaëlen.

On m'avait promis de me faire passer des ressources, à mon départ de Paris, et j'attendis des nouvelles. Mais les mesures révolutionnaires étaient si rigoureuses et la frontière si bien gardée, que je ne pus rien recevoir. Ce n'est qu'à Bruxelles qu'il me fut possible d'avoir quelque argent, par l'abbé de Floirac, qui voulut bien s'entremettre pour moi, et vint même plus tard à mon secours.

Après avoir échappé à tant de dangers, j'étais cependant heureux de me trouver libre et de pouvoir, sans me cacher, célébrer les Saints Mystères. Cette vie nouvelle, précaire et sujette à tant d'imprévu, mettait à une dure épreuve les vieillards et même ceux qui, sans avoir passé l'âge mur, n'étaient pas habitués aux privations et à la gène. Triste habitude à prendre et qui devait durer longtemps !

Je dois rendre justice aux habitants de cette ville, où, il faut bien aussi le dire, nous avons éprouvé pas mal de déboires. Quelques ecclésiastiques nous y ont accueilli en frères ; plût à Dieu que ç'eût été le grand nombre ! Quelques nobles et riches habitants, également en petit nombre, nous ont aidé. Mais où nous avons trouvé le plus d'appui, c'est dans la classe de la bourgeoisie, dans le peuple et même chez les gens peu aisés, qui nous ont ouvert les bras comme des confesseurs de la foi de Jésus-Christ : Dieu veuille leur rendre ce qu'ils ont fait pour nous !

Je citerai plus spécialement ceux dont j'eus à me louer et qui me témoignèrent un intérêt bien désintéressé, notamment M. Van Houke, maître à danser, homme plein de piété, de religion et de charité, dont la maison a été ouverte pour tous les ecclésiastiques.

Pendant mon séjour, j'ai demeuré aussi chez un sieur Smaëlen, doreur et peintre et, de là, je fus chez un nommé Quermompré, brasseur, qui se montra très bon pour moi. Mais tout cela était encore trop cher pour ma bourse.

Enfin, j'ai obtenu un logement chez M. Van Houke, où je vivais moyennant une très mo-

dique pension. Je disais la messe dans l'hôpital de Saint-Laurent, dont les religieuses nous ont toujours fort bien reçus.

Cette ville était trop près de la frontière, et les habitants, surtout ceux de la haute classe, redoutaient de nous voir nous y arrêter, à cause des passions surexcitées qui, en cas de succès des républicains, les auraient exposés à des vengeances et au pillage. La ville, en outre, était encombrée; beaucoup de mes confrères, arrivés absolument sans ressources, hésitaient à s'engager plus loin dans le pays; un grand nombre croyait à une réaction prochaine et à leur rentrée en France. Les illusions, sur ce point, étaient si fortes, que presque personne ne mettait en doute le renversement de l'odieux comité qui ensanglantait notre pays et la défaite de ses séides.

Aussi vivait-on dans un espoir que l'avenir, hélas ! ne réalisa pas. A ce moment, on endurait les plus dures privations, la faim même, sans perdre l'heureuse confiance, souvent bien peu réfléchie, qui fait le fond du caractère français [1].

1. La gaieté inhérente au caractère national ne les abandonnait pas au milieu des épreuves qu'ils n'eussent peut-être pas supportées sans elle. L'esprit les consolait parfois du malheur et se vengeait de la mauvaise fortune, par des

La prostration et l'accablement que nos malheurs amenèrent bientôt après, n'en furent que plus pénibles, mais ces moments de crise et de désespoir ne durèrent pas. Nous nous inclinâmes tous devant les décrets de la Providence et nous mîmes aux pieds de N.-S. Jésus-Christ nos souffrances et nos épreuves.

Nous devions, sans grand répit, commencer cet exode, qui, pendant tant d'années, nous laissa si peu de repos, au milieu de tribulations de toutes sortes. Il était réservé à un bien grand nombre d'entre nous de terminer leurs jours au cours de ces années d'exil et, parmi mes nombreux confrères que j'ai assistés, je n'ai jamais entendu un murmure ni une plainte.

Nous avions la consolation de voir le peuple nous traiter presque partout avec respect; il arriva même que des gens qui nous avaient insultés (et ils n'ont été qu'en petit nombre) furent pris à partie et réduits au silence par des ouvriers.

traits qui révélaient la fierté du caractère. « Je vous donne vingt-quatre heures pour sortir de mes États, » dit un jour à un émigré un prince allemand dont les possessions avaient fort peu d'étendue. « Monseigneur, répondit avec une spirituelle impertinence le gentilhomme, un quart d'heure suffira ! » (Vicomte de Broc, *Dix Ans de la vie d'une femme pendant l'émigration.*)

II

Départ pour Gand. — Un traiteur obligeant. — Proposition de passer en Angleterre. — Refus. — Départ pour Bruxelles.

Je fus obligé de quitter Ypres, par la crainte de l'invasion des Français et par l'ordre très sage du gouvernement. Je me décidai à aller à Gand, où j'arrivai le 27 octobre 1792. J'y suis resté à peine une semaine.

Il y avait, dans cette ville, comme à Ypres, une foule d'émigrés. Il y était aussi fort difficile de se loger et je me rappelle tout l'embarras que j'éprouvai pour trouver un gîte. J'avais marché, pendant tout l'après-midi, à la recherche d'une chambre, sans succès, et je me voyais déjà forcé d'aller demander l'hospitalité dans un couvent (ils étaient encombrés), quand

j'entrai chez un traiteur qui m'attira par la modicité de ses prix.

Le bonhomme, assez âgé, me questionna avec intérêt et apprit ainsi la situation où j'étais. Il me proposa aussitôt de me louer une petite chambre chez lui, offre que j'acceptai avec reconnaissance. La chambrette était sous les combles, mais j'étais encore heureux d'avoir un asile. Je fus donc installé, grâce à mon appétit, qui m'avait fait aviser cette boutique.

Je vis, dans cette ville, beaucoup de mes confrères, qui ne savaient, comme moi, de quel côté diriger leurs pas. On était bien parti, sans but toutefois, et sans savoir si nous pouvions compter sur les dispositions bienveillantes de de tels ou tels États. Nous n'avions pas non plus compté sur l'invasion des républicains, sur des succès que personne, dans le monde où nous vivions, n'avait pu prévoir et qui nous rejetèrent plus tard dans le fond de l'Allemagne.

De plus, les bourses étaient bien peu garnies, les bagages plus que modestes. Certes, la charité s'exerça envers nous, dans les Pays-Bas et ailleurs, avec un désintéressement auquel je ne saurais trop rendre justice, mais, s'il y avait certaines provinces où cette réflexion s'appli-

quait sans réticences, il y en avait quelques-unes où notre présence n'était pas encouragée, ni même vue d'un bon œil.

C'est à Gand que je commençai vraiment le rude apprentissage de la vie d'un exilé, composée de moments pénibles et parfois tragiques, traversés par des accalmies et des marques d'intérêt qu'il faut avoir éprouvées pour en comprendre l'effet salutaire et réconfortant sur nos cœurs brisés par la lutte et l'adversité.

Un abbé, entrevu autrefois, que j'avais rencontré la veille, m'aborda de nouveau le lendemain dans la rue et me proposa de passer avec lui en Angleterre. Ils étaient cinq prêtres, du même diocèse, qui avaient formé ce projet et devaient partir dans deux ou trois jours. Tout était prêt et le bateau choisi. Je ne voulus pas m'associer à ce voyage. D'abord, le prix du passage était élevé et mes ressources limitées; et puis, je ne voulais pas, à cette époque, m'éloigner autant de la France et de mes paroissiens, qui m'avaient promis d'entretenir avec moi une correspondance suivie. Je n'oublierai jamais les marques de dévouement qu'ils m'ont données et les sacrifices qu'ils ont faits à mon égard.

Je dois dire que j'avais également conservé

alors au fond du cœur, comme mes confrères, l'espoir de voir l'ordre renaître et la bonne cause triompher. L'excès de l'anarchie ne pouvait, disait-on, durer longtemps et d'ailleurs, les alliés auraient bientôt fait de réduire ces audacieux malfaiteurs.

On a vu, depuis, comment tous ces espoirs ont tourné. Je restai donc dans les Pays-Bas. Je ne l'ai jamais regretté, bien que je sois passé, dans la suite, par bien des misères.

Je ne fis pas un long séjour à Gand. Mon hôte se nommait Cassé ; c'était un excellent homme et je n'eus qu'à m'applaudir d'être par hasard entré chez lui.

J'avais appris la présence à Bruxelles de M. l'abbé Dargent, grand-vicaire de l'archevêque de Paris, auquel je m'empressai d'écrire, pour lui faire part de ma situation et lui demander de bien vouloir s'y intéresser.

Dans le moment où j'attendais sa réponse, je reçus une lettre de Louvain, d'une personne que je ne connaissais nullement, mais qui me donnait des nouvelles de ma paroisse, à Paris, et, bien que cette lettre ne contînt que peu de mots, je vis que tout allait de mal en pis, qu'il ne nous fallait compter sur aucun revirement prochain,

et que j'avais sagement fait d'émigrer. Si j'avais différé, les difficultés auraient été bien plus considérables et j'aurais très probablement péri.

Pendant ces quelques jours, je dis la messe dans plusieurs couvents, et, le jour de la Toussaint, à l'église de Saint-Nicolas.

III

Les abbés Dargent et de Floirac, vicaires généraux. — Départ précipité de Bruxelles. — Les émigrés sur les routes en 1792. — Souffrances et misères.

La réponse de l'abbé Dargent m'arriva sans beaucoup de retard. Il se mettait, autant que cela lui était possible, à ma disposition, mais il m'avertissait en même temps, que les affaires tournaient fort mal, qu'on avait les plus grandes appréhensions pour la sécurité des étrangers, qu'on était menacé de tous les côtés, et, qu'en attendant, il me proposait d'aller résider dans l'abbaye de Grandpré, près de Namur, où il me ferait admettre.

Je résolus de partir aussitôt. Mon bagage n'était pas long à faire et, le soir même, je partis pour Bruxelles. Dans la voiture, je me trouvai

avec des personnes qui me confirmèrent les mauvaises nouvelles. Les Français venaient de remporter une grande victoire, les alliés étaient en déroute et les républicains marchaient, disait-on, sur Bruxelles. Tout le monde était dans la désolation. On racontait pis que pendre des horreurs commises par les sans-culottes; beaucoup fuyaient au plus vite et prenaient les routes du Nord.

C'est dans ces tristes conditions que j'arrivai à Bruxelles. J'y trouvai l'abbé Dargent, qui me dit que, vu les circonstances, Namur était trop près de la frontière et qu'il me valait mieux chercher un asile plus loin, ce qu'il allait faire lui-même.

Je vis aussi l'abbé de Floirac, autre grand-vicaire de Paris, qui me donna les mêmes conseils et y ajouta le don de quelques subsides, regrettant de ne pouvoir faire plus. Ces Messieurs me remirent des lettres de recommandation pour Maëstricht, où tous les deux m'engagèrent à me rendre, m'assurant que j'y serais bien reçu. Quelques émigrés me disaient que cette ville était encore trop près et que je ferais mieux de m'éloigner le plus possible, mais, ne connaissant personne dans les endroits qu'on me désignait,

je pris le parti de m'en remettre à la Providence.

Je partis donc presqu'aussitôt de Bruxelles, le 7 novembre 1792, bien peu rassuré sur l'avenir. Mon départ fut précipité; je dus me séparer, sans pouvoir leur dire adieu, de mes deux confrères, qui, eux-mêmes, prenaient une autre route et avaient l'intention de passer en Angleterre.

Il m'eût été impossible de les suivre; mes ressources étaient épuisées et, sans le don de l'abbé de Floirac, j'eusse été réduit à rien. Je ne devais pas compter sur les promesses de mes paroissiens, qui ne pouvaient rien m'envoyer directement, et qui, d'ailleurs, ont toujours éprouvé les plus grandes difficultés pour trouver des occasions. Je me voyais déjà obligé d'avoir recours à la charité publique. L'abbé Dargent m'avait donné une lettre pour le chanoine Schrammen, à Maëstricht, auquel il avait été lui-même recommandé et j'en avais une autre pour l'abbé Vangulpen, de la paroisse de Notre-Dame.

Muni de ces seuls viatiques, je m'acheminai vers cette ville. Par l'intermédiaire d'un brave homme, chez lequel j'étais descendu, j'obtins

mon passage *gratis* sur une voiture qui se rendait à Louvain, ce qui me fit faire une économie sur mes frais de voyage.

Je vois encore les routes à ce moment-là. Tous les émigrés fuyaient au plus vite. On ne rencontrait que voitures et chariots de toute espèce, échelonnés dans toutes les directions, où s'entassaient des familles entières, avec leurs bagages. Les auberges, sur la route, étaient encombrées. Les accidents étaient nombreux, roues cassées, voitures versées, caisses et malles dans la boue, malheureux se lamentant et cherchant à se mettre à l'abri.

Bien que chargés outre mesure, nous recueillîmes cependant un vieillard, qui, victime d'un de ces accidents, essayait de faire à pied la route que nous suivions. Fatigué et harassé, cet émigré eût été bientôt obligé de s'arrêter et de rester en plein champ.

Des cavaliers portaient des femmes en croupe, et ce tableau de l'émigration n'était pas encourageant pour celui qui venait de franchir la frontière. Le soulagement que j'avais éprouvé en me trouvant hors de France, et qui, jusque-là, m'avait soutenu, fit bientôt place à une notion plus exacte de notre situation. J'eus besoin de tout

mon courage pour envisager avec sang-froid et résignation, les épreuves qui nous attendaient, et que, maintenant je voyais arriver sans me faire d'illusions[1].

A Louvain, grâce à l'intervention d'un ecclésiastique de la ville que je rencontrai en arrivant, je trouvai, moyennant un prix modique, passage pour Diest, où je fus obligé de quitter mon voiturier, qui s'en allait dans une autre direction que la mienne.

A Diest, je m'abouchai avec deux émigrés qui se rendaient à Aix-la-Chapelle et qui consenti-

1. « Depuis que la cause des émigrés était celle des vaincus (après la retraite du duc de Brunswick), ils ne devaient plus qu'à la pitié, l'hospitalité que leur refusait la politique. Cette fuite à travers l'exil, ces départs continuels, ces voyages dont on comptait les jours par les hôtelleries, étaient une des grandes épreuves de la vie d'émigration... Chacun de son côté se hâtait, afin de pouvoir partir plus facilement. On se jetait sur les chevaux de poste, qui devinrent bientôt insuffisants... L'encombrement à Cologne fut si grand, qu'une partie des familles couchèrent dans leurs voitures, faute d'auberges... » Mme de Changy, à laquelle nous empruntons ces détails, ajoute dans ses *Souvenirs* : « Nous arrivâmes enfin à Rotterdam bien fatigués, mais avant d'y trouver un gîte, nous essuyâmes une inhospitalière réception. Mis à terre avec nos bagages, nos maris allèrent chez un Anglais pour lequel ils avaient une lettre de recommandation. Ils étaient convenus, moyennant six francs, avec un marchand de chaises, qu'il nous garderait jusqu'à leur retour. Mais il nous mit à la porte en nous menaçant d'une chaise et en criant : *Raousle !* » Errants et transis de froid, ils finirent par rencontrer un prêtre français qui les recueillit provisoirement.

rent à m'admettre en tiers, avec eux, jusqu'à Maëstricht. Je vécus de peu le long de la route ; et de Bruxelles à Maëstricht, je me contentai d'un repas par jour, voyageant presque continuellement.

IV

Arrivée à Maëstricht. — MM. Schrammen. — L'auberge de l'Ange. — Les R. P. Récollets. — Maladie. — Les compagnies d'Autichamp. — La Terreur en France. — La mort de Louis XVI et les émigrés.

J'arrivai à Maëstricht[1] le 9 novembre 1792, après être passé par Hasselt. A mon arrivée dans cette bonne ville, je me rendis chez MM. Schrammen, dont l'aîné, brasseur, avait un établissement important. Je présentai ma lettre et fus reçu par toute la famille avec une cordialité qui me toucha vivement. M. Schrammen, et

1. Maëstricht, ville de 31.000 habitants, capitale du Limbourg hollandais, jadis place forte, est divisée par la Meuse en deux parties très inégales. La partie située sur la rive droite forme le faubourg de Wick, où se trouve l'église Saint-Martin.

Sur la place Writhof, est située la cathédrale Saint-Servais, l'un des plus anciens monuments de l'époque romane.

particulièrement son frère, le chanoine de Saint-Servais, ont fait pour moi tout ce que je pouvais attendre de cœurs vraiment chrétiens et charitables. Ils m'ont aidé et soutenu de toutes les façons.

Je suis allé loger à l'auberge de *l'Ange*, pendant quelques jours et ce sont eux qui ont payé ma dépense. Désirant être moins dérangé et plus au calme, je suis allé, de là, m'installer chez un boulanger, où j'espérais rencontrer ce que je cherchais. Malheureusement la maison était mal tenue et infestée de vermine ; aussi y fus-je si mal que je m'empressai d'en sortir.

Mais je tombai de fièvre en chaud mal, en louant, chez un perruquier, un petit logement qui ne valait pas mieux et où je ne pus rester.

Enfin, je fus ensuite loger chez le nommé Leson, rue du Gouvernement, où je pus me

Fondée par Saint Monulphe au sixième siècle, elle fut refaite en grande partie dans les premières années du onzième siècle et augmentée aux douzième, treizième et quinzième siècles.

Sur la place Notre-Dame, se trouve l'église Notre-Dame, fondée au cinquième siècle et reconstruite au neuvième. Sa façade principale forme un énorme massif carré, presque sans ouvertures, aux murailles rongées par les siècles et bardées d'ancres de fer.

A côté de la ville se trouvent les fameuses carrières de la montagne de Saint-Pierre, cryptes dont les parties connues peuvent être évaluées à 20 kilomètres de longueur, sur 10 de largeur.

reposer et vivre mieux à ma guise. La maison était convenable et, bien que très à l'étroit, je me trouvais heureux de la paix dont je jouissais.

Par l'entremise de MM. Schrammen, j'obtins mon dîner chez les R. P. Récollets de cette ville, où des personnes charitables payaient pour dix ecclésiastiques émigrés, qui étaient obligés de dire, toutes les semaines, quatre messes à la décharge du couvent. Ma santé était loin d'être bonne et, peu après, je finis par me sentir dans un état de souffrance si marqué, que je craignais à chaque instant de voir le mal s'aggraver. Mon estomac ne digérait presque plus rien. C'est ce qui fit que je ne pus rester longtemps dans ce couvent. La nourriture y était déjà bien maigre et fort peu abondante, quand les bons Pères Récollets firent une réforme qui me mit dans le cas de me retirer et d'employer le peu d'argent qui me restait à me nourrir et à me soigner.

Grâce à Dieu, avec un régime approprié, que je suivis exactement, je me remis promptement et pris assez de forces pour pouvoir affronter les épreuves qui nous étaient réservées.

Maëstricht était remplie de réfugiés. Cette ville avait, comme garnison, un corps d'émigrés, sou-

tenu par quelques troupes hollandaises. Le marquis d'Autichamp[1] les commandait pendant le siège que nous eûmes à souffrir, à la fin du mois de février 1792.

Je retrouvai là plusieurs personnes que j'avais connues. C'est alors également que j'appris la mort de l'infortuné et vertueux Louis XVI, horrible forfait que des Français égarés et en délire ne craignirent pas de commettre pour asseoir dans le sang les fondements de leur affreuse tyrannie, plus odieuse encore par les grands mots de liberté et de fraternité dont ils la paraient.

Pendant bien longtemps, l'histoire ne pourra pas comprendre comment des hommes, en grand nombre modérés, et qui, plus tard, se rallièrent sans protester à l'autocratie la plus dure, se

1. Autichamp (Jean-François-Thérèse-Louis de Beaumont, marquis d'), né à Angers, en 1738, aide de camp du maréchal de Broglie pendant la guerre de Sept Ans, commanda la gendarmerie à Lunéville en 1770. En 1789, il émigra à Turin, à la suite du prince de Condé, dont il était l'écuyer et organisa, ensuite, à Coblentz, avec trente gentilshommes, un corps de 700 gendarmes, appelé les hommes d'armes à cheval, dont il reçut le commandement. Il fit la campagne de 1792, concourut à la première défense de Maëstricht, en 1793; passa depuis en Angleterre et prit enfin du service en Russie, où il resta jusqu'en 1815.

Gouverneur du Louvre, pendant la Restauration, il défendit, en 1830, malgré ses 91 ans et ses infirmités, le Louvre contre les insurgés. M. d'Autichamp est mort à Paris, en 1831, laissant des *Mémoires* sur son émigration.

laissèrent imposer ce vote sanguinaire. Et ces hommes formaient certainement la majorité de cette inique Assemblée !

Mais, à cette époque, la peur avait éteint tout sentiment généreux. La terreur avait oblitéré les consciences ! J'ai vu de près combien il était difficile de se soustraire à cette peur irréfléchie qui hantait tous les cerveaux et qui faisait trembler, derrière leurs portes verrouillées et leurs rideaux tirés, les familles, même les moins compromises, quand on entendait, dans la rue, les pas d'une bande de gens armés. On vivait continuellement sous la menace de perquisitions, et malheur à vous si le moindre papier, même le plus innocent, pouvait se prêter à un sens *antipatriote !* On était arrêté et conduit à la section, d'où, presque jamais, on ne rentrait chez soi.

J'ai vu des pères hésiter à écrire à leurs fils, de crainte de laisser échapper un mot qui pût prêter à des soupçons ; j'ai vu des gens brûler hâtivement tous leurs papiers et sacrifier ainsi des titres dont la perte fut pour eux un malheur irréparable ; j'en ai vu, au bruit d'une troupe montant leur escalier, avaler des lettres insignifiantes, mais que la peur leur faisait paraître compro-

mettantes [1]. Anxieux, haletant, on écoutait, sans oser faire un mouvement, le bruit des pas s'affaiblissant par degrés : les enfants même semblaient comprendre le régime de terreur qui pesait sur tout le monde et évitaient souvent les cris et les amusements de leur âge.

Cependant, au milieu de ces épouvantes, les dévouements n'étaient pas rares. J'en sais quelque chose pour ma part ; les braves gens, les amis sûrs, qui m'ont caché et secouru, et ce courageux et dévoué Billaud, que je ne pensais pas remercier pour la dernière fois, quand je l'embrassai au moment où nous nous séparâmes à Messines, après ma sortie de France. J'en aurais

1. « On ne pouvait correspondre qu'à de bien rares intervalles et par le moyen, toujours si incomplet, de communications verbales, transmises par des étrangers et des voyageurs ; car qui eût osé confier ou recevoir une lettre, qui, surprise, égarée ou dénoncée, devenait un double arrêt de mort ? Le commerce seul pouvait rendre de tels services, et, hommage lui soit rendu, il fut sous ce rapport le bienfaiteur de l'émigration. Dans les deux premiers mois de mon séjour à Cologne, j'avais pu assez facilement faire parvenir mes lettres à mes parents. Ceux qui s'en étaient chargés étaient de la sorte accrédités auprès d'eux, et, quand il devint impossible d'oser écrire, quand, à la fin de la dernière lettre de ma mère, je lus ces mots : « *Ne réponds pas et n'écris plus,* » la personne qui me la remit voulut bien continuer l'intermédiaire entre ma famille et moi... Combien de têtes précieuses tombèrent en France pour des lettres écrites par un père, un frère, un fils, un époux !... Toutes les affections de la nature étaient brisées par l'inexorable loi d'un silence réciproque. » (Norvins, *Mémorial*, t. I.)

à nommer beaucoup, qui n'hésitèrent pas à cacher dans leurs maisons mes malheureux confrères. Plusieurs familles de ma paroisse avaient même établi une sorte de roulement ; n'osant pas garder trop longtemps un suspect chez elles, on le conduisait pendant la nuit, chez une autre, qui le remettait, plus tard, à une nouvelle. En quinze jours, j'ai vu changer cinq à six fois d'asile. Il fallait, surtout, ne pas éveiller la méfiance des portiers, qui, de tous, étaient les plus dangereux.

Je dois ajouter, qu'au milieu de ces horreurs et de ces tueries sanglantes, la vie sociale suivait son cours ; les théâtres, les lieux de réunion restaient ouverts et les rues étaient animées. J'ai entendu raconter que des gens qui allaient à des soirées ou à des représentations, se rencontraient avec les massacreurs qui suivaient les charrettes où étaient entassés les corps des victimes. Certains affectaient, par peur ou par indifférence, une quiétude, une sécurité, dont on aurait peine à se faire maintenant une idée.

Je retrouvai à Maëstricht, M. D..., ancien officier de cavalerie, qui habitait Paris et que j'avais connu assez intimement. Il servait dans le corps du marquis d'Autichamp, mais à la suite de je

ne sais quelle affaire, il quitta la ville et je ne le revis plus. Il m'avait introduit auprès de quelques personnes qu'il fréquentait, notamment chez M. le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, dont je n'eus qu'à me louer par la suite.

La mort du Roi ne produisit pas les sentiments d'horreur et de colère qu'on pourrait supposer parmi les émigrés. Je dois à la vérité de dire que, depuis longtemps, j'avais entendu critiquer amèrement les actes de cet infortuné martyr et que, même avant mon départ de Paris, une partie de la noblesse condamnait absolument la marche qu'il avait adoptée. J'assistai à Maëstricht, notamment chez M. D..., à des scènes véritablement scandaleuses. Tout en faisant la part des malheurs qui avaient aigri le caractère de nombreux réfugiés, je voyais, avec un douloureux étonnement, des gentilshommes, qui avaient tout sacrifié à l'honneur, oublier le respect et l'obéissance qu'ils devaient à leur Roi.

Aucun des usages, qui accompagnent à l'ordinaire un deuil royal, ne fut observé, et, si le malheur des temps ne s'y prêtait pas, la catastrophe était pourtant assez horrible pour qu'elle méritât, au moins, le juste tribut que l'on rend

à un cercueil. La mémoire de Louis XVI dut attendre des jours meilleurs, et je fus, pour ma part, si scandalisé des propos qu'on avait l'air d'étaler complaisamment, alors que le bourreau avait encore les mains rouges de sang, que je pris le parti de rester éloigné de ces réunions. Les tendances funestes, les divisions, que présageaient de tels commentaires, me firent faire de bien tristes réflexions sur l'avenir qui nous attendait[1].

Je dois dire cependant que tous ne pensaient point ainsi; mais la légèreté française avait si

1. Une forte proportion de la noblesse était mécontente et ne se gênait pas pour le faire voir. Dans l'armée de Condé, un grand nombre de gentilshommes tenaient des propos étranges, et manifestaient hautement leur indignation contre le *Parti de la Cour*. Telle, par exemple, cette conversation que Norvins entendit à un bivouac devant Thionville, et cependant les revers n'étaient pas encore venus: « Ces Messieurs de la Cour, disaient-ils, trouveront bientôt à qui parler. Nous autres, gentilshommes de la province, nous ne voulons plus de ces privilégiés... Une fois rentrés, il faudra bien qu'on fasse maison nette de tous ces freluquets. » Un autre reprit: « Et qu'est-ce qui a causé la *révolte* actuelle? C'est le luxe de la Cour. Le roi et la reine n'ont pas besoin d'avoir mille à douze cents chevaux dans leurs écuries. Quatre équipages à huit suffisent et une douzaine pour la selle... » Le garde, se voyant soutenu, continua avec une verve singulière à développer ses projets de réformes et son éloquence de faubourg obtint un chorus général. Moi seul, je gardais le silence, quand l'un d'eux, dont l'accent insicif révélait la province, dit ce mot, si souvent répété: « Nous allons les remettre sur leur trône, mais qu'ils s'y tiennent bien! Car, je le déclare, je ne *rémigre* plus. »

peu perdu ses droits, malgré les calamités présentes, que beaucoup acceptaient sans contrôle et par entraînement, des idées et des jugements dont ils auraient rougi, si les esprits avaient été moins montés.

V

Siège de Maëstricht. — Surprise d'un parti d'émigrés. — La situation. — Les prêtres réfugiés. — Incendies et bombardement. — Un abbé, volontaire de 92, prisonnier. — Le cardinal de La Rochefoucauld. — Levée du siège. — Prisonniers et blessés français. — M. de Bienville. — Désastres et épidémies.

Nous vivions dans une alerte continuelle. Tantôt on annonçait la marche victorieuse des républicains, qui renversaient tout sur leur passage, tantôt on se réjouissait de leurs prétendues défaites. Les émigrés eux-mêmes, qui passaient et qui, souvent, avaient dû traverser les lignes françaises, nous renseignaient très mal. Les officiers ne nous parlaient pas des opérations militaires, et, sans les nouvelles que nous donnaient les bons Hollandais, nous aurions vécu sans presque rien savoir.

Tout à coup, nous apprîmes que les hostilités se rapprochaient et que nous allions être investis. De grands mouvements de troupe s'opéraient autour de nous. Beaucoup faisaient leurs paquets pour se réfugier ailleurs, mais les portes furent fermées et l'ordre fut donné de ne laisser sortir personne. Les républicains venaient de faire, à l'improviste, une démonstration contre la ville, sans succès et sans oser s'approcher trop près.

C'était vers la fin de février. Les remparts furent garnis de troupes et le canon commença à se faire entendre. On croyait si peu à cette invasion qu'un parti d'émigrés français fut surpris dans un village très voisin de la ville, pendant que ces Messieurs prenaient leur repas. Ils n'eurent juste que le temps de sauter sur leurs chevaux et de fuir ventre à terre, abandonnant armes, effets et harnachements, dont ils s'étaient débarrassés, croyant l'ennemi fort loin dans le pays.

Je les vis rentrer en désordre ; plusieurs chevaux n'avaient que la bride ; quelques-uns de ces Messieurs étaient sans coiffure et tous s'estimaient heureux d'avoir pu se sauver, car ils n'étaient qu'une vingtaine, contre des forces

qu'ils croyaient monter à près d'un millier d'hommes [1].

Cette alerte donna à réfléchir ; toutefois les républicains, qui avaient occupé ce village, se retirèrent presque aussi vite qu'ils étaient venus, et manquèrent bien être enlevés dans une sortie que firent nos troupes. Peu de temps après, le gros de l'armée française arriva. On voyait les feux des bivouacs dans un rayon très étendu, autour de la ville, et nous dûmes nous résoudre à subir les horreurs d'un siège.

Je me rappelle qu'on disait que les républicains étaient commandés par un général étranger, qui avait tout quitté pour embrasser les idées révo-

1. Nous trouvons, dans le *Journal du canonnier Bricard*, le récit de cette alerte, qui manqua, en effet, être fatale aux cavaliers d'Autichamp. Voici ce passage : « Le 10 février 1793, départ pour aller cantonner dans un village, proche Maëstricht. Des émigrés français qui occupaient cet endroit n'eurent que le temps de se sauver sur leurs chevaux, à poil. Nos grenadiers entrèrent dans une grande maison et y trouvèrent une table couverte d'un repas superbe qui venait d'être servi, des malles pleines d'effets précieux, des épées et des pistolets très riches, ainsi que des habits d'anciens gardes du roi de France. Nos soldats eurent la précaution de ne pas manger du repas préparé.

Nous nous trouvions très embarrassés dans ce village, car nous n'étions qu'à une très petite distance de Maëstricht et nous n'étions que quatre bataillons. Pour comble d'inconvénient, nous n'avions pas de cartouches. Le soir un escadron de cavalerie hollandaise vint voltiger dans nos environs, aussitôt nous nous mîmes en bataille. La cavalerie ennemie rentra dans Maëstricht. »

lutionnaires. Des coups de main furent tentés de part et d'autre, mais les surprises ne réussirent pas. Une nuit je fus réveillé par les grondements du canon et j'entendis des bombes éclater près de notre maison : on bombardait la ville.

Pendant quelques jours, notre situation fut bien mauvaise ; la population s'entassait dans les caves, et l'on se demandait ce que nous allions devenir, si nous tombions au pouvoir des Français. Il y avait dans Maëstricht une foule de prêtres émigrés ; nous avions été surpris par cette brusque attaque et les rares d'entre nous qui avaient voulu essayer de s'échapper, avaient dû, au plus vite, rentrer dans la ville.

Les incendies étaient assez fréquents, et nous faisions la chaîne avec les habitants. Heureusement, l'eau ne manquait pas. Notre zèle fut apprécié des bourgeois, qui nous avaient toujours montré la meilleure bonne volonté. Le feu prit deux fois à l'hôpital ; il fallut évacuer les malades et les blessés, mais il fut vite éteint et l'on prit la précaution de déposer auprès des portes de grands tas de fumier qu'on jetait aussitôt qu'un obus avait mis le feu à quelque endroit.

Un matin, au moment où je reconduisais, avec deux de mes confrères, un malheureux blessé

dans sa maison, un obus, que nous n'avions pas entendu venir, éclata avec un horrible fracas dans la cour contiguë à celle où nous passions. Le mur, qui nous séparait d'elle, était à peine de notre hauteur, aussi fûmes-nous couverts de graviers et de poussières et aveuglés par la fumée, bien heureux encore d'en être quittes à si bon marché.

Les nôtres se défendaient avec vigueur et répondaient avec les canons des remparts, ce qui faisait souvent taire les batteries des républicains. On amenait aussi des prisonniers : j'en vis quelques-uns qui me dirent qu'ils servaient contre leur gré et qu'ils s'étaient laissé prendre exprès. Ces malheureux avaient beaucoup souffert et étaient bien mal vêtus. Ils ajoutèrent qu'on ne leur avait donné qu'une mauvaise capote et qu'ils avaient conservé, pendant l'hiver, les pantalons de toile avec lesquels ils avaient été réquisitionnés. Aussi y en avait-il de toutes les couleurs. Par les grands froids, ils avaient été réduits à s'entourer les jambes avec de la paille, pour pouvoir marcher. J'en ai vu en sabots; d'autres avaient des chaussures de toutes les formes. Ils ne se faisaient pas faute de crier contre leurs généraux et contre les ty-

rans qui gouvernaient la France et qui les avaient arrachés à leur pays. Je rencontrai quelques volontaires de Paris; aucun n'était de ma paroisse.

Un jour, un prisonnier, qui paraissait plus instruit et plus réservé que les autres, me prit à part et me demanda un entretien particulier. Il m'avoua alors qu'il était prêtre, vicaire dans une ville dont j'ai oublié le nom, et que, dénoncé et poursuivi, il n'avait rien trouvé de mieux pour échapper aux recherches que de gagner la frontière. Là, il s'était engagé dans un bataillon de volontaires, à l'aide de papiers qu'un ami compatissant lui avait procurés.

J'obtins l'autorisation de le conduire chez Mgr le cardinal de La Rochefoucauld [1], qui s'entremit en sa faveur et le garda chez lui. Il

1. La Rochefoucauld (Dominique de), né à Saint-Elpis, près de Mende, en 1713, d'une branche obscure et pauvre de cette famille, dut sa fortune à M. de Choiseul, évêque de Mende. L'archevêque de Bourges, Guillaume de La Rochefoucauld, le fit élever et le nomma son grand-vicaire. Il fut sacré archevêque d'Albi, le 29 juin 1747. Membre des assemblées du clergé en 1750 et 1755, il fut nommé, en 1759, à l'archevêché de Rouen. Il fut promu au cardinalat le 1er juin 1778. Député aux Etats Généraux, il présida la chambre du clergé, et refusa de prêter serment. Il fut un des derniers à émigrer. Il se rendit dans les Pays-Bas, en septembre 1792, et demeura successivement à Maëstricht, à Bruxelles et à Münster et trouva partout moyen de venir en aide aux malheureux prêtres émigrés. Il mourut à Münster, le 25 septembre 1800, à l'âge de 87 ans, d'une attaque de goutte remontée.

partit aussitôt après la levée du siège et je ne le revis pas.

Au commencement du mois de mars, le feu des républicains se ralentit et nous pûmes respirer un peu. Les batteries des remparts redoublaient au contraire d'activité. Il y eut, tout à coup, une accalmie complète dans les tranchées de nos adversaires. Cette nuit-là, on entendait le bruit d'une grande quantité de chariots qui filaient dans la direction de Tongres. Il y avait partout des rumeurs confuses, mêlées à des décharges de mousqueterie et d'artillerie, car les troupes assiégées firent une vigoureuse sortie et l'on entendait le bruit des chevaux et des canons.

Au matin, il entra dans la ville des colonnes considérables de prisonniers, escortés par la cavalerie hollandaise. On disait qu'un corps entier de républicains avait été entouré et avait mis bas les armes[1]. Ces militaires étaient dans un état

1. Le canonnier Bricard, dans son *Journal*, rend compte ainsi de cette affaire : « Vers la nuit, il vint des ordres qui confirmèrent les malheureuses nouvelles. Plusieurs bataillons partirent à la hâte de la tranchée, avec ordre de se porter à la rencontre de l'ennemi. Soit que les assiégés eussent été instruits de nos revers par des espions, soit qu'ils eussent vu notre mouvement rétrograde, ils redoublèrent le feu, de manière que nous perdîmes beaucoup de monde. Sur les sept heures du soir, il vint un ordre d'aban-

déplorable ; beaucoup étaient blessés et l'on fut obligé de les entasser dans des locaux préparés à la hâte. Bientôt après, on évacua les blessés dans un grand bâtiment qui avait été endommagé par le bombardement et qu'on répara tant bien que mal.

Une grande partie de ces malheureux étaient de l'Angoumois et du Limousin. Ils nous racontaient les souffrances qu'ils avaient endurées pendant cette campagne d'hiver. Ils se plaignaient aussi beaucoup des discordes existant entre les généraux et disaient qu'une partie des forces qui auraient dû les soutenir pendant le siège, n'avait pas fait son devoir. Ces soldats, parmi lesquels il y avait quelques vieilles recrues de l'armée royale, n'avaient pas les idées exaltées qui régnaient à Paris et dans d'autres armées. Il eût été facile de les ramener à de meilleurs sentiments et j'en eus la preuve bientôt après.

donner la tranchée : le premier bataillon de la Haute-Vienne demeura pour aider à enlever les restes de l'artillerie. L'ennemi fit une sortie vigoureuse, mais il faisait si noir qu'il ne put profiter de notre fuite : cependant il fit beaucoup de prisonniers... On marchait à tâtons ; nous pûmes passer la Meuse au-dessus de Maëstricht, sur un pont de bateaux ; l'armée se rallia de l'autre côté. Le lendemain, à la pointe du jour, toutes les troupes n'étaient point encore arrivées. Quantité s'étaient égarées, beaucoup avaient été faites prisonnières. »

Pendant quelque temps, la campagne environnante fut sillonnée de troupes. On annonçait des combats sanglants aux environs, et la retraite précipitée des Français. Les blessés affluaient et leur passage dans la ville était continuel.

La vie, au milieu de ce tumulte, devenait de plus en plus difficile, et ma santé, très précaire depuis quelque temps, surtout à la suite des fatigues occasionnnées par le siège, me fit craindre un moment de ne pouvoir vaquer à mes besoins. Heureusement, le vicaire de Saint-Nicolas, excellent et digne prêtre, me fit prendre un élixir qui me remit en peu de jours, et me redonna les forces nécessaires pour venir au secours des malheureux blessés dont la ville regorgeait.

Entre autres personnes dont j'avais fait la connaissance et qui s'étaient, comme moi, réfugiées à Maëstricht, je nommerai M. de Bienville, qui avait exercé la médecine et qui soignait avec zèle tous les émigrés. Pendant le siège, il sortait souvent avec les compagnies d'Autichamp, et prodiguait ses secours aux blessés jusque sous le feu de l'ennemi. Je lui dois une bien grande reconnaissance, car il contribua bientôt à me sauver la vie.

Les pauvres villages qui entouraient Maëstricht

avaient affreusement souffert du passage des républicains et du pillage qui en avait été la conséquence. Presque toutes les chaumières étaient brûlées et rasées, les champs dévastés et ravagés par les bombes et le passage de l'artillerie. La plupart des habitants avaient fui et, quand ils revinrent, ils furent en proie aux misères de la famine et à la maladie. Une épidémie de fièvre putride régnait déjà. Ils affluèrent dans la ville, à peine vêtus, tremblant de faim et de froid. On les ramassait sous de misérables abris et il fallut créer des hôpitaux supplémentaires.

L'épidémie s'étendit avec une rapidité foudroyante, et l'on fut obligé de prendre des mesures énergiques. Malheureusement, elles vinrent trop tard. La plus grande partie de la garnison était partie, ce qui donna quelques locaux disponibles. Malgré les mesures prises, l'encombrement était encore tel que de pauvres malades restaient quelquefois sous des hangars mal clos, exposés au vent et aux variations de la température. Aussi les décès furent-ils très nombreux.

Tout le monde prêta un concours dévoué aux autorités, surtout parmi les prêtres émigrés,

dont le nombre était considérable. Mais si les dévouements ne se comptèrent pas, l'épidémie frappa cruellement mes malheureux compatriotes et je ne fus pas épargné. Cette ville fut le tombeau d'une foule d'entre nous.

M. le cardinal de La Rochefoucauld, et M. l'évêque de Clermont[1], qui était aussi à Maëstricht et dont je suis né le diocésain, m'avaient proposé de me charger, après le siège, de la conduite de l'hòpital pour les émigrés et les prisonniers malades ou blessés. Je m'associai M. l'abbé de Kermorvan, official de... et M. l'abbé Frontault, curé des Ponts-de-Cé, près Angers, qui avait été enfermé aux Carmes, à Paris, dans le temps des massacres et qui avait été sauvé du carnage. Je dois y joindre M. des Moulins, curé en Bretagne.

1. Bonal (François de), né le 9 mai 1734, au château de Bonal, dans le diocèse d'Agen, devint grand-vicaire de Chalons-sur-Saône, directeur général des Carmélites et fut nommé, le 6 octobre 1776, à l'évêché de Clermont. Nommé député à l'Assemblée des Etats Généraux, il y fit preuve d'un grand caractère et ne se laissa intimider par aucune des mesures prises contre ses confrères. Contraint d'émigrer en 1792, il se réfugia en Allemagne et dans les Pays-Bas ; puis, de là, passa en Angleterre, où il mourut en 1800.

Il avait écrit à Louis XVI, dans la prison du Temple, une lettre qui fut insérée au *Moniteur* du 6 décembre 1792. Lorsque les temps étaient devenus plus difficiles, c'était à lui que le roi s'était adressé pour être éclairé sur les questions qui intéressaient sa conscience.

VI

L'hôpital français. — Contagion et misère. — Entre la vie et la mort. — Le cardinal de la Rochefoucauld; les Évêques de Clermont, d'Auxerre, de Chartres et de Boulogne. — Le baron de Wassenaër. — Le clergé de Maëstricht. — Les autorités. — Le peuple. — Soins et dévouements.

Nous nous sommes alors installés à l'hôpital, où nous avons pris le service et assisté les malades. Tout était plein et, dans la plupart des salles, les conditions hygiéniques nécessaires manquaient complètement. On ne pouvait ni aérer, ni procéder suffisamment à certains soins de propreté. C'était une misère. Aussi l'odeur qui se dégageait, surtout le matin, était-elle suffocante, et il n'est pas étonnant, qu'avec des conditions pareilles, les décès fussent fréquents.

Il se passait bien peu de temps sans que nos

soins fussent réclamés et aussitôt que dans un lit, une place était libre, elle était immédiatement occupée. Je dois ici rendre cette justice, que de tous les soldats prisonniers malades que j'ai vus, je n'en ai pas trouvé un seul qui ait été récalcitrant aux remontrances que je leur ai faites. Tous ceux que j'ai confessés et administrés ont rétracté, avec plaisir et publiquement, les serments qu'ils avaient faits et ont déclaré vouloir réparer, autant qu'il était en eux, le mal auquel ils avaient participé directement ou indirectement. Ils m'ont déclaré, en outre, être dans l'intention, si la liberté leur était rendue, de ne plus porter les armes contre leurs souverains légitimes et contre la religion de leurs pères, dans laquelle ils voulaient mourir.

Je continuai, bien que souffrant, mon service autant que je le pus, mais la maladie contagieuse dont j'ai parlé ne tarda pas à m'atteindre et je dus m'aliter. Je ne fus pas le seul : M. de Kermorvan, M. Frontault, M. le vicaire de Saint-Nicolas de Maëstricht, le père des pauvres et le protecteur des prêtres français, furent atteints également et ne purent échapper ; ils reçurent bientôt la récompense de leurs travaux et de leur dévouement. En outre, un grand nombre de per-

sonnes de l'hôpital, servants et religieuses et beaucoup d'autres de la ville, qui étaient venues voir les malades, moururent en peu de jours.

J'ai dit combien nos salles, aménagées à la hâte, mal closes et mal aérées, encombrées de lits, étaient d'un service difficile et compliqué. Malgré la bonne volonté de tous, le nombre de ceux qui se dévouaient pour soigner les autres, était devenu si restreint, que, forcément, tout en souffrit. J'ai vu parfois des cadavres rester, pendant plusieurs heures, sur des brancards, au pied des lits où les malades venaient d'expirer, à peine recouverts d'un drap. Et le lit, encore chaud, était immédiatement occupé par un nouvel arrivant.

La maladie régnante était une sorte de typhus, amené par les misères du siège, les affreuses blessures occasionnées par les bombes, et l'arrivée de nombreux soldats blessés dans les combats qui suivirent. Elle sévissait surtout dans les hôpitaux militaires ; presque tous ceux qui y étaient employés en furent atteints et c'est ainsi qu'un grand nombre de mes confrères perdirent la vie.

Je fus, pendant longtemps, entre la vie et la mort et dans un état qui me permettait à peine

de me rendre compte de ce que je ressentais. On m'avait mis, heureusement pour moi, dans une petite chambre, où je me trouvais mieux et plus tranquille qu'au milieu des morts et des mourants. Je fus l'objet de soins particuliers et assidus de M. de Bienville, ce médecin français avec lequel j'avais eu les meilleurs rapports à Bruxelles et à Maëstricht. Je lui dois certainement la vie et je veux lui exprimer ici ma bien vive reconnaissance. Grâce à lui, je ne manquai pas des secours et des remèdes nécessaires; il venait me voir plusieurs fois par jour, et, pendant ma convalescence, me tenait compagnie quand ses services ne l'appelaient point ailleurs.

Je fus aussi comblé de soins par tous ceux qui me connaissaient, et c'est pour moi une bien douce satisfaction de me rappeler l'empressement que l'on mit à venir à mon aide. C'est surtout en exil, quand on se sent seul et abandonné, que l'on apprécie davantage ces marques d'affection et d'estime; elles ont laissé dans mon cœur une trace profonde.

M. le cardinal de La Rochefoucauld, M. l'évêque de Clermont, M. l'évêque d'Auxerre [1],

1. Champion de Cicé (Jean-Baptiste-Marie), né à Rennes, le 10 février 1725, sacré à Rome, par le pape Clément XIII,

M. l'évêque de Chartres, M. l'évêque de Boulogne[1], ainsi que N. N. vénérables confrères les prêtres exilés (ils étaient au nombre de cinq cent soixante, dans cette ville), m'ont veillé et soigné pendant ma maladie. Les personnes de la ville même y ont bien voulu prendre un intérêt particulier. Enfin, Dieu m'a rendu la santé.

Ma convalescence ne fut pas bien longue : le printemps arrivait ; l'air était meilleur et plus chaud. J'allais souvent me promener dans un jardin appartenant aux R. P. Récollets, jardin qu'ils avaient eu la bonté de mettre à ma disposition. J'y ai passé bien des après-midi, en compagnie de l'évêque de Chartres, très souffrant, lui aussi, et qui aimait à se chauffer aux rayons du soleil. Malgré tout nous voulions espérer

le 3 septembre 1758, évêque d'Auxerre. Il succédait à son frère (Jérôme-Marie) qui l'avait appelé auprès de lui pour le seconder dans l'administration de son évêché.

1. Asseline (Jean-René), né à Paris en 1742, docteur de Sorbonne, occupa la chaire d'hébreu pendant trente ans et devint grand-vicaire de MM. de Beaumont et de Juigné, archevêques de Paris. Sa distinction et sa modestie le firent choisir, en 1789, pour occuper l'évêché de Boulogne. Il émigra peu de temps après en Allemagne, donna plusieurs instructions et mandements sur les affaires du temps et refusa sa démission au moment du Concordat.

Après la mort de l'abbé Edgeworth, Louis XVIII l'appela auprès de lui. Il fut d'un grand secours à la famille royale, pendant son exil, jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 10 avril 1813. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de piété.



MAËSTRICHT. — ÉGLISE SAINT-SERVAIS

encore et nous ne voulions pas croire que l'avenir nous ménageait de longues années d'exil !

Je fus invité fréquemment dans les meilleures maisons de la ville et je n'aurai jamais assez de remerciements à adresser à cette bonne population, où tout le monde rivalisait d'ardeur pour nous secourir.

Je dois nommer, entre autres, M. le baron de Wassenaër, prévôt de Saint-Servais ; M. le baron Van den Straten, et son frère, chanoines ; M. l'abbé Rouland, grand chantre de Saint-Servais, et en général, tout le chapitre ; M. le prévôt, M. le chantre de Notre-Dame ; M. l'abbé Van Gulpen, et le chapitre de cette paroisse, qui ont fait pour nous tout ce qu'ils ont pu et nous ont comblés de soins et d'attentions.

Je ferai une mention particulière de M. le curé de Saint-Jacques, M. de Rohemer, chanoine de Saint-Servais ; j'y joindrai M. le curé de Sainte-Catherine et M. le curé de Saint-Martin de Wick, qui ont montré, à notre égard, les sentiments de véritables pasteurs. Je devrais aussi nommer quelques communautés qui se sont parfaitement bien comportées, entre autres, les Pères Capu-

cins, les Dames Sépulchrines, où je disais la messe tous les jours, et plusieurs autres.

Parmi les séculiers, je ne veux pas oublier M. Munich, bourgmestre, M. Olislagre, qui ont été les plus ardents protecteurs des prêtres persécutés. Tous ces Messieurs, magistrats et échevins, nous ont accueillis (la moitié est catholique et la moitié calviniste) avec toute la compassion possible.

Beaucoup ont donné asile dans leurs maisons à des ecclésiastiques ; d'autres, ne pouvant faire ce qu'ils auraient voulu, envoyaient les secours qui dépendaient d'eux. Les bourgeois en ont pris aussi chez eux ; des marchands, des pauvres, eux-mêmes, ont voulu le disputer en générosité à ceux qui jouissaient des biens de la fortune. Tous mes confrères, en général, ne sauront jamais assez se louer de cette ville hospitalière. Les catholiques et les protestants, à l'envi les uns des autres, nous faisaient du bien. Des juifs même ont voulu participer à cette œuvre.

J'ai connu plusieurs de mes amis qui avaient été accueillis et logés par des calvinistes, dont ils reconnaissaient avec gratitude les soins empressés et les bons procédés. Devant une pareille catastrophe, les divisions religieuses passaient

au second rang et l'on ne voyait plus que de malheureux persécutés auxquels les âmes charitables s'intéressaient sans arrière-pensée.

Personnellement, je n'eus qu'à me louer de tous ceux avec lesquels le hasard de mes déplacements me mit en rapport, dans les différentes provinces des Pays-Bas, et je serai toujours le premier à leur rendre justice.

Il n'en fut pas de même dans toutes les parties de l'Allemagne, et si, dans certaines régions, je rencontrai des sentiments analogues et une aide charitable, je fus, dans quelques autres, en butte à des vexations qui me rendirent parfois la vie dure et pénible. Obligé, pour me créer des ressources, de donner des leçons de français, je me trouvais l'objet de l'animosité et des soupçons des gens qui, comme moi, étaient chargés d'instruire les enfants des familles où j'étais admis. De là, des intrigues, des persécutions mesquines, qui ne me furent pas ménagées à certains moments.

L'épidémie s'éteignit enfin peu à peu, après avoir fait de nombreuses victimes, surtout dans les hôpitaux, où périrent plus des trois quarts des malades.

Quand, après ma maladie, je rentrai dans mon

logement, je m'aperçus que je n'étais plus reçu avec la même cordialité et que l'on cherchait une occasion de me le retirer. J'eus, peu de temps après, de très grands mécontentements et fus obligé de changer de maison. Je fus loger chez le sieur Meerse, menuisier, près du Gouvernement. J'ai eu beaucoup à me louer des procédés de cette famille à mon égard.

Ces bonnes gens me rendaient tous les services qui dépendaient d'eux. Si je me trouvais souffrant, ils s'opposaient à ma sortie pour aller prendre mes repas à la pension où je mangeais, et me retenaient à leur table. C'étaient des cœurs vraiment chrétiens et généreux. Ils avaient déjà donné l'hospitalité à un de mes confrères et me répétaient qu'ils étaient heureux de secourir les ministres du Christ.

Je m'occupai avec plaisir de leur jeune fils, enfant intelligent, aimant le travail et qui faisait des progrès rapides. Le père avait des sentiments delicats, au-dessus de sa profession; il se plaisait à causer avec moi et j'étais souvent étonné des connaissances variées qu'il avait acquises tout seul, au moyen de quelques livres que lui prêtait le vicaire de sa paroisse et qu'il lisait après ses journées de travail.

Je vécus là, bien tranquille, jusqu'à mon départ. J'allais, presque tous les jours, passer quelques heures chez mes confrères, ou chez les personnes qui m'avaient témoigné tant d'intérêt et de bienveillance et qui m'invitaient souvent à leur table. Ma santé devenait de jour en jour meilleure et il ne me resta bientôt plus de traces de la secousse terrible que j'avais éprouvée. Plusieurs de mes malheureux confrères ne furent pas si heureux que moi et conservèrent pendant longtemps une santé délabrée qui leur rendait l'exercice pénible et les déplacements encore plus difficiles.

Or, à cette époque, comme plus tard, on ne pouvait pas être sûr de rester un temps déterminé dans une ville ou dans un village. Tout dépendait des vicissitudes d'une guerre affreuse et telle qu'on n'en avait jamais vu. Été comme hiver il n'y avait nul repos à espérer et il fallait se tenir prêt, suivant que les chances favorisaient tel ou tel des adversaires.

Cette conjoncture arriva trop tôt pour nous tous. Je dus quitter Maëstricht et dire adieu à tous les amis que je m'y étais fait. Enfin, le 9 juin 1793, dans la matinée, le cœur serré et plein de regrets, je partis pour aller à Bruxelles.

VII

Départ pour Bruxelles. — Bandes de pillards. — Aix-la-Chapelle. — Liège. — Arrivée à Bruxelles. — L'auberge des Trois-Rois. — Changements de domicile. — Le clergé du Brabant. — Bienfaiteurs et Comités de secours. — Les abbesses de Cortemberg et de Forest.

Je voyageais par les voitures publiques. Au milieu des mouvements de toutes ces armées, les routes étaient peu sûres, et les émigrés, forcés de changer souvent de résidence, se trouvaient parfois dépouillés de leurs maigres ressources, et même assassinés. Je me rappelle surtout les brigandages de toute nature que des bandes d'éclaireurs, organisées par les Autrichiens, commettaient dans les campagnes. Ces soldats étaient la lie de divers peuples et n'avaient rien de ce qui caractérise les armées régulières. Ils ne faisaient jamais quar-

tier, et il faut ajouter que, quand un des leurs tombait entre les mains des républicains, il était immédiatement fusillé. Les paysans les craignaient autant que les ennemis et, partout où ils passaient, ce n'était que ruine et incendie.

La justice la plus sommaire était établie dans leurs compagnies. Mais, malgré les exécutions ordonnées par leurs officiers, on n'avait pas pu, et peut-être n'avait-on pas voulu leur imposer une véritable discipline.

Après la levée du siège de Maëstricht, trois émigrés, qui cherchaient à gagner la ville, étaient tombés dans leurs mains, non loin d'Eysden. Lorsqu'ils les eurent dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, ces brigands les attachèrent à des arbres. Ils commençaient à leur tirer des coups de pistolet, comme dans une cible, quand l'arrivée d'un officier mit fin à cette scène de sauvages. C'est avec la plus grande peine qu'il put même les arracher à la mort et faire lâcher prise à ces tigres altérés de sang [1].

1. A propos de ces *corps francs*, voici ce qu'en dit Norvins, dans son *Mémorial* : « J'eus l'occasion de voir de près ces *corps francs* que je n'avais fait que voir passer dans la campagne de France. A la honte d'un gouvernement chrétien, les hommes qui composaient ces régiments étaient recrutés par la voie de la presse, parmi les bandits, les malfaiteurs et même les condamnés de la Croatie, de la Mol-

L'un d'eux avait déjà reçu une balle dans la cuisse et c'est à l'hôpital, où il fut transporté, que j'appris tous ces détails.

Dans mon voyage, je passai par Aix-la-Chapelle et par Liège.

Je ne m'arrêtai que peu de temps à Aix-la-Chapelle, qui était encombré de troupes et où je ne connaissais personne. Je fus cependant bien reçu par un officier de police, auquel je fus obligé de me présenter, quand j'entrai dans la ville, à la descente de la voiture. Cet homme, qui faisait montre de quelques mots de français, me conseilla de ne pas rester longtemps, en me disant qu'il y avait déjà trop de réfugiés et que la population ne les voyait pas d'un bon œil. Il examina mes papiers et me dit ensuite que mon

davie, etc. Aussi les faisait-on voyager sans armes en pays ami. Il n'y avait d'armés que les sous-officiers et les officiers à qui un grade supérieur au leur était concédé en compensation du péril journalier que courait leur vie au milieu de ces brigands, dont une partie était mahométans ou renégats, et le reste sans aucune religion ni discipline. Il est vrai que ces officiers et sous-officiers avaient sur leurs soldats le droit de vie et de mort, selon l'occurrence. Une fois arrivés sur le territoire ennemi, on distribuait des armes à ces misérables et on leur retranchait la solde et les vivres : c'était à eux d'y pourvoir par tous les excès et tous les crimes. On les lâchait, on les lançait sur l'ennemi. Je reçus de plusieurs de leurs officiers cette terrible confidence. Autant que je puis me le rappeler, ces corps francs étaient placés sous le commandement supérieur du général comte Giulay, seigneur croate ou dalmate. »

séjour exigerait des formalités que je ferais mieux d'éviter. C'était, du reste, mon intention, puisque je me rendais à Bruxelles.

J'eus le temps cependant de visiter la cathédrale et de parcourir quelques rues où je rencontrai beaucoup d'émigrés, mais aucun ne m'était connu. Tous les logements étaient occupés, et c'est à grand peine que l'on me permit de passer la nuit sur une banquette, dans la salle de l'auberge, où la voiture qui m'avait amené, s'était arrêtée.

J'avais fait le voyage, jusqu'auprès d'Aix-la-Chapelle, avec un Allemand, brasseur de son métier, qui me témoigna de l'intérêt. Bien qu'il fût calviniste, ses manières avec moi furent empreintes du plus grand respect et il m'obligea très aimablement à prendre un repas avec lui. Il avait voyagé en France et connaissait Strasbourg et une partie de l'Alsace.

Le lendemain matin, après une bien mauvaise nuit, je me fis conduire aux R. P. Récollets. J'avais, pour eux, une lettre de recommandation et je pus célébrer la Sainte Messe dans leur église.

Je repartis aussitôt après pour Liège, où je couchai et dis la messe dans l'église cathédrale

de Saint-Lambert[1], qui est le patron de ma paroisse à Paris. J'y suis resté quelques jours, bien hébergé par le curé de la cathédrale, qui m'avait pris chez lui.

Enfin, je suis arrivé à Bruxelles, le 16 juin 1793. On m'avait fait espérer que je trouverais, dans cette ville, des facilités et des secours de toute sorte. Quand j'eus pris langue et que je me fus informé, je vis qu'il fallait en rabattre. Là, comme ailleurs, il y avait presse, et je devais m'attendre aux vicissitudes inévitables en pareil cas.

1. L'antique cathédrale de Saint-Lambert, commencée par l'évêque Notger au neuvième siècle, fut terminée, sous Baldric II et consacrée le 25 octobre 1015, par saint Héribert, archevêque de Cologne. Plusieurs fois brûlée, pillée et rebâtie en partie, elle a subsisté jusqu'en 1794.

Elle avait eu beaucoup à souffrir du sac de Liège par Charles le Téméraire, en 1468. Cependant le duc, pour conjurer les anathèmes pontificaux, fit don à la *Maison de M. Saint-Lambert*, du riche reliquaire en or massif qui est actuellement dans le Trésor de la cathédrale Saint-Paul.

En 1792, une assemblée de patriotes, excitée par l'entrée de Dumouriez, avait proposé sa démolition. La seconde entrée à Liège des troupes françaises, le 28 juin 1794, fut le signal de ce vandalisme. Le premier coup fut porté le 9 août (22 thermidor an II) : la grande tour tomba le 20 juin 1795. Ce ne fut toutefois qu'en 1817, que les ruines des tours furent complètement rasées et la place ne fut déblayée qu'en 1828.

L'abbé de Préneuf célébra donc la messe dans cette basilique un an à peine avant sa disparition.

On peut consulter, sur cette cathédrale, la savante notice du docteur Gustave Ruth, de Liège, auquel nous adressons nos bien sincères remerciements.

Je logeai d'abord, rue de l'Hôpital, à l'auberge des *Trois-Rois*. De là, je fus au coin de la rue de Salazar, chez ...., marchande de modes, où j'ai passé un mois[1], puis dans la même rue, chez Mlle Motte, marchande de dentelles et de chocolat. Je n'eus qu'à me louer de cette brave demoiselle, qui était la douceur et l'honnêteté mêmes. J'ai vécu, dans sa maison, avec M. l'abbé Naver, ex-jésuite, qui m'a rendu plusieurs services, et M. Tricot le jeune, avocat au Conseil de Brabant, qui demeuraient tous les deux chez cette demoiselle. Je ne saurais trop les remercier de leurs bontés et de leurs honnêtetés à mon égard. J'avais en eux des amis précieux et dévoués. Je ne dois pas oublier non plus, Marie, du village d'Ollers, fille de la maison, chez laquelle j'ai trouvé des sentiments de générosité dignes d'un état plus relevé.

Plût à Dieu que tout le clergé de cette ville et de tout le Brabant nous eût vus d'un meilleur œil ! Ils ne seraient pas aujourd'hui entre les

1. L'auberge des *Trois-Rois*, dans la rue de l'Hôpital, n'existe plus.

Au coin de la rue des Sols, que l'abbé de Préneuf appelle Salazar, il existe encore aujourd'hui un magasin de lingerie.

mains de gens ennemis de tout ordre, de Dieu et des hommes ! Sauf des exceptions dont je garde le souvenir et qui ne sont que plus honorables, le clergé du Brabant, à cette époque, ne nous était pas favorable et, loin de nous aider dans notre cruelle situation, nous écartait le plus qu'il lui était possible. On eût dit qu'il y avait, sur ce point, une sorte d'antagonisme entre lui et nous. Il m'a fallu bien souvent renfermer dans mon cœur les amertumes de tout genre que nous devions supporter, et combien de fois n'ai-je pas entendu les doléances de mes confrères !

Hélas ! pour être juste, n'était-ce pas déjà beaucoup que de s'imposer dans un pays qui n'était pas le nôtre et de recevoir une hospitalité qu'à la rigueur on eût pu nous refuser ? L'exil, peut-on dire, et l'exil pour la cause que nous défendions, aurait dû constituer, entre les serviteurs de Jésus-Christ, un lieu d'autant plus sacré, qu'à leur tour, ceux qui nous recevaient, pouvaient plus tard subir les mêmes malheurs. Je n'ose trop m'appesantir sur ces tristes réflexions que la faiblesse de notre nature, unie à la peur des représailles, surtout dans les circonstances que nous traversions, atténuent dans une large mesure...

Si nous eûmes à supporter la froideur et l'éloignement, en revanche nous eûmes aussi le bonheur de rencontrer des cœurs dévoués, qui partagèrent avec nous la bonne et la mauvaise fortune, et il y eut assez de ceux-là pour nous consoler des autres.

Affreuse époque, où quelquefois des questions de personnes et d'autres, moins avouables encore, venaient s'ajouter aux misères des malheureux proscrits! Que de larmes cachées, répandues dans le silence des nuits sans sommeil, sous des abris de hasard dus à la pitié et qu'on devait souvent abandonner à la hâte, dans la crainte de tomber dans des mains plus redoutables[1]!

1. La comtesse de Saisseval, dame d'honneur de Mme Élisabeth, réfugiée en Hollande, avec sa mère, fut sur le point de tomber entre les mains des républicains, faute d'argent pour payer son passage en Angleterre. Mme Victoire lui envoya, heureusement, un collier de perles dont la vente paya leur passage. « Ils débarquèrent par un froid rigoureux, au milieu d'une neige épaisse dont les flocons ne cessaient de couvrir la terre glacée. Ils durent errer, elle et sa famille, une partie de la nuit sur le rivage, sans trouver un gîte. Ils semblaient si misérables qu'un passant mit une pièce de monnaie dans la main d'une des petites filles, qui s'écria aussitôt : « Maman ! je puis dire maintenant que j'ai faim, puisque voilà de quoi acheter du pain ! »

Pendant plusieurs années Mme de Saisseval lutta contre la misère par le travail. Sa mère fléchissait sous le poids de l'âge. Son mari avait perdu la raison, à la suite de blessures reçues à l'armée de Condé. Elle était seule à gagner la vie de sa famille. Elle peignit des miniatures qui trouvèrent des amateurs. Elle confectionna des chapeaux qui

La grande majorité du peuple nous fut toujours favorable : c'est là un de mes souvenirs les plus consolants. Nous trouvâmes, la plupart du temps, chez les artisans et les ouvriers, des sentiments d'une délicatesse et d'un désintéressement au-dessus de tout éloge. Un fait qui me toucha beaucoup et dont je me rappelle encore avec émotion, est le refus que me fit un jour un petit garçon, couvert de haillons, auquel j'avais demandé un léger service, de recevoir la modeste gratification que je lui offrais et dont il me remercia, mais que je ne pus parvenir à lui faire accepter.

Quelques familles de la haute société furent aussi une providence pour nous. Je ne manquerai pas d'adresser à celles qui voulurent bien me recevoir et près desquelles je trouvai un réconfort moral et physique, le juste tribut de ma reconnaissance.

Si j'ai vécu, dans cette ville, ce n'est que par les bienfaits de quelques âmes charitables, qui venaient à notre secours. Tous les mois, je recevais, pour payer ma pension chez Mlle Motte,

eurent une grande vogue. Elle broda ensuite des robes d'organdi. Chacune était vendue une guinée. » (Vicomte de Broc, *Dix Ans de la vie d'une femme*.)

deux louis d'or. Cette somme provenait d'une souscription volontaire en faveur des ecclésiastiques français. J'ai même reçu l'étoffe et l'argent nécessaires pour mé faire faire un habit noir.

Parmi nos bienfaiteurs, je nommerai l'abbé de Villers, chapelain de Sainte-Gudule, qui a fait en faveur des prêtres français au delà de ce qu'il pouvait, puisqu'il a été obligé de répondre avec son mobilier, conjointement avec l'abbé Levis, de la communauté de Saint-Sulpice, à Paris, qui était très considéré à Bruxelles. Voilà les instruments dont s'est servi la Providence, et qui ont fidèlement répondu à son appel. Au moyen d'une souscription, on avait loué un refuge à l'abbaye de Forest [1], où étaient un très grand nombre de prêtres et de jeunes gens que l'on instruisait dans la philosophie et dans la théologie.

1. L'ancienne abbaye de femmes, de l'ordre de Saint-Benoit, située à Forest, à 4 kilomètres au sud-sud-ouest de Bruxelles, datait de 1106 et n'existe plus. Elle a été fermée, par l'administration française, en 1796. Les bâtiments, sauf l'église, qui est devenue église paroissiale, sont des demeures de particuliers. Dans la partie principale une brasserie a été établie.

C'est dans cette église que se trouve une des plus grandes curiosités archéologiques de la Belgique, la tombe de sainte Aline, datant de 1193. La même église renferme également une tombe aussi célèbre, celle d'Alain de Hergis, mort en 1264. (*Note communiquée par M. le chevalier Ed. Marchal, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique.*)

Au nombre des personnes qui concouraient à ces bonnes œuvres, se voyaient S. A. R. l'archiduc Charles, frère de l'Empereur [1], M. de Metternich, son ministre plénipotentiaire [2] ; Mmes de Lannoy, Hennecy, mortes toutes les deux au cours de leurs charitables occupations, et beaucoup d'autres personnes de marque. Il faut aussi distinguer Mme l'abbesse de Cortemberg [3],

1. Charles (l'archiduc), troisième fils de l'empereur Léopold II, né à Florence le 5 septembre 1771, fit ses premières armes à Jemmapes, Aldenhoven, Nerwinden. En 1794, il était à la bataille de Fleurus. Élevé au rang de feld-maréchal en 1796, il commanda l'armée du Rhin, et battit Moreau et Jourdan. Battu en Italie, il fut sauvé d'un désastre par le traité de Campo-Formio. Après Hohenlinden il réussit à contenir Moreau jusqu'à la paix de Lunéville. Il commanda en chef, en Italie, pendant la campagne de 1805 et contre Napoléon en 1809, à Ekmül, Essling et Wagram.

Il vécut depuis dans la retraite et mourut le 30 avril 1847. Il laissa plusieurs ouvrages renommés de stratégie, et fut un des plus constants et des plus redoutables adversaires de Napoléon Ier.

2. Metternich (le prince de), homme d'État autrichien, né à Coblentz, en 1773, ministre d'Autriche à Dresde, puis à Berlin et enfin à Paris, en 1806. Chancelier et président du Conseil en 1809; conçut la première idée du mariage de Napoléon Ier et de Marie-Louise : se retourna, en 1813, contre la France et reçut, après Leipsick, le titre de prince; présida, en 1814 et 1815, le congrès de Vienne. Il représenta l'Autriche aux Congrès d'Aix-la-Chapelle, en 1818, de Carlsbad, en 1819, de Troppau et de Laybach, en 1820 ; de Vérone, en 1822 et aux Conférences de Prague. Il abandonna le pouvoir en 1848, après avoir joué un rôle considérable. On l'appelait le *grand prévôt de l'Europe*. Il s'éteignit en 1859.

3. L'ancienne abbaye de Cortemberg était située au nord-est de Bruxelles, sur la route de Louvain, à 22 kilomètres de la capitale du Brabant : elle a été fermée en 1796. Le bâtiment principal sert aujourd'hui de brasserie. Il ne subsiste

qui avait une douzaine de prêtres ou de religieuses dans sa maison, et Mme l'Abbesse de Forest, qui nous a également fort secourus.

plus du monastère même que la grande porte d'entrée ogivale. Cette abbaye devait dater du commencement du treizième siècle, à en juger par une inscription qui se lisait sur une des colonnes de l'église, détruite en 1584 par les iconoclastes. Cette inscription portait le millésime de 1222.

C'est à Cortemberg que se réunissait le tribunal institué par le duc de Brabant, Jean II, le 17 septembre 1312. Ce conseil formait, en quelque sorte, une députation permanente des États du duché de Brabant. (*Note communiquée par M. le chevalier Ed. Marchal, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique.*)

VIII

Les métiers et les émigrés. — Un bal en Haute Franconie. — La chapelle de Salazar. — Les libraires Collard et Le Maire. — Un émigré bibliophile. — Jubilé de 1794.

J'avais bien cherché à m'occuper et à trouver des leçons d'histoire ou de littérature française chez les particuliers, mais il y avait une si grande quantité de prêtres réfugiés qui tâchaient, comme moi, de se créer des ressources par le même moyen, que toutes les places étaient prises et qu'il me fut impossible de m'employer.

Parmi les émigrés, beaucoup savaient assez bien la musique, et, principalement, le violon. Aussi les professeurs en cet art étaient-ils fort nombreux. Toutefois, ils étaient, la plupart, empêchés par le manque d'instruments. Partis précipitamment sans avoir pu emporter ce gagne-

pain, ils se voyaient arrêtés par la somme à débourser pour en acheter un.

Quelques-uns avaient un vrai talent et furent promptement distingués. De ce nombre, le baron de H... de la maison du Roi, que je vis à Bruxelles et à Maëstricht, vécut, pendant toute l'émigration, avec le produit de ses leçons et tout son temps était généralement pris.

Je me rappelle à ce sujet une aventure qui m'arriva plus tard. Dans un bourg de la Haute Franconie, où je m'étais arrêté, je vis entrer deux émigrés qui demandèrent à dîner et s'assirent à côté de moi. La connaissance fut bientôt faite. Ces Messieurs avaient chacun une boîte à violon et me dirent que ces instruments les avaient beaucoup aidé à vivre. Le repas fini, l'hôte les pria de jouer un morceau, ce qui ne fut pas refusé.

Bientôt, aux accents d'airs vifs et bien français, le calme allemand disparut ; hôte, hôtesse, garçons et filles, se mirent à danser avec un entrain qui ne cessa qu'avec la musique et la fatigue des exécutants. Cette scène, dans la salle basse d'une modeste auberge de campagne, dans un pays perdu, avec les costumes pittoresques de ces braves gens, ne manquait pas d'un certain

caractère, et je dus paternellement voir danser maîtres et valets, sans pour cela me croire un gros péché sur la conscience.

Ce bal improvisé se termina d'une façon assez inattendue, du moins pour mon compte. Quand, au moment de partir, ces Messieurs et moi voulûmes régler la dépense, nos hôtes refusèrent absolument toute rémunération et me comprirent même dans cet acte de générosité, en nous déclarant qu'ils avaient pris tant de plaisir en notre compagnie, qu'ils ne voulaient, en aucune façon, entendre parler de paiement. La musique (encore n'y étais-je pour rien) me procura donc un dîner gratis, ainsi qu'à mes deux compagnons, qui furent, en plus, comblés de remerciements.

N'ayant pu trouver de leçons, je me consacrai à la prédication; j'avais du temps à moi et, pendant mon séjour, je m'occupai à rétablir mes sermons et mes instructions, brûlés dans Paris. Je pouvais le faire d'autant plus facilement, que j'avais, dans la maison même, la bibliothèque de M. l'abbé Naver à ma disposition. J'employai à ce travail la majeure partie de mes après-midi.

Je disais la messe à la chapelle de Salazar,



BRUXELLES, — CHAPELLE DE SALAZAR, RUE DES SOLS

où le sacristain, M. Stosse, avait beaucoup d'attentions pour moi. Je n'oublierai pas non plus de braves gens, les Vandercante, dont les enfants me répondaient la messe tous les jours fort décemment et qui, eux-mêmes, me montrèrent beaucoup d'amitié. Je fis aussi la connaissance de deux libraires, MM. Le Maire, rue de l'Impératrice, et Collard, derrière l'Hôtel de Ville, qui furent excellents pour moi et me prêtèrent des livres.

J'allais souvent passer quelques heures dans leurs boutiques et causer avec eux. Il y avait aussi des émigrés, la plupart fort instruits, qui fréquentaient ces libraires. Parmi eux, il en était un, ancien officier, possesseur d'une grande fortune et d'un fort bel hôtel, choses qu'il avait pourtant quittées, sans hésitation, quand l'honneur lui en avait fait un devoir. Engagé dans l'armée des Princes, une blessure qu'il avait reçue, dès le début, l'avait forcé de renoncer à servir. Son bras gauche était à peu près ankylosé.

Ce qu'il regrettait le plus, disait-il, c'était une magnifique bibliothèque qu'il avait mis tous ses soins à former, et au milieu de laquelle il vivait. Amateur et bibliophile, il aimait à me conter,

bien que je sois toujours resté étranger à cette science, ses bonnes fortunes et ses trouvailles. Il prenait un plaisir infini à manier les livres rares, les reliures remarquables ou historiques. Connaissant admirablement la science du Blason, il mettait, tout de suite, un nom sur les armoiries frappées sur les volumes et renseignait fréquemment MM. Collard et Le Maire.

Il avait connu Voltaire et plusieurs de nos grands philosophes, avec lesquels il avait entretenu des rapports littéraires. Il en parlait peu, et j'espère, pour son salut, que leurs néfastes doctrines n'avaient pas exercé sur lui une trop funeste influence. Non qu'il fût extérieurement irréligieux, mais on sentait parfois, dans des traits ou des remarques qui lui échappaient, un esprit dégagé, comme on disait alors, des vieux préjugés, et trop enclin à se moquer de certaines pratiques que messieurs nos philosophes avaient remplacées par la *raison libre*, adaptée surtout à leurs convenances matérielles.

Il parlait souvent de l'abbé Morellet, qui lui avait fait connaître Marmontel ; il avait lié avec eux un commerce d'amitié qu'il espérait bien reprendre par la suite. Cependant, bien que nourrissant, au fond du cœur, un secret espoir

de rentrer en France, il ne se faisait aucune illusion sur les fautes commises et les malheurs irréparables qu'elles avaient entraînés. Déjà fort âgé, il a dû très probablement, comme tant d'autres, terminer sa vie en exil.

Je me rappelle qu'il avait tiré parti de ses connaissances en livres ; il s'était créé des ressources qui l'aidaient à vivre, en revendant aux libraires des ouvrages rares ou recherchés qu'il découvrait sur les marchés ou dans les boutiques borgnes des revendeurs. On le voyait souvent arriver avec un paquet sous le bras, et le libraire savait d'avance ce que cela voulait dire. Du reste, amateur éclairé, tous les deux y trouvaient leur profit, et, s'il faisait de bonnes affaires, son partenaire n'y perdait pas non plus. Je dois dire, en toute justice, que ces Messieurs étaient bien aise de venir ainsi à son secours et qu'ils y mettaient, de leur côté, la meilleure volonté.

Il m'expliquait parfois les raisons qui donnaient à tel volume une valeur que je ne soupçonnais pas ; mais j'avoue que, rebelle par nature à toute recherche de ce genre, je faisais peu d'attention à ses explications. Je le laissai à Bruxelles, et je crois bien qu'il ne put y conti-

nuer le cours de ses opérations. Dans tous les cas, c'est, parmi les métiers exercés par les émigrés, un métier de plus.

Je disais habituellement la messe dans la chapelle de Salazar [1] ; j'eus toutefois l'occasion de la dire dans d'autres églises. Je la dis assez souvent à l'Hôpital Saint-Jean ; trois fois à Sainte-Gudule, et une fois, dans cette église, devant les Saintes Hosties miraculeuses. Je fus aussi à la chapelle Saint-Christophe [2] ; quelquefois à Sainte-Anne et à l'église du Sablon.

1. La chapelle de Salazar existe toujours à Bruxelles, rue des Sols, au coin de la rue des Douze-Apôtres. Son histoire est intéressante. Elle fut bâtie, avec un hôtel dont elle dépendait, par Gilles Vandenberghe, sur l'emplacement de la synagogue, en vue d'y faire célébrer, à perpétuité, le service divin, en commémoration du vol des hosties, commis à Sainte-Gudule, en 1369, par des Juifs qui les apportèrent dans leur temple pour les poignarder.

En 1442, les héritiers de Gilles passèrent une convention avec l'église Sainte-Gudule, pour desservir cette chapelle. Celle-ci, avec l'hôtel y attenant, devint, par héritage, la propriété de Louis de Velasco, comte de *Salazar*, qui mourut en 1625. Elle a conservé depuis le nom de chapelle Salazar, ou de l'Expiation,

Elle porte les numéros 22 et 24 de la rue des Sols ; aux numéros 18 et 20 se trouve l'ancien hôtel des comtes de Salazar, habité aujourd'hui par la supérieure générale du couvent de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement des Miracles. (*Note communiquée par le chevalier Edmond Marchal, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique.*)

2. La chapelle de l'ancien hôpital Saint-Jean, à Bruxelles, a été démolie, avec l'hôpital, au commencement du dix-neuvième siècle. La rue Saint-Jean actuelle se trouve sur l'emplacement de cette église et de cet hôpital.

Il en a été de même de l'église ou plutôt de la chapelle

J'ai prêché fort souvent à Salazar et à Sainte-Anne, où j'étais un habitué; on me demanda plusieurs fois à l'église paroissiale de Caudenberg, l'église de Saint-Jacques [1]. Enfin, pendant le carême et le jubilé de 1794, je prêchai, dans l'église du Sablon, deux ou trois fois par semaine. J'étais dans les meilleurs termes avec le curé. J'y confessais, ainsi qu'à Salazar.

Saint-Christophe, démolie avant 1870, pour l'établissement du boulevard central de Bruxelles. Elle était située dans le centre même de la ville, près de la place Saint-Héry. (*Note communiquée par M. le chevalier Ed. Marchal, secrétaire général de l'Académie Royale de Belgique.*)

1. L'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg (paroisse royale) est située, place Royale; elle a remplacé, entre 1760 et 1780, l'église de l'ancienne abbaye de Caudenberg, démolie vers cette époque pour l'établissement de cette place. C'était une abbaye d'Augustins.

Cette abbaye était située sur le point culminant de Bruxelles (Caudenberg), à côté du Palais Impérial, qui a été remplacé par le Palais actuel du roi des Belges.

IX

La société française à Bruxelles. — Une évasion à La Force, en septembre 1792. — L'abbé Legrand. — Confrères en émigration. — MM. Huat. — L'abbé Gueudeville.

Je retrouvai à Bruxelles beaucoup de personnes et de familles que j'avais connues. Le nombre des émigrés y était considérable. On se serait cru à Paris : on s'abordait continuellement dans les rues et les réunions étaient fréquentes.

J'y revis, avec un bien grand plaisir, M. de Bienville, qui m'avait soigné si amicalement à Maëstricht, et qui, lui aussi, était venu se réfugier dans cette ville. Je le voyais souvent et nous passions nos soirées ensemble quand nous n'avions pas d'invitations. J'ai connu également M. le marquis de Mesmont et la marquise, qui ont été parfaits pour moi et pour lesquels je

rends grâces à Dieu, en les recommandant à lui dans mes prières ; je vis chez eux et je pus apprécier leur neveu, M. Desnos.

Mme la marquise de Courtanvelle et beaucoup d'autres personnes m'honorèrent de leur confiance ; je retrouvai dans un état bien précaire, comme tant d'autres, hélas ! la famille de La Toison, amis de vieille date, dont je fus longtemps fort inquiet ; je priais Dieu tous les jours de les conserver et de les préserver de malheur. Ils ont eu depuis des tribulations de toute sorte.

Je fis aussi la connaissance à Bruxelles de l'abbé L..., qui avait été sauvé par miracle des massacres de septembre, et qui m'a souvent raconté les moments tragiques par lesquels il était passé dans ces épouvantables journées. Les moyens dont la Providence se servit pour le sauver sont si extraordinaires que je veux les retracer ici d'après mes souvenirs, d'autant plus que le malheureux abbé mourut en exil, comme je l'appris plus tard.

Il était enfermé à La Force, dans un réduit infect, dont le plafond était formé par la voûte d'un escalier, avec deux autres détenus. Le 2 septembre 1792, jour à jamais néfaste, l'y trouva. Depuis le matin, on entendait les appels des

guichetiers et les hurlements des monstres, qui traînaient, dans les couloirs de cette affreuse prison, leurs piques et leurs sabres, en conduisant les prisonniers au supplice.

Tous les trois avaient fait le sacrifice de leurs vies et priaient en commun, quand leur porte s'ouvrit, pour livrer passage à des brutes couvertes de sang, qui les poussèrent violemment dans le couloir, en leur intimant l'ordre de les suivre au greffe. Il faisait très sombre, car la nuit tombait, et précisément à ce moment-là, une autre bande, composée d'individus avinés, encadrant un groupe de prisonniers, se heurta au leur, dans cet étroit espace. Il en résulta un encombrement et une bousculade, pendant lesquels l'abbé se trouva séparé de ses bourreaux et acculé dans un enfoncement, contre une porte qui était restée entr'ouverte.

Il put se glisser, sans être aperçu, dans l'entrebâillement de cette porte, qu'il referma derrière lui, tremblant qu'on ne découvrît sa disparition. Mais, chose étrange, ces gens étaient tellement pris de vin, que les deux groupes s'éloignèrent sans avoir remarqué son absence. Il se trouvait dans une cellule, récemment vidée de ses hôtes et il se jeta à genoux dans un coin,

en recommandant son âme à Dieu. Il entendait distinctement, de sa retraite, les cris féroces des assassins, et bientôt, la lueur des torches se refléta sur l'étroit soupirail de sa prison.

Il passa ainsi une partie de la nuit dans des transes affreuses, secoué à chaque instant de nouvelles terreurs, lorsqu'il percevait le pas des égorgeurs emmenant leurs victimes. Vers le milieu de la nuit, le silence se fit peu à peu. Il put alors mieux se rendre compte de sa situation.

Comprenant qu'il serait infailliblement découvert dans sa retraite, à la première ronde des guichetiers, il prit le parti d'essayer d'en sortir, pour tâcher de trouver une issue ou un abri plus sûr. Il m'a répété que, d'ailleurs, il se sentait perdu et qu'au fond, il ne conservait aucun espoir de se sauver ; mais l'instinct de la conservation, qui ne meurt qu'avec l'homme, le faisait se cramponner à la moindre chance de salut.

Il ôta ses souliers et sortit sans bruit dans le couloir. Sachant qu'il lui serait impossible de traverser les guichets et qu'il trouverait des gardes au rez-de-chaussée, il préféra monter à l'étage supérieur. Les cellules paraissaient vides et il n'entendit aucun soupir, ni aucune plainte. Arrivé en haut, il allait essayer de chercher une

issue, quand un bruit de pas l'arrêta et le fit se jeter dans l'embrasure d'une fenêtre mansardée. Les pas suivaient le chemin qu'il venait de prendre et il comprit qu'il allait être découvert.

La lumière et les pas se rapprochant, il vit bientôt paraître un aide du porte-clefs, jeune homme qui accompagnait souvent ce dernier et qui lui avait paru plus compatissant que ses camarades. Il s'était même entretenu quelquefois avec lui et avait appris qu'il était le fils d'un ancien bedeau de Notre-Dame.

Toute alternative étant, au reste, impossible, il résolut de tenter de l'intéresser à son sort, et, avant qu'il eût pu l'apercevoir, il quitta l'embrasure de la fenêtre et vint se jeter à ses pieds en le suppliant de le sauver. Ce jeune homme, surpris et interloqué, le prit d'abord de très haut et voulut le saisir au collet pour le mener au greffe; mais, à la fin, cédant à de meilleurs sentiments, il lui ordonna de se taire et de le suivre. Ils arrivèrent ainsi à l'extrémité d'un long corridor, au fond duquel une porte, si basse qu'il fallait se courber en deux pour y passer, donnait dans une soupente encombrée de tuiles brisées et de débris de toutes sortes. Sur l'ordre de son guide, l'abbé se blottit sous la toiture et tâcha de se dissimuler

le mieux qu'il put, après avoir reçu l'assurance que le lendemain on lui porterait à boire et à manger. L'aide lui recommanda de ne pas bouger et de ne faire aucun bruit et le quitta en refermant soigneusement la porte.

Le malheureux abbé ne pouvait ni se lever, ni s'asseoir complètement. Il passa dans des angoisses que l'on comprend, la fin de la nuit et une partie de la matinée. La soif surtout le tourmentait horriblement. Il y avait plus de douze heures qu'il n'avait rien pris. Il lui fallut cependant endurer toutes ces souffrances jusqu'à la nuit, son sauveur n'ayant trouvé aucune occasion de se rendre auprès de lui. Les membres ankylosés, la tête brûlante, n'osant faire un mouvement, sa position était des plus tristes. A la nuit tombée, sans qu'il ait entendu le bruit des pas, sa porte s'ouvrit doucement et l'aide compatissant posa à côté de lui une bouteille d'eau et des morceaux de pain, avec quelques débris de viande, enveloppés dans un chiffon. Il lui recommanda encore le silence, lui dit que « ça se calmait », et qu'il espérait, le lendemain, trouver un moyen de le faire sortir.

L'abbé possédait quelque argent, qu'il avait réussi à soustraire à la perquisition faite à son

entrée à La Force. Il lui mit trois louis dans la main en le priant de lui procurer des vêtements civils pour le cas où il pourrait s'évader. L'autre promit et se retira.

Après avoir bu toute son eau et très peu mangé, l'abbé, accablé de fatigue et d'émotions, tomba dans un sommeil profond. Il dut dormir toute la nuit et la plus grande partie de la journée du lendemain, car, lorsqu'il se réveilla, les rayons du soleil couchant pénétraient dans son réduit à travers les tuiles brisées et il vit, à ses côtés, du pain et de l'eau qu'on avait apporté pendant son sommeil. Avec les plus grandes précautions, il réussit à déplacer une partie des débris sur lesquels il reposait et parvint à s'asseoir dans une position plus tolérable.

Très tard dans la soirée, l'aide entr'ouvrit la porte et lui dit qu'il ne pouvait encore essayer de le faire sortir, que la prison était toujours remplie de municipaux et de gendarmes, et que, ce qu'il avait de mieux à faire était de patienter, en évitant de faire le moindre bruit. Il espérait le lendemain avoir plus de facilités. Pendant cette longue nuit, l'abbé ne dormit pas ; il entendit le bruit des portes qui se refermaient avec fracas. Les cellules vidées dans ces af-

freuses journées recevaient de nouveaux hôtes.

Il dut encore passer ainsi la journée du lendemain et une grande partie de la soirée. Livré à ses réflexions, il se sentait gagner par une faiblesse et une prostration invincibles, quand la porte de sa soupente s'ouvrit et on le saisit par le bras. C'était son sauveur qui, cette fois, venait le chercher. Il faisait une obscurité presque complète, et comme celui-ci n'avait aucune lumière, il lui fallut observer la plus grande prudence pour sortir sans bruit de son réduit. Une fois debout, il avait même éprouvé une telle faiblesse et ses membres étaient si bien raidis par son séjour prolongé dans cette soupente, qu'il se demanda un moment s'il pourrait marcher.

Enfin, soutenu par son compagnon et n'avançant qu'à petits pas, à cause de l'obscurité et du danger d'éveiller le moindre écho, il put descendre jusqu'au rez-de-chaussée de la prison. Arrivé là, son conducteur le fit entrer dans une sorte de magasin, où il lui fit revêtir une carmagnole et lui donna un vieux chapeau. Il le cacha ensuite sous de vieilles toiles et lui dit qu'il allait tout préparer pour sa sortie.

L'ébranlement causé par les épreuves qu'il venait de traverser depuis trois jours avait tel-

lement déprimé les forces morales et physiques de l'abbé qu'à partir de ce moment, il ne se rappelait plus que vaguement ce qui lui était arrivé. Il avait traversé deux cours où l'air l'avait un peu ranimé, il avait ensuite longé des couloirs et il était sûr, qu'au moment où on lui fit descendre un petit escalier dont la porte donnait sur une rue étroite et obscure, son libérateur était accompagné par un autre homme, dont il n'avait pu distinguer les traits et qui avait gardé le mutisme le plus complet.

Il se trouva subitement dehors, accompagné de son jeune ami, qui le conduisit avec toutes sortes de précautions, à l'encoignure d'une rue assez éloignée, où il s'arrêta et le quitta, en lui recommandant de ne pas bouger. Il allait bientôt revenir le chercher. L'air frais de la nuit ranima l'abbé, qui reprit assez de forces pour se rendre compte de sa situation et reprendre courage. Jusque-là, Dieu l'avait si visiblement protégé, que son premier mouvement fut de se jeter à genoux et d'adresser au Tout-Puissant d'ardentes actions de grâces.

A ce moment, me disait-il, sa pleine et entière connaissance lui était revenue, il s'était senti plus fort et plus dispos, et, bien que n'ayant

rien mangé depuis trois jours, ou à peu près, il avait retrouvé l'énergie nécessaire pour achever ce que la Providence avait si bien commencé.

Au bout de quelques minutes, son sauveur revint et se dirigea avec lui vers une maison de la rue voisine, dans laquelle il le fit entrer. Il se trouva dans une chambre, où il fut reçu par la mère de l'aide guichetier. Celui-ci lui dit de rester, dans cette retraite, jusqu'au lendemain matin et d'en sortir pour gagner un autre asile, aussitôt qu'il pourrait circuler dans les rues sans être remarqué. Il lui souhaita bon courage et lui recommanda surtout de ne faire aucun bruit. Il partit ensuite, au milieu des effusions de reconnaissance de l'abbé.

Bien soigné par cette bonne femme qui avait d'excellents sentiments, et qui eut pour lui toutes les attentions possibles, celui-ci se reposa en attendant le jour. Il réfléchit alors sur ce qu'il avait de mieux à faire. Connaissant Paris, il n'était pas embarrassé pour chercher son chemin. Mais où se réfugier?

Il avait eu des relations autrefois avec plusieurs familles auxquelles il aurait certainement pu demander un abri. Il connaissait aussi une retraite où se cachait un prêtre de ses amis, avec

lequel il avait passé une partie de ces temps affreux, et qui, plus heureux que lui, avait pu échapper à toutes les recherches.

Il pensa, un moment, à aller lui demander asile, mais ce projet lui parut présenter trop de dangers et il y renonça.

Cependant, il fallait sans tarder prendre une détermination, et il ne voulait pas, d'ailleurs, prolonger au delà du temps qu'on lui avait fixé, sa présence dans cette maison.

Alors, réfléchissant qu'il serait mieux caché et plus à couvert des perquisitions chez une personne du peuple, il résolut de se confier à une marchande de laine, originaire de son pays, à laquelle il avait rendu service et qui habitait dans le quartier du Louvre.

Son parti une fois pris, il attendit le matin. Après s'être un peu réconforté et avoir chaleureusement remercié cette femme, qui ne voulut jamais accepter aucune rémunération, il profita d'un moment où la rue était déserte, pour se glisser hors de sa retraite et put gagner sans encombre le domicile de la marchande, qui lui ouvrit de suite et le reconnut à peine sous son déguisement.

Cette généreuse personne le garda huit jours

sans éveiller la curiosité ou l'attention des voisins. Elle avait un neveu, maraîcher aux environs, qui venait, tous les matins, vendre ses légumes à Paris. Grâce à son aide et aux ressources qu'il se procura, il parvint à faire passer les barrières à l'abbé, dans sa voiture, sans être inquiété. Une fois hors de Paris, celui-ci gagna facilement Senlis, où des amis sûrs lui fournirent les moyens de passer la frontière.

L'abbé m'avait conté bien d'autres détails de cette miraculeuse évasion, mais le temps et les adversités me les ont fait oublier. Il est certain que, dans le monde des guichetiers et des gardiens, il y eut à cette époque, sous des apparences brutales, rendues nécessaires par l'épouvantable tyrannie qui pesait sur tous, des âmes sensibles et des dévouements désintéressés qui sont restés inconnus. J'ai, pour ma part, pendant ma détention aux Prémontrés, connu un gardien qui ne me cacha pas ses sentiments sympathiques et qui me rendit, autant qu'il le put, beaucoup de petits services.

Au cours de mon émigration, j'ai entendu bien d'autres récits qui prouvaient combien, au fond, le peuple avait été entraîné dans une

voie qu'il regrettait, et combien un peu plus de prévoyance de la part des hautes classes, trop imbues des idées philosophiques à la mode, aurait pu, tout en sacrifiant certains abus, épargner à la royauté et au pays les malheurs effroyables par lesquels ils sont passés.

Je reprends la liste des personnes que je retrouvai à Bruxelles et qui contribuèrent, dans une très large mesure, à adoucir mes maux, car la Providence a permis que je pus me créer dans cette ville de grandes ressources.

Un de mes bons amis, M. l'abbé Legrand était venu m'y joindre; il était vicaire de la paroisse Saint-Leu, à Paris, et je le connaissais beaucoup. Nous nous sommes entr'aidés, tous les deux, avec toute l'amitié possible.

J'y ai trouvé également les religieuses de la Maison des Orphelines de Paris; Mlle Pépin, sœur du Pénitencier de la même ville; l'abbé Juvin; les MM. Huat, l'un, curé doyen de Mantes et l'autre, curé de Saint-Pierre de Mantes, ainsi que plusieurs autres personnes dont la société m'a été fort agréable.

J'y joindrai l'abbé Gueudeville, vicaire de Saint-Sulpice, qui m'était fort attaché. J'avais auparavant repris mes excellentes relations avec

M. le cardinal de La Rochefoucauld, M. l'évêque de Clermont et les autres prélats que j'avais eu l'honneur de fréquenter à Maëstricht. Ils étaient tous venus à Bruxelles presque en même temps que moi.

X

La vie à Bruxelles. — Intrigues et scandales. — Le jeu. — Un espion. — L'histoire intime de l'émigration. — Un abbé, tourneur de crêpes. — Un chanoine cellerier. Brodeurs, tapissiers. — Une fortune dans un gâteau.

Tous ces Messieurs furent pour moi des amis bienfaisants et dévoués. Je mettais, à la vérité, dans ces relations, une discrétion motivée par les occupations nombreuses de ces prélats, qui avaient conservé avec leurs diocèses des correspondances suivies, surtout au début et quand on pouvait encore espérer que de l'excès du mal naîtrait un retour au bien.

Je leur prêtai quelquefois le secours de mes faibles moyens et j'en fus récompensé par l'estime particulière que quelques-uns d'entre eux ne cessèrent de me porter. Ils me le prouvèrent

plusieurs fois en m'engageant à venir les trouver, pendant le cours de ces années de deuil. Je dus à leur bienveillante bonté de précieux avis, des encouragements et des secours qui sont encore une consolation pour moi.

L'abbé Gueudeville, vicaire de Saint-Sulpice, habitait auprès de moi, dans la même rue, et nous prenions nos repas ensemble, avec l'abbé Legrand. Nous causions souvent de nos anciennes paroisses et c'était une bien grande joie quand l'un de nous recevait des nouvelles de ses parents ou de ses amis. Bientôt ces nouvelles devinrent de plus en plus rares; l'état dans lequel était la France paralysait toutes les bonnes volontés.

J'ai déjà dit qu'à Bruxelles, la société des émigrés et des prêtres français était fort nombreuse. Bien que nous fussions en exil et dans une situation où tout aurait dû céder le pas au bien général, il se forma, comme en France, beaucoup de coteries et de petits cercles, qui passaient le temps à se déchirer les uns les autres.

Les dames avaient malheureusement transporté à l'étranger les rivalités de salon et d'influence. Il y avait même des modes et la légè-

reté française allait parfois jusqu'à oublier, dans des commérages et des querelles d'étiquette, que l'ennemi était à ses portes ! et que les républicains allaient bientôt les mettre d'accord dans une lamentable déroute !

La passion funeste du jeu ne s'était pas, elle aussi, arrêtée à la suite des désastres de l'émigration. On entendait parler de scènes scandaleuses, de disputes, qui finissaient parfois par des duels déplorables. Comme si, au moment où le trône et l'autel sombraient dans une sanglante catastrophe, les Français, encore fidèles à Dieu et au Roi, avaient trop de ce sang généreux à verser pour la bonne cause [1] ! Fatalité regrettable,

1. Un témoin oculaire, le marquis de Malessye, s'exprime ainsi sur l'état de la société des émigrés à Bruxelles et à Coblentz : « Le luxe, le jeu, la débauche, les intrigues, l'intérêt personnel, l'ambition, la hauteur, la sottise, l'égoïsme, la mauvaise foi y régnaient avec autant d'empire que dans une autre cour de l'Europe. Chacun y flattait la passion des maîtres, chacun ne songeait qu'à son intérêt particulier. . Les femmes conduisaient tout et celles qui conduisaient, éloignées elles-mêmes du chemin de la vertu, ne pouvaient qu'égarer. Encore, si elles eussent trouvé dans leurs cœurs cette espèce d'héroïsme qui fait préférer à tout la gloire de ce qu'on aime, elles eussent été moins dangereuses ; mais non, ces femmes avaient tous les défauts de leur sexe sans en avoir les qualités.... le tableau serait trop noir ; il faudrait dévoiler trop d'horreurs. Il m'a suffi de lever un coin du rideau : un Français doit le refermer bien vite. Assez d'autres se plairont à dévoiler la honte de cette nation brave et fidèle, belle à voir au moment du combat, mais toujours inconséquente et légère... »

qui sévit pendant bien longtemps, et qu'on a peine à comprendre quand on réfléchit aux misères qu'elle accompagnait ou dont elle fut souvent la cause !

Je dois noter ici une visite singulière que je reçus pendant mon séjour à Bruxelles et qui, depuis, m'a toujours paru suspecte, à tous les points de vue. Je vis entrer un soir, dans ma chambre, un personnage dont le costume tenait à la fois du gentilhomme et de l'abbé. Son air annonçait la confiance et quelque présomption. Ses habits, très propres, faisaient contraste avec les miens et ceux de la plupart des prêtres émigrés.

Après les premiers mots d'introduction et de bienvenue, il se donna à moi, comme chargé de mission et agent des princes. A l'appui de ses dires, il me montra une lettre du duc de L... et d'autres papiers qui ne me parurent se rapporter que de fort loin à ses allégations. Cependant il me connaissait parfaitement et me cita beaucoup de mes amis, se recommandant d'eux à mon égard.

Il savait très certainement mes diverses étapes depuis mon émigration, car tout ce dont il m'entretint était fort exact et je me demande même

comment un prêtre que je n'avais jamais vu pouvait être si bien informé sur mon compte.

Il venait me demander, disait-il, un service. Sachant, ce qui était vrai, que j'avais les meilleurs rapports avec M. le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, qu'il désirait entretenir de questions importantes, il me demandait une lettre d'introduction auprès de ce prélat, ne doutant pas que cette recommandation n'aplanît toute difficulté. Il me parla également de divers évêques, connus de moi et près desquels il devait se rendre. Il paraissait tenir surtout à être introduit auprès du cardinal, et comme je savais que M. de La Rochefoucauld avait des correspondances secrètes avec la France et sa province ; que déjà plusieurs tentatives avaient été faites pour s'emparer de ces correspondances, je résolus de me tenir sur la plus grande réserve, et tachai, en outre, de me renseigner sur le passé de mon interlocuteur.

J'étais, d'ailleurs, étonné qu'il ne fût pas pourvu des lettres qu'il me demandait, et qu'il s'adressât à moi, simple curé et qui n'avais rien d'un personnage politique, pour un service que beaucoup d'autres et des mieux qualifiés, auraient été à même de lui rendre. Ma personne et mes

avis étaient d'un trop faible poids pour me signaler à l'attention des agents des princes.

Je le questionnai sur le diocèse de Paris auquel il prétendait appartenir, et je vis bien, par ses réponses embarrassées, que mes premiers soupçons n'étaient pas sans fondement. Il m'avait pris pour plus simple que je n'étais. Certains propos me parurent si étranges que je finis par acquérir la certitude que cet homme n'avait de prêtre que l'habit et j'en vins même à douter que ce personnage eût jamais émigré réellement. Il se trompa, notamment, d'une si lourde façon, sur le compte d'un curé de Paris, connu particulièrement de moi, qu'il me fut impossible de mettre en doute sa fourberie.

Je me trouvais certainement en présence d'un espion ou d'un escroc. Aussi répondis-je évasivement à toutes ses demandes et je refusai de lui donner la lettre sollicitée, en lui faisant remarquer, ce qui était vrai, que mes rapports avec le cardinal étaient trop peu suivis pour me permettre une telle démarche. Je persistai, malgré son insistance, ce qui me fit penser, que s'il s'adressait à moi, c'est qu'il avait déjà rencontré d'autres refus ailleurs.

Il sortit en me laissant cependant un nom et

une adresse. Le lendemain, je m'informai de ce personnage auprès de mes confrères, mais aucun ne l'avait remarqué et je ne pus trouver d'autre prêtre auquel il se fût adressé. Je ne le revis plus. Bien entendu, le nom et l'adresse étaient faux.

Quelques jours après cette aventure, un chanoine d'Amiens, qui vint prendre son repas avec nous, reconnut au signalement que je lui en fis, l'individu dont j'avais reçu la visite. Il avait également été questionné par lui sur certains émigrés qu'il connaissait, et qui, à la faveur de papiers obtenus à force d'argent, avaient pu rentrer en France, où ils se cachaient alors. Mis en éveil par plusieurs faits de ce genre, qu'on lui avait signalés, il avait imité ma réserve et n'avait plus entendu parler de cet espion.

Ces tentatives, paraît-il, n'étaient pas rares, et je sus, plus tard, par l'archevêque de Paris, auquel je fis part de ce qui m'était arrivé, que beaucoup de mes confrères s'étaient trouvés dans des situations pareilles et s'étaient laissés prendre quelquefois aux manières aisées et confiantes des gens qui exerçaient ce métier répugnant.

Les princes eux-mêmes, dans leur intérieur,

n'étaient point à l'abri de cet espionnage, et l'on me cita l'exemple d'un émigré, porteur de dépêches, arrêté dès son premier pas au delà de la frontière. Il n'avait pu l'être que d'après une dénonciation partie en même temps que lui du quartier général. On savait, non seulement qu'il devait passer à tel endroit et tel jour, mais encore l'endroit précis où ses lettres étaient dissimulées.

Je résolus donc d'user de la plus grande circonspection, mais je dois dire que, pendant le cours de mon exil, je ne rencontrai plus de gens de cette catégorie. C'était bien assez de supporter nos misères, sans y ajouter l'appréhension et le dégoût d'avoir à se soupçonner entre nous.

Le malheur des temps obligeait beaucoup d'émigrés, partis sans ressources suffisantes, à chercher dans un travail quelconque, une manière de pourvoir à leurs besoins. Il est arrivé bien souvent que des gens, habitués au plus grand luxe, accoutumés à jouir de revenus considérables, se sont trouvés dans des situations lamentables. Ceux-là souffraient plus que les autres, car il y en avait qui, ne sachant rien faire de leurs mains, maladroits dans toute espèce de métiers, en étaient réduits le plus souvent à

supporter leurs maux en silence, ou à accepter les secours que la charité publique voulait bien leur offrir. Je dois dire qu'ils étaient en grande minorité.

L'histoire intime de notre malheureux exil, si honorable pour ceux qui ont préféré l'adversité et parfois la mort, au sacrifice de leurs convictions, serait trop longue à écrire; et d'ailleurs, le sentiment qui avait dicté de pareilles résolutions était trop pur pour qu'il soit nécessaire, ou même utile de le livrer à l'appréciation publique. Cette histoire restera close dans le cœur de ceux qui ont souffert pour la religion et pour la justice. Leur récompense n'est pas de ce monde.

Beaucoup d'entre nous, comme j'avais essayé de le faire, cherchaient à entrer en qualité de précepteurs dans les familles de la noblesse et de la haute bourgeoisie : le plus grand nombre donnait, quand le pays s'y prêtait, ou qu'une chance inattendue les favorisait, des leçons de français ou de musique; mais, dans les pays allemands, l'ignorance de la langue empêchait la majorité de recourir à cette ressource.

J'ai vu des émigrés exercer les métiers les plus singuliers. Il est vrai qu'on n'avait pas le choix

et qu'il eût été ridicule de se montrer difficile. Bien heureux encore de pouvoir ainsi échapper à la cruelle énigme du lendemain.

Un abbé faisait des crêpes chez un traiteur. Il y réussissait si bien que la clientèle de l'établissement devint considérable et la bourse de l'abbé des mieux garnies. Nous y allions quelquefois, et le bonhomme, enchanté de l'aubaine que lui procurait un de nos confrères, nous traitait gratis. Aussi fut-il au désespoir quand l'invasion des Français obligea l'abbé de s'éloigner.

J'ai connu un chanoine qui s'était placé comme cellerier chez un gros marchand de vin de Bruxelles. Les mauvaises langues — cela devait fatalement arriver, — prétendaient qu'il avait exercé autrefois les mêmes fonctions dans une abbaye et que le diable n'y perdait rien.

Les travaux de tapisserie et de broderie, si à la mode en France, sous Louis XVI, même parmi les hommes, permirent à une quantité de familles de trouver des moyens de subsistances. Des gentilshommes faisaient dans la perfection la tapisserie, et les commandes ne manquaient pas. Le chevalier de R... que je rencontrai à Ratisbonne, dut à un talent de cette nature de pouvoir vivre à l'aise pendant plusieurs années.

Il vint même souvent au secours de ses malheureux confrères en émigration.

Un grand nombre de réfugiés savaient aussi faire, sur le tour, toutes sortes d'ouvrages en buis. C'était encore une mode française qui vint à propos. Le plus difficile était de se procurer l'instrument nécessaire, mais, une fois qu'on était parvenu à l'avoir, l'écoulement des produits était assuré et rémunérateur.

Je n'en finirais pas si je voulais noter les souvenirs de ce genre qui me reviennent à la mémoire [1]. J'en citerai un dernier, bien connu de

1. Les émigrés ne recevaient rien ou presque rien de France. Leurs biens étaient séquestrés, les familles appauvries ou dispersées. Il était aussi compromettant que difficile de leur faire passer des secours. La plupart d'entre eux se virent bientôt réduits à une gène voisine de la détresse et durent s'ingénier pour ne pas mourir de faim. Le marquis de Romance s'associa avec la comtesse d'Asfeld pour un commerce de vins et de comestibles, à Hambourg. M. d'Apchon se fit maître de dessin à Kiel : Mme de Baumont, marchande de modes à Schewrin. M. de Laënière était maître d'armes : le comte de Gimel, distillateur : M. du Vivier, marchand de musique. A Vittmold, près de Ploën, la comtesse de Tessé, fille du maréchal de Noailles, se trouvait dans une abondance relative, qu'elle partageait généreusement avec de nombreux amis : ses revenus consistaient dans le produit du lait de trente vaches. C'était Mlle d'Ayen, marquise de Montaigu, sa nièce, qui surveillait les étables et la laiterie.

La duchesse de Lorges, née de Jaucourt, ourlait des chemises et bordait des souliers. La marquise de Virieu était couturière : la marquise de Jumilhac, lingère ; la comtesse de Périgord, institutrice ; Mlle de Montmorency, porteuse

la première émigration à Bruxelles. Un émigré, dont je tairai le nom (il est de ceux qu'on trouve dans l'histoire), se fit une petite fortune avec une sorte de gâteau à l'anis, qui eut un succès fou. Logé chez un boulanger, l'idée lui vint un jour de prier son hôte de lui laisser essayer une recette qu'il s'était autrefois amusé à mettre en pratique dans les cuisines de son château.

Le boulanger, flatté de rencontrer un confrère dans un représentant de la plus haute aristocratie, mit à sa disposition tout ce qu'il lui demanda, et, trouvant le produit excellent et nouveau, le mit en vente avec une pancarte *ad hoc*. Ce gâteau eut un succès inespéré, et, comme le boulanger était un honnête homme, il proposa au comte de monter une boutique à côté de la sienne et de partager ses profits.

Tout Bruxelles voulut goûter de cette pâtisserie d'émigré, et quand, forcé comme les autres d'abandonner la ville, le pâtissier improvisé dut gagner une autre contrée, ce fut en emportant une somme qui le mettait pour longtemps à l'abri du besoin.

d'eau. La marquise de Chabannes dirigeait une école et la comtesse de Boisgelin donnait des leçons de piano. Un La Vieuville était commissionnaire à Erlang et un Mailly, typographe ; M. de Vassé, teinturier, et le comte de Caumont, relieur.

Mais nous étions encore trop au début de l'émigration, les guerres et l'adversité étaient encore trop récentes pour avoir épuisé tout l'argent emporté de France et le zèle charitable des populations, aussi ne faut-il pas trop, à cette époque, généraliser ces exemples. Plus tard, et j'en sus quelque chose, ce fut presque la loi universelle, et bienheureux ceux qui purent échapper à la misère !

XI

Retour à Maëstricht. — Les dames de Merven. — Séjour à Maëstricht et à Leuthe. — Le salon des dames de Merven. — Un officier de Frédéric II. — L'invasion. — Fuite précipitée.

Je vivais ainsi au jour le jour à Bruxelles, quand la Providence permit qu'une famille que j'avais connue à Maëstricht, lors du siège, et avec laquelle j'avais entretenu les meilleurs rapports par l'intermédiaire du Cardinal, se souvint de moi et me fit dire qu'elle serait heureuse de me revoir et de continuer des relations qui m'avaient laissé le plus agréable souvenir.

Ce fut le cœur plein de reconnaissance et en bénissant le ciel de cette faveur insigne, que je retournai à Maëstricht, où j'ai trouvé un asile chez les dames de Merven, qui me logeaient, me nourrissaient *gratis pro Deo* et pourvoyaient

à tous mes besoins. Mme la baronne de Merven, Mlle Joséphine et Mlle Louise de Merven, dignes de leur mère, m'ont comblé de bontés. Tout ce que je peux et dois en dire, c'est ce que le Saint-Esprit dit de la femme forte. Modèles et exemples de toutes les vertus, ces dames pratiquaient au grand jour les enseignements de l'Évangile et venaient au secours de tous les déshérités.

En partant de Bruxelles, j'étais passé par Liège, où je retrouvai le bon curé de Saint-Lambert et où je dis la messe dans son église.

A mon retour à Maëstricht, j'ai repris ma place dans mon couvent des bonnes dames Sépulchrines, où je célébrais la Sainte Messe. Elles m'ont accueilli avec la même affabilité qu'auparavant. Je disais aussi la messe dans l'Église des R. P. Récollets, à Saint-Gervais, à Saint-Jacques, à Saint-Nicolas, à Sainte-Catherine des Dames blanches et à la chapelle de Sainte-Catherine de Hall, où, pendant le siège, je la disais tous les jours. C'était l'endroit le plus commode à ce moment-là.

J'ai prêché assez souvent à Saint-Jacques et j'avais même commencé, à Saint-Gervais, une station de deux mois, quand je fus forcé de partir.

J'avais, chez ces dames, une existence des plus douces, et toute la maison était aux petits soins pour moi, aussi bien à Maëstricht qu'à Leuthe, où elles possédaient un château, dans lequel elles se rendaient souvent. Le personnel de ces deux maisons imita, à mon égard, les procédés de ma généreuse et respectable bienfaitrice.

Malgré les guerres et les alertes continuelles, la société qui fréquentait le salon des dames de Merven était des plus aimables et des plus distinguées. Peu nombreuse, mais choisie, une exquise politesse présidait à tous les rapports et donnait à la conversation un ton de haute convenance et de bienveillance aimable, aussi éloignée de la pruderie germanique que de la légèreté française. On n'y trouvait peut-être pas l'esprit brillant et primesautier de nos salons de Paris, la verve frondeuse et les connaissances littéraires, qui leur valut une renommée universelle ; mais, en revanche, il n'y régnait pas non plus cet esprit philosophique et irréligieux, ces théories soi-disant humanitaires, mises à la mode par tout ce que Paris comptait de sommités dans la noblesse, les arts et la littérature, théories, ou plutôt utopies, qui ont été la cause de tous nos maux.

Ceux-là même qui pouvaient, au fond du cœur, être partisans ou secrets admirateurs de ces doctrines, n'auraient pas osé le faire paraître devant ces dames. Pendant les quelques mois, trop courts, que j'ai passés en leur compagnie, je n'ai connu qu'un vieux gentilhomme, fort original sous tous les rapports, qui se permit, de loin en loin, une allusion discrète à ce genre d'idées.

Ce vieillard avait longtemps servi sous Frédéric II, et avait rapporté de ses campagnes et de son séjour à la cour de Prusse, outre une admiration profonde pour le système militaire de ce pays, une sympathie non moins profonde pour ce Roi philosophe et les théories qu'il professait. Ces sentiments, dont il ne faisait point parade et que l'on devinait plutôt au sourire moqueur qu'il laissait errer sur ses lèvres, qu'aux réparties qui lui échappaient quelquefois, n'avaient jamais cependant altéré les bons rapports de confiance et d'amitié qui l'unissaient à ces dames. « Il n'est pas mauvais au fond, disaient-elles souvent, et nous le convertirons. » Les événements auraient dû faire au moins autant que mes bienfaitrices. Je ne sais si, plus tard, elles ont été assez heureuses pour arriver à leur but,

mais je crois que le vieil officier leur était assez affectionné pour leur résister beaucoup moins qu'il ne l'eût fait à l'ennemi, à la tête de son régiment.

Il me parlait souvent d'un savant français que Frédéric avait appelé à Berlin et placé comme professeur dans son École militaire, M. Thiébault, avec lequel il avait entretenu des relations suivies. Ce nom ne m'était pas inconnu, et j'avais entendu parler de ce littérateur philosophe qui était revenu à Paris quelques années avant la Révolution. Je savais qu'il était d'abord entré, dans sa jeunesse, à la Société de Jésus et qu'il avait même professé. Plus tard, il avait abandonné l'état ecclésiastique et s'était marié. Sa vaste érudition l'avait fait remarquer et nos grands hommes l'avaient envoyé à Frédéric. J'ai su, depuis, qu'il avait trempé dans les idées nouvelles, et avait même dû être envoyé dans les Pays-Bas, comme administrateur.

Mon vieil officier se souvenait avec plaisir des disputes littéraires qu'ils avaient ensemble. Du reste, ni les armes, ni la vieillesse ne lui avaient fait abandonner l'étude des lettres, et c'était encore, me disait-il, une consolation pour lui, de lire ses vieux auteurs classiques, et aussi,

malheureusement, les œuvres de nos philosophes modernes.

C'est ainsi que se passait le temps chez ces bonnes dames, dont le souvenir est toujours présent à ma mémoire. Dieu puisse avoir protégé leur intérieur et donné à leur vie le calme qui manquait si souvent à ces fatales époques ! Les tribulations ne leur ont point été épargnées, mais j'espère que la divine Providence aura veillé sur des vies si pures, faites de vertus modestes et d'inépuisable charité !

Pendant que nous étions à Leuthe, je disais la messe au Château ; je voyais souvent le curé du lieu, vieillard de 84 ans, sourd, et avec lequel on ne pouvait pas parler français.

Mais ce bon temps fut de courte durée. L'invasion redevint menaçante. Il fallut au plus tôt songer à sa sûreté. Mmes de Merven, obligées de fuir elles-mêmes pour se soustraire aux maux qui fondaient sur tous les environs, et qui bientôt se rapprochèrent de Maëstricht, me quittèrent en me comblant de bontés. Elles me forcèrent généreusement à accepter dix louis d'or, pour m'aider à subsister et je me séparai d'elles avec le plus grand chagrin et les craintes les plus graves.

XII

Aix-la-Chapelle. — Accident de voiture. — Abandonné en route. — Voyage en chariot de roulier. — Arrivée à Cologne. — M. J. Werner Marcke. — MM. de Montalembert. — Vie à Cologne.

Je pris donc la fuite, c'est le mot, car tout cela fut rapide et imprévu, le 11 juillet 1794. Grâce aux ressources que je devais aux dames de Merven, je n'étais pas embarrassé pour quitter Maëstricht. Je me rendis, avec trois de mes confrères, en voiture à Aix-la-Chapelle. De là, je devais continuer mon chemin sur Cologne, où je pensais trouver facilement à m'installer, d'après ce que l'on m'avait dit.

Dans la cour de l'auberge où nous étions descendus, je remarquai quatre émigrés. Comme le nom de Cologne revenait souvent dans leur

conversation, je présumai qu'ils s'y rendaient et je les abordai pour leur demander quelques renseignements. Ces Messieurs, fort poliment, me dirent qu'ils partaient le lendemain matin pour cette ville, dans un char à bancs qu'ils avaient loué, et que, si je ne craignais pas d'être un peu pressé et cahoté, ils feraient en sorte de me ménager une place. J'acceptai avec reconnaissance, et, le lendemain, de très bonne heure, nous étions en route pour Cologne.

La voiture, trop petite et peu solide, n'était pas sans m'inspirer des craintes qui, malheureusement, se réalisèrent. La route, par surcroît, était mauvaise, et, à chaque instant, de formidables cahots nous jetaient les uns sur les autres.

A une bonne lieue de Düren, deux des jantes d'une de nos roues, engagées dans une ornière, cassèrent net. Furieux, jurant et pestant, comme si cet accident eût été de notre faute, le conducteur nous invectiva grossièrement et déclara que nous pouvions continuer seuls notre chemin. Le fait est que la voiture demandait une réparation assez longue ; mais, bien que payé pour tout le voyage, il ne voulut rien restituer, et nous étions dans l'impossibilité de nous faire rendre justice.

Il retira, tant bien que mal, la roue de l'ornière, et fut remiser son char dans une ferme voisine, nous laissant, avec nos légers bagages, sous l'eau et dans la boue.

Il nous fallut gagner Düren dans ce triste équipage, mouillés et crottés comme des barbets. Arrivés là, mes compagnons résolurent de profiter d'une voiture qui rentrait à Aix-la-Chapelle, pour y retourner et attendre une autre occasion. Je restai seul, ne me souciant pas de refaire ce trajet, et, d'ailleurs, je n'aurais pu trouver place dans le véhicule.

J'en étais là de mes réflexions, fort peu encourageantes, et très embarrassé de ma personne, dans la cour de l'auberge où nous étions entrés pour sécher nos habits, quand je remarquai un chariot qui transportait un mobilier et demandai au voiturier s'il allait du côté de Cologne. Sur sa réponse affirmative qu'il se rendait dans cette ville, je le suppliai de me permettre de me placer sur son chargement, lui offrant de lui payer ce qu'il demanderait [1]. Cet homme, plus honnête que

1. Encore pouvait-on parfois s'estimer heureux de trouver un chariot ! Dans ses *Mémoires*, Mme la comtesse de la Boutetière conte ainsi son trajet de Wurtzbourg à Ratisbonne : « La ville était pleine de gens qui fuyaient les Français... On ne put me trouver qu'une place dans un chariot qui appar-

je ne le pensais, se contenta d'une modique gratification et je pus m'installer sur sa voiture.

Je n'étais pas fort à mon aise ; mon siège était dur et branlant ; de plus, la pluie continuait par moments. Mais ma jeune expérience m'avait appris que, dans ma situation, il fallait se contenter de peu et j'étais destiné à bien d'autres aventures de ce genre. Le bonhomme allait doucement pour ne pas fatiguer ses chevaux ; aussi nous mîmes longtemps pour faire la route et je couchai dans une détestable auberge de campagne.

Le lendemain, je fis mon entrée à Cologne, perché sur mon chariot et m'arrêtai provisoirement dans une pension que m'indiqua mon

tenait à une famille de marchands de Bruxelles. Le désir de ne pas tomber au pouvoir des Français me fit accepter cette pauvre ressource. Je fis mon marché : on me demanda assez cher, il fallut en passer par là. J'eus à souffrir dans cette voiture... Le soir, en arrivant, on allait dans toutes les auberges de l'endroit et on ne descendait de la voiture que lorsque le marché était fait. A la première fois, il fut convenu qu'on donnerait 12 sols par tête. On se mit à table. A l'arrivée du potage, qui était tout simplement du pain trempé dans de l'eau chaude, je ne pus en manger, mais il fut dévoré par les autres. Je demandai quelque autre chose ; on ne voulut rien me donner... Je fus six jours en route, souffrant de la faim et des cahots dans ce rude chariot. Les bonnes auberges ne voulaient pas nous recevoir ; les mauvaises nous attrapaient... Jamais je ne pus me procurer un lit : on nous étendait de la paille dans une chambre et il fallait nous y coucher pêle-mêle. »

voiturier. Je n'y restai que très peu de temps. J'eus la chance de rencontrer dans cette ville de bons protecteurs et d'excellentes gens qui m'y rendirent la vie facile.

La Providence m'y fit trouver notamment M. Jean Werner Marcke, curé de Saint-Paul, doyen de Saint-André, etc., qui me combla d'amitiés et me fournit des messes pendant tout mon séjour, jusqu'au 24 septembre 1794. Il avait la bonté de m'admettre à sa table deux fois par semaine.

J'ai prêché à Cologne dans la chapelle française, près du Capitole, et, lorsque je suis parti, je devais faire, dans l'église de Saint-André[1], une suite d'instructions tous les dimanches et les jours de fête. Je confessais à Saint-Paul et à l'église paroissiale de Saint-Pierre.

J'eus le bonheur de rencontrer à Cologne M. de Montalembert[2] et son neveu, que je re-

1. Saint-André (Sant-Andréas) est une des plus anciennes églises de Cologne. Sa nef romane date de 1220 et son chœur gothique, de 1414. On y voit une châsse en cuivre doré, dite Châsse des Macchabées, œuvre de style ogival tertiaire : cette châsse est ornée de douze bas-reliefs exécutés au repoussé.

2. Montalembert (le comte Marc-René-Anne-Marie de), né à Paris, en 1777, émigra en 1792, servit dans l'armée de Condé, passa en Angleterre et devint officier d'état major, dans l'armée anglaise, en 1799. Il rentra en France après la Restauration, fut nommé colonel par Louis XVIII, et, plus

grette fort tous les deux. Ces Messieurs eurent toutes sortes de bontés à mon égard. Je dînais très souvent avec eux, et leur conversation, remplie d'anecdotes et de souvenirs intéressants, était pour moi un charme toujours nouveau. Je voyais chez eux d'autres émigrés et j'eus la satisfaction d'apprendre, par quelques-uns d'entre eux, des nouvelles de familles dont j'étais en peine depuis mon départ.

MM. de Montalembert n'étaient à Cologne qu'en passant et devaient bientôt se rendre en Angleterre. J'ai appris, plus tard, que M. le comte, après avoir pris du service dans l'armée anglaise, était parvenu à un des plus hauts grades. J'avais eu l'occasion de le rencontrer avant l'émigration, ce qui nous avait tout de suite mis en relations.

Je reçus aussi à Cologne des lettres de mes paroissiens qui me faisaient part des malheurs qui s'étaient abattus sur tant de personnes qui m'étaient chères. Je ne pouvais que prier pour ces malheureuses victimes de la plus épouvantable des tyrannies et j'espère bien que Dieu leur

tard, ministre plénipotentiaire à Stuttgard. Appelé à la pairie en 1819, il fut ambassadeur en Suède, de 1826 à 1830. Il mourut à Paris en 1831.

aura donné la récompense des martyrs de sa foi.

Je demeurais à Cologne chez le sieur Rainer Klainer, marchand de grains, rue de Rüchel, où j'avais trouvé une chambre à louer et où je restai pendant tout mon séjour. Je ne saurais trop me louer de lui et de son épouse, Catherine Rach. J'étais, chez lui, comme un père chez ses enfants ; ils ne pouvaient me nourrir et me loger *gratis*, n'ayant pas le moyen de le faire, car c'étaient des jeunes gens nouvellement établis. Mais ils se contentaient du moins possible et ils ont eu la générosité de me répéter souvent que, si je revenais à Cologne, ils partageraient avec plaisir avec moi ce qu'ils auraient, quand bien même ce fût peu de chose, si je me trouvais dans la gène. Je veux joindre à ce souvenir reconnaissant la sœur du mari, Christine, et la sœur de la femme, Elizabeth Rach, toute leur famille, en général, braves gens et chrétiens pleins de foi. Nous ne nous sommes quittés qu'en pleurant, lorsque, forcé par les circonstances, je fus obligé de partir. Ils me conduisirent tous au bateau et me comblèrent de choses utiles pour mon voyage. Dieu veuille répandre sur eux ses bénédictions ! Je leur écrivis aussitôt qu'il me fût possible de le faire.

XIII

En route pour Stadt Prozelten. — Sur le Rhin. — Un négociant compatissant. — Mittemberg. — M. Laurent Holle. — Installation à Prozelten. — Le curé Gaspard Héberard. — L'hiver de 1794-95. — Grandes souffrances. — Passages d'émigrés.

Sur le bateau, je remarquai, après quelque temps de navigation, un homme, habillé comme un riche négociant, de manières aisées, qui paraissait saisir toutes les occasions de se rapprocher de moi et de lier conversation.

Ne connaissant personne et ce trajet étant long et monotone, je fis, de mon côté, quelques avances et nous fûmes bientôt de bons amis.

C'était, en effet, un négociant, qui était venu à Cologne pour ses affaires et qui s'en retournait à Mittemberg, où il habitait. Il était catholique et il avait de suite deviné en moi un prêtre fran-

çais. Il se montra, à mon égard, empressé et poli, me questionna beaucoup sur tout ce qui m'était arrivé depuis mon émigration, me dit qu'il avait toujours eu le plus grand respect pour les prêtres qui avaient préféré l'exil aux serments sacrilèges qu'on exigeait d'eux, et finit par m'offrir ses services.

J'avais une lettre de recommandation pour le curé de Stadt Prozelten, où je me rendais ; mais après avoir causé avec cet excellent homme, je pris le parti d'accepter ce qu'il me proposait. Il devait me quitter à Mayence ; il me conseilla de m'arrêter à Mittemberg, où il m'adresserait à un de ses amis, catholique comme lui, qui me prendrait, assurait-il, chez lui, et, par ses relations, me faciliterait beaucoup mon installation à Stadt Prozelten, où il avait de nombreuses connaissances. La suite me prouva combien j'avais eu raison de me fier à lui et M. Laurent Holle, auquel il me recommanda, fut pour moi le plus généreux et le plus chrétiennement dévoué des amis.

Je me séparai avec peine de mon compagnon de voyage. J'avais eu le temps d'apprécier son bon cœur. En partant, il me réitéra ses regrets de ne pouvoir lui-même me donner un asile, et

ses protestations n'étaient certes pas vaines; nous avions mutuellement éprouvé les sentiments d'une amitié sincère et il m'en donna plus tard les preuves. Pendant mon exil, je lui écrivis assez souvent, et, de son côté, il ne manquait pas de s'intéresser à ce qui m'arrivait. Un heureux hasard me permit de le revoir au moment de ma rentrée en France et je le retrouvai tel qu'il s'était montré le premier jour.

Je m'arrêtai donc à Mittemberg, où je fis la connaissance de M. Laurent Holle, qui m'accueillit avec la meilleure grâce et s'occupa aussitôt de moi. Je passai trois semaines dans la maison de ce digne homme, temps pendant lequel il organisa mon établissement à Stadt Prozelten et me procura toutes les ressources que j'ai trouvées dans cette ville. Le curé, M. Gaspard Héberard, très digne et très respectable ecclésiastique, plein de charité pour les prêtres et les émigrés français, vint me chercher à Mittemberg. Il avait arrangé mon séjour de façon à ce que je fusse assuré de ma subsistance. Plusieurs de ses paroissiens y participaient. Tous les samedis, je dînais et je soupais chez le curé; le dimanche, chez Bernard Keller, batelier; le lundi, chez Bernard Ulrich; le



STADT PROZELTEN — LES BORDS DU MEIN

mardi, chez Antoine Michel Brandt; le mercredi, chez Barthélemy Firmback; le vendredi, chez Barthélemy Rosback: ces derniers, tous bateliers sur le Mein; le jeudi, j'étais hébergé chez Antoine Reis, maître d'école. Je ne saurais jamais assez me louer de la bonté et de la générosité des personnes que je viens de nommer. Dieu veuille être leur récompense et bénir tous les habitants de cette bonne ville!

Je demeurais dans la maison d'Adam Rosback. Il était chargé d'enfants et voulut bien, quand même, me donner l'hospitalité chez lui. J'ai passé de bons moments au milieu de cette famille simple et pratiquant les vertus chrétiennes autant qu'il est possible de le faire. Nous eûmes à subir, peu de temps après, les atteintes d'une saison si rigoureuse, qu'on ne se rappelait pas avoir autant souffert des frimas.

L'hiver de 1795 fut affreux. Tout le monde se plaignait, même les gens les plus endurcis aux rigueurs du froid. Tout gelait, et quand il me fallait sortir le matin, pour aller dire ma messe, je pensais quelquefois ne pas pouvoir respirer. Je m'enveloppais dans un grand manteau doublé, que mon hôte me prêtait et je me couvrais la figure autant que possible.

Je procédais de même pour aller prendre mes repas ; sans cela, j'aurais été gelé. Je ne savais souvent comment me garantir. Il avait fallu faire des chemins pour aller d'une maison à l'autre et l'on passait entre des murailles de neige glacée. Quand on entrait dans un appartement chauffé, sans transition, il se produisait une sorte de brouillard provenant de la condensation de l'air froid. C'était surtout le soir que les sorties m'étaient pénibles et, bien que la distance ne fût pas grande, je croyais souvent avoir le nez et les oreilles gelées.

Le Mein était hérissé de glaçons, chevauchant les uns sur les autres ; on avait été obligé de prendre des précautions pour les bateaux ; les rives étaient inabordables et tout avait un aspect de désolation impressionnant [1].

1. L'hiver de 1794 fut le plus rigoureux du dix-huitième siècle. Les souffrances endurées furent terribles, ce qui n'empêcha pas nos soldats de faire campagne. Le général Thiébault, qui était, à cette époque, au siège de Bréda, les décrit ainsi : « On aurait peine à croire à quel point, pendant les grands froids de cette glaciale année 1794, les bivouacs étaient cruels dans ce pays. La terre, profondément gelée, était couverte d'une neige épaisse ; le givre, qui pendait aux moindres branches des arbres, avait trois, quatre et cinq pouces de longueur... Le seul palliatif que je trouvai fut de faire creuser des trous horizontaux dans le sol des parties rentrantes de nos épaulements, de les faire faire assez larges pour pouvoir s'y loger deux à la fois, afin de se réchauffer mutuellement et, avec un de mes cama-

Les animaux mouraient par centaines dans la campagne. On portait des lièvres et même des chevreuils morts d'épuisement et de froid. Mais ils étaient si maigres qu'on en tirait fort peu de viande, très coriace et n'ayant pas bon goût. Une nuit, des loups vinrent dans les rues, on les entendit gratter sous les portes des caves où ils sentaient des animaux et des volailles. Quelques coups de fusil les firent partir, mais ils revinrent plusieurs fois, et il était imprudent de sortir sans être armé, dans la campagne. On racontait que des hangars où l'on renfermait les moutons avaient été attaqués par des bandes de loups affamés et que des bergers, en voulant les défendre, avaient failli perdre la vie.

Pendant plusieurs semaines, le temps fut sombre, au point de ne pouvoir lire sans lumière ; pour ceux qui, comme nous, n'avaient pas d'occupations ni de travail régulier, la vie était monotone et j'étais réduit à passer mon temps

rades, de m'y fourrer par les pieds, bien entendu... On évaluera, au reste, ce que nous eûmes à souffrir du froid, quand j'aurai dit que le fleuve Wahal était tellement gelé, que non seulement des corps d'infanterie, mais des régiments de cavalerie, des colonnes d'équipage et des trains entiers d'artillerie le passaient sur la glace. » (*Mémoires du général Thiébault*, t. I.)

auprès du poêle des braves gens qui voulaient bien me recevoir tour à tour ; car, dans la chambre que j'occupais, je ne pouvais faire du feu. Mes hôtes firent tout ce qu'ils purent pour moi ; ils voulurent même m'installer dans leur salle, pour que j'y fusse plus à la chaleur, mais je refusai.

Il passa des émigrés, même au fort de l'hiver, quoiqu'il fût très dur de voyager avec une saison pareille. Les nouvelles qu'ils nous donnaient, me firent craindre, plus d'une fois, d'être obligé de quitter mon refuge. On disait les républicains victorieux ; l'hiver, malgré sa rigueur, ne les arrêtait pas, et, suivant les bruits, on parlait de villes prises, de corps d'armées battus, d'une invasion prochaine.

Les seuls renseignements précis que je pus avoir me furent donnés par deux émigrés, qui passèrent au mois de février. C'étaient deux gentilshommes du Beauvaisis, qui allaient à Augsbourg, au secours du frère de l'un d'eux, gravement malade. Ils ne s'arrêtèrent que peu de temps. J'eus le bonheur de trouver M. de M... le parent d'un de mes paroissiens, respectable vieillard, qui était resté à Paris. Je sus par lui qu'il avait pu, jusqu'alors, échapper aux poursuites et à la

loi des suspects et qu'il vivait toujours, soigné par un vieux domestique qui n'avait pas voulu l'abandonner.

Ce jeune homme avait dû sacrifier un bel avenir pour obéir à sa conscience ; il me dit que les républicains avaient envahi le territoire hollandais et qu'on les croyait maîtres de tout le pays. On disait même qu'une bataille navale avait eu lieu. Les Français étaient sur le Rhin, après avoir battu les Autrichiens et l'on croyait qu'ils l'avaient franchi.

Je craignis alors d'être forcé de partir dans un court délai et le découragement se fût emparé de moi, sans le secours que je trouvais, tous les matins, dans le saint sacrifice de la messe. Notre bon curé me soutenait le plus qu'il pouvait, mais il y avait des moments où je perdais tout espoir de revoir ma patrie. Les ennemis de Dieu triomphaient partout et les rares nouvelles que je recevais, me représentaient la France comme un pays perdu pour nous, et complètement gagné aux idées des imposteurs qui la tyrannisaient.

XIV

Maladie. — Mauvaises nouvelles. — Passage de blessés. — Départ de Prozelten. — Wurtzbourg. — Mauvais gîte. — Rencontre d'une veuve émigrée. — Voyage à pied. — Nuremberg. — Mauvais accueil à Augsbourg. — Départ pour Constance. — Memmingen. — Une hôtelière française. — Les auberges en Allemagne.

Au printemps, et quand le soleil ramena un peu de chaleur, je tombai malade d'une affection nerveuse, résultat d'une vie si différente de ce qu'avait été la mienne auparavant, et des fatigues matérielles et morales auxquelles je n'étais pas habitué. Je fus pendant quelques jours sans pouvoir me lever, ni prendre aucun aliment. Mes hôtes me soignèrent comme un parent, avec un rare dévouement et m'entourèrent d'attentions, quand je fus en convalescence. Grâces leur soient rendues ! De tels dé-

vouements, vis-à-vis d'un étranger, sont si méritoires que je ne saurais jamais leur en avoir assez de reconnaissance.

Lorsque je fus en état de marcher, j'aimais à aller m'asseoir sur la lisière d'un petit bois, exposé au midi et à reporter mes pensées sur la malheureuse France. Le bon curé Héberard[1] venait souvent me joindre et nous causions du malheur des temps, de la terre allemande encore menacée d'invasions, de tout ce qu'elle avait souffert jadis, et nous étions loin de penser que nos prévisions n'atteignaient pas, et de beaucoup, ce qui fut plus tard la réalité. Que de catastrophes! que de ruines accumulées! Et combien

1. Nous avons reçu de M. l'abbé Georges Scheurich, curé de Stadt Prozelten, auquel nous avions demandé quelques renseignements et qui nous les a fournis avec une amabilité dont nous tenons à le remercier, une lettre dont nous extrayons ce passage qui confirme de tous points les *Souvenirs* de l'abbé de Préneuf :

« Je me réjouis de savoir qu'un prêtre émigré, M. de Préneuf, ait trouvé asile dans mon presbytère et qu'il se soit souvenu avec plaisir de notre hospitalité et du temps passé avec nous. A cette époque, le curé Gaspard Eberhard était bien curé de Stadt Prozelten. Il avait quitté la cure de Bingen, pour celle-ci, dont il avait pris possession en 1767.

Précédemment, il avait été chapelain et prédicateur à la cour du landgrave Frédéric II de Hesse. C'était un savant et un homme du meilleur ton. Peter Anton Reis était bien alors maître d'école; Michel Anton Brandt tenait l'hôtel *Zum Adler* (A l'Aigle); Bernard Keller et Bernard Ulrich, étaient bateliers. Bartholomäus Rosbach et E. Fruhbach habitaient la ville. Leurs noms existent encore. »

de ceux que j'avais connus heureux et pleins de force et de jeunesse, ont disparu depuis, emportés par les horreurs de la guerre!

Quand j'arrivai à Stadt Prozelten, il y avait plusieurs prêtres français installés dans cet endroit. Je citerai un chanoine de Reims et deux vicaires de cette ville que j'ai plus particulièrement connus. Je les retrouvai, plus tard, à Constance, où ils allèrent avant moi, appelés par un autre prêtre de leurs amis, qui leur avait procuré, dans cette ville, une installation meilleure et moins coûteuse. Nous nous aidions et nous encouragions mutuellement; que de fois ai-je vu le chanoine, expert dans le maniement de l'aiguille, raccommoder nos vêtements usés, et que nous ménagions pourtant avec tant de soin! Il faut être passé par de telles calamités pour comprendre l'intérêt que vous attachez à la conservation d'un habit, ou à l'usure d'une paire de souliers.

Au fort de l'hiver, j'étais resté seul, et quelques prêtres, qui passèrent, ne s'arrêtèrent pas. L'un d'eux avait pu s'échapper récemment de Paris, où il avait vécu, pendant deux ans, caché et presque sans sortir. Il me donna des nouvelles de ma paroisse et de certaines personnes que j'avais

fréquentées et auxquelles je portais un double intérêt de pasteur et d'ami. J'appris bien des morts; d'autres gémissaient dans les prisons; cependant l'événement du 9 thermidor et la mort de cet affreux tyran Robespierre, avait sauvé de la guillotine des familles que je fus heureux de savoir vivantes et en sûreté.

Pendant l'été, beaucoup d'émigrés vinrent se réfugier de nos côtés. Les nouvelles devenaient de plus en plus mauvaises. J'ai vu de pauvres vieillards, épuisés, sans ressources, obligés de quêter des secours. Les Allemands de la ville et des environs agirent en chrétiens et se montrèrent secourables, autant qu'ils le purent. Malheureusement, il y avait des contrées, où les habitants ne pratiquaient pas la même charité, et j'entendis le récit de bien des misères.

Vers la fin de l'automne, les mouvements de troupe reprirent avec une grande intensité; des blessés passaient aussi. De longues files de charrettes en étaient remplies, et, par les récits que faisaient tous ces gens, je vis bien qu'il me faudrait chercher un endroit plus éloigné du théâtre de la guerre. D'ailleurs, le pays commençait à être épuisé; les ressources diminuaient et les pauvres gens, qui nous témoignaient

de l'intérêt, voyaient avec terreur l'invasion s'approcher d'eux.

Je pensai qu'à Augsbourg, grande ville où je croyais trouver de nombreux confrères, il me serait plus facile de m'établir, et, après bien des hésitations, je me déterminai à quitter Stadt Prozelten. Je n'avais pas de ressources et ne savais pas où m'en procurer. Toutefois, j'entendais dire, avec tant de persistance, que les républicains allaient arriver, que je me hâtai de partir. L'abbé de Mallargues, arrivé depuis peu de jours d'Ansbach, voulut m'accompagner et nous nous en remîmes à la protection de la Providence.

Nos bagages étaient bien peu de choses. Nous n'aurions pu cependant les porter longtemps nous-mêmes. Barthélemy Firmbach, un de mes bons protecteurs, voulut nous conduire *gratis* jusqu'à Wurtzbourg. Nous lui devons une grande reconnaissance pour ses soins et sa générosité.

Je quittai donc Stadt Prozzelten le 24 septembre 1795, asile où j'avais trouvé tant de consolations. A mon départ précipité, la charité des habitants m'a encore fourni des subsides qui ont fait ma route jusqu'à Augsbourg.

Le 25 septembre, nous étions à Wurtzbourg.

d'où nous sommes partis le lendemain, avec un voiturier, qui nous avait promis de nous conduire jusqu'à Nuremberg. Infidèle à sa parole, il nous laissa à Altmanshausen, dans le plus grand embarras. Cet homme, auquel nous avions payé notre voyage d'avance, se montra très grossier et ne voulut jamais nous rendre quoi que ce fût. Il se récriait sur les exigences des étrangers et des *papistes*, comme il nous appelait, et, sans l'intervention de l'aubergiste qui parut nous prendre en pitié, il se serait encore plus emporté contre nous.

Il partit peu après et nous laissa tranquilles, mais fort perplexes. Nous avions peu d'argent et la brèche qu'y avait fait cet homme nous gênait beaucoup. Il était trop tard pour aller plus loin. Le cabaretier consentit à nous donner une soupente avec des bottes de paille, en payant d'avance toutefois. Heureusement ce n'était pas cher. Nous avions aussi quelques provisions, qui nous servirent à souper.

Le lendemain, le bruit s'étant répandu que nous étions à cette auberge, le bourgmestre vint nous interroger et nous dit que, dans notre situation, nous ferions bien d'attendre le passage d'un voiturier qu'il connaissait et qui, peut-être,

nous porterait *gratis* à Nuremberg. Ce bourgmestre était un brave homme, qui voulut bien parler en notre faveur à l'aubergiste et celui-ci nous traita mieux pendant les quelques jours que nous fûmes forcés de passer dans cet endroit.

Peu de temps après le bourgmestre, je vis entrer, dans la salle, une femme assez âgée, mise décemment, mais avec un costume différent de ceux du pays. Cette femme vint à moi en s'écriant : « Monsieur le curé, je suis Française ! » et se mit à pleurer d'émotion. C'était une émigrée, Mme C..., d'Arras, dont le mari, capitaine dans un régiment de dragons, avait émigré et s'était engagé dans l'armée des princes. Il avait été tué et sa femme, qui l'avait suivi avec sa fille unique, s'était trouvée seule et sans ressources dans le Palatinat. Les Français avançant, elle avait gagné la Bavière, où sa fille était tombée malade. Elle eut bientôt la douleur de la perdre. Épuisée, sans argent, elle avait dû travailler de ses mains, et elle était actuellement chez un gros fermier, où elle s'occupait de la lingerie, bien heureuse d'avoir pu trouver un gîte et sa nourriture.

Je relevai son courage le mieux que je pus, mais, dans la misère où j'étais moi-même,

je ne pouvais l'aider ni la secourir. Combien de fois, dans le cours de nos voyages d'une ville à l'autre, n'ai-je pas entendu parler de semblables faits, d'extrémités navrantes, où étaient réduites de malheureuses femmes, perdues au fond de pays dont elles ne connaissaient souvent ni la langue, ni les coutumes! Les cimetières allemands comptent bien des tombes qui ne diront jamais toutes les souffrances qu'elles couvrent !

Un autre émigré, ancien conseiller au Parlement, passa aussi pendant notre séjour. Il était accompagné d'un officier allemand et voyageait dans un cabriolet, se rendant à Bamberg. Nous n'aurions pu profiter de son passage ; la voiture était trop petite et sa destination différente. Il voulut bien me donner une lettre pour un ecclésiastique qu'il connaissait à Augsbourg.

Nous fûmes voir également le curé catholique; mais la réception froide qu'il nous fit nous donna une si mauvaise impression que nous le quittâmes presque aussitôt. Il nous autorisa cependant à dire la messe dans son église.

Cependant le temps s'écoulait, et, malgré la plus stricte économie (nous nous contentions de bien peu à nos repas), nos ressources s'épuisaient. Le voiturier dont avait parlé le bourgmestre

n'arrivait pas. Nous ne savions comment faire. Le cinquième jour, décidés à faire la route à pied, nous allions partir, quand un roulier, conduisant un char plein de sacs, s'arrêta devant l'auberge. Après quelques pourparlers, comme il allait à Nuremberg, et grâce à l'aubergiste qui était bien aise de se débarrasser de nous, il consentit à charger sur sa voiture notre bagage, que nous aurions été obligés de laisser aux soins de notre hôte et à faire route avec nous.

Nous partîmes donc à pied, suivant le char qui allait lentement, heureusement pour nous, peu accoutumés à une aussi longue route. Nous nous arrêtions dans les villages, et si, quelquefois, on nous dévisageait d'une façon blessante, d'autres fois, de braves gens s'apitoyaient sur notre compte. Une bonne femme voulut même nous donner, à l'un de ces arrêts, de la bière que nous acceptâmes avec reconnaissance.

Ce ne fut, ni la première, ni la dernière fois, que je dus faire à pied une longue route. On peut se figurer, au reste, combien notre position était précaire et souvent sans issue. On partait quand même, se fiant à la Providence, soutenus par la foi et le devoir. J'ai entendu peu de plaintes ; les malheurs subis avaient été tels, que ceux qui

pouvaient arriver n'étaient pas pour effrayer et décourager ceux qui avaient accepté l'exil et ses conséquences.

J'avais dit la messe à Altmanshausen, le dimanche 27 et les 28, 29 et 30 septembre 1795.

Arrivés aux environs de Nuremberg, notre roulier nous conduisit dans un village à une demi-lieue de cette ville, où nous passâmes la nuit. Le lendemain, nous entrâmes à Nuremberg et nous fûmes trouver un curé que mon confrère avait déjà eu l'occasion de voir. Il nous reçut assez bien, mais se montra très réservé sur les renseignements que nous lui demandions à propos d'Augsbourg. Je dis la messe, le dimanche 4 octobre, dans la chapelle de l'ordre Teutonique et nous partîmes ensuite, par la diligence, pour Augsbourg.

Il ne me fallut pas longtemps pour m'apercevoir que j'avais été très mal renseigné sur l'accueil qui nous attendait dans cette ville. Je cherchai cependant, pendant quelques jours, s'il serait possible de s'y procurer un asile, mais mes recherches furent infructueuses et je fus même éconduit sans aucune espèce de formes. Mon confrère ne se rebuta pas et resta quand même.

Fatigué de ne trouver aucune facilité, soit par défaut de gens de bonne volonté, soit peut-être, parce que les magistrats refusaient de laisser les prêtres français y demeurer, je pris le parti de m'adresser directement à eux. Je ne réussis pas mieux et l'on m'engagea nettement à partir.

Ce mauvais accueil me causa un violent accès de découragement. Je me voyais abandonné, sans savoir où j'avais le plus de chances de trouver un asile et obligé de m'en aller dans un délai très court. Je dois dire que c'est la seule fois, où je me sois vu, en Allemagne, dans une situation pareille de la part des autorités, qui, en général, se montraient, au contraire, assez larges et conciliantes.

J'étais fort perplexe et très embarrassé, ne sachant à quel parti me résoudre, quand je reçus une lettre qu'on me renvoyait de Stadt Prozelten, où elle était arrivée peu après mon départ. Elle m'avait été écrite par le cardinal de La Rochefoucauld auquel, dans un moment de pressants besoins, je m'étais adressé. Il me mandait de venir le rejoindre et qu'il pourvoirait à mon existence. Cette lettre était écrite depuis longtemps et avait été retenue, pendant plus d'un an, dans mes divers domiciles. De plus,

elle me parvint dans un état qui me prouvait qu'elle avait été ouverte et qu'on en avait pris connaissance.

Je regrettai beaucoup alors de ne pas pouvoir accepter les offres du cardinal; mais, outre qu'une longue période s'était écoulée depuis l'envoi de cette lettre et que je ne savais plus où le cardinal résidait, je me trouvais aussi sans ressources suffisantes pour faire ce grand voyage à travers l'Allemagne. Il devait habiter dans le nord, Munster ou Minden, et je ne pouvais songer à entreprendre une route qui, d'ailleurs, m'aurait forcé à des détours considérables pour éviter le voisinage des armées.

Cette offre, toutefois, me fit souvenir que, plusieurs fois, l'archevêque de Paris[1] m'avait

1. Juigné (Antoine-Éléonore-Léon Leclerc de), né à Paris le 2 novembre 1728, était fils du marquis de Juigné, d'une famille ancienne du Maine, tué à la bataille de Guastalla. M. de Bezons, évêque de Carcassonne, le nomma son grand-vicaire et il fut choisi, en 1760, comme agent du clergé. Il fut promu, le 22 avril 1764, à l'évêché comté-pairie de Chalons, où il se fit remarquer par sa piété et sa charité. Après avoir refusé, par humilité, l'archevêché d'Auch, Louis XVI, de son propre mouvement, l'appela à l'archevêché de Paris, en 1781, à la place de M. de Beaumont. Élu député aux États généraux, il assista à la séance du 4 août 1789 et fit célébrer un *Te Deum*, pour solenniser cette journée. Mais peu après, ne se faisant plus d'illusions sur le but poursuivi, il quitta la France et se retira à Constance où il fut rejoint par beaucoup d'évêques et de prêtres émigrés. Il les aida de sa bourse et parvint, avec l'aide des cours de

offert ses bons offices et qu'il m'avait assuré que je trouverais toujours, auprès de lui, à Constance, aide et protection. Dans un si urgent embarras, je résolus de consacrer mon dernier argent à faire ce trajet. Je pris donc le parti de me retirer à Constance, auprès de M. de Juigné.

Je dis ma dernière messe à Augsbourg, dans l'église de Sainte-Croix, où est une hostie miraculeuse, le 10 octobre 1795 et je partis le même jour.

Le 11 octobre, j'étais à Memmingen, où je m'arrêtai dans une auberge tenue par un Allemand qui avait épousé une Française, d'un village auprès de Strasbourg. Cette femme n'avait pas oublié le français et le parlait bien. Ils me comblèrent tous les deux d'attentions. Elle me dit qu'elle avait eu autrefois un frère dans les ordres et qu'elle était heureuse d'avoir déjà pu rendre quelques services à des prêtres émigrés, qui étaient passés par cet endroit. Ils m'avertirent, ce que je savais, qu'à Constance, je trouverais une foule de mes confrères; ils me proposèrent même de rester chez eux, quand ils apprirent que j'étais du diocèse de Paris.

Russie et d'Allemagne, à fonder un asile. Après le Concordat, M. de Juigné donna sa démission de son archevêché et vécut dans la retraite, à Paris, où il mourut le 19 mars 1811, à l'âge de 83 ans.

Le père et la mère de mon hôtesse étaient, en effet, des Parisiens, qui, au commencement du dix-huitième siècle, étaient venus s'établir auprès de Strasbourg, et ils avaient gardé, ainsi que leurs enfants, des relations suivies avec la grande ville. Elle y avait même un parent rapproché et me disait que, par son intermédiaire, je pourrais facilement avoir des nouvelles de ma paroisse. J'entretenais, d'autre part, une correspondance avec des amis sûrs, et, comme j'étais décidé à aller retrouver mon archevêque à Constance, je ne donnai pas de suite à la proposition. Ils m'offraient pourtant le gîte et le couvert à des conditions bien modiques et leur excellent cœur me fit regretter un peu ma détermination.

Mon hôtesse avait été à Paris et me parla pendant toute la soirée des souvenirs qu'elle avait conservés de son voyage, déjà fort éloigné. Elle avait gardé de très bons sentiments et me dit qu'elle ne voudrait, pour rien au monde, retourner en France, en présence de tout ce qui s'y passait. Nous causâmes longtemps du passé et ils me contèrent, tous les deux, les maux qu'ils avaient éprouvés depuis cette fatale révolution. Ils avaient déjà vu passer bien des émi-

grés et beaucoup dans un dénuement qui faisait impression.

Le curé du lieu, qu'ils avaient fait avertir, vint me voir chez eux. La conversation se prolongea fort tard ; ma bonne hôtesse avait une langue pour quatre et aurait parlé jusqu'au matin, si nous l'eussions laissé faire. Le curé me donna, pour Constance, une lettre, adressée à un de ses confrères, qui se mit obligeamment à ma disposition et me facilita la location d'une chambre.

Je pris congé, le lendemain matin, de mes hôtes, après avoir dit la messe à l'église du lieu et remercié le bon curé. Je me rappelle avec plaisir cette étape dans mes nombreux déplacements. En partant, ces braves gens me disaient encore de revenir chez eux, si je ne trouvais pas, à Constance, à m'établir facilement. Mais alors, on ne pouvait faire de projets, et tout était subordonné aux événements qui se succédaient avec une rapidité souvent déconcertante.

Je ne fus pas toujours reçu avec cette cordialité, et bien que cela fût assez rare, il m'arriva cependant de rencontrer des gens moins accommodants. A plusieurs reprises, les aubergistes m'ont rançonné sans pitié, quand ils voyaient que je ne pouvais trouver de gîte ailleurs et les

chambres que l'on me donnait quelquefois étaient de misérables soupentes où des domestiques n'auraient pas voulu coucher.

Je fus même, une fois, si mal reçu dans une auberge où la nécessité m'avait forcé de m'arrêter, que je fus sur le point de me trouver sans asile. Les prétentions étaient telles, qu'il m'eût été impossible de payer le prix exigé pour la chambre et le repas. Je dus me contenter, et encore me fit-on payer assez cher cette faveur, d'aller m'établir dans la grange, où, heureusement, le foin ne manquait pas. J'y passai la nuit, tant bien que mal, après avoir soupé de quelques pommes de terre, car on ne voulut jamais me donner de pain.

Dans une autre circonstance, mon hôte, au moment du départ, entendit m'obliger à lui compter un prix double de celui convenu et se mit à crier si fort, pour couvrir mes protestations, que je fus bientôt entouré d'un cercle nombreux. Ses injures n'eurent pas, toutefois, le succès qu'il attendait. Contrairement à ce qu'il pensait, les gens du peuple prirent parti pour moi et je montai en diligence, approuvé et soutenu par la foule, qui l'obligea à se contenter de ce que je lui devais véritablement.

Dans certaines villes, les magistrats faisaient prévenir les émigrés d'avoir à se présenter devant eux et leur indiquaient les endroits où ils pouvaient aller loger et le prix qu'on leur prendrait. Quelques-uns, à ces indications, ajoutaient des conseils et des offres de service, dont, pour ma part, j'ai parfois profité. Ils m'ont même aidé à trouver des leçons de français.

XV

Arrivée à Constance. — M. de Juigné. — Bon accueil. — Pension d'ecclésiastiques. — Un confrère dans l'embarras. — Douleurs rhumatismales. — Un empirique. — Guérison.

Je suis arrivé, le 13 octobre 1795, à Constance, où M. l'archevêque de Paris m'a accueilli avec bonté. Il m'a placé et j'ai vécu à une table commune où étaient nourris cent cinquante ecclésiastiques français. Cette table avait été fondée avec les bienfaits des habitants, de plusieurs princes et évêques [1] d'Allemagne, de l'impératrice de Russie et de ses sujets.

1. Le prince évêque de Constance était alors Charles-Théodore, baron de Dalberg, coadjuteur de Mayence, électeur, archi-chancelier de l'Empire, archevêque métropolitain et primat de l'Allemagne, grand politique, négociateur, savant, penseur et écrivain. Une des époques les plus mémorables de sa vie fut celle de 1792 à 1804. Il fut l'âme de la défense des intérêts allemands. Devenu électeur de

Cette institution rendit les plus grands services. Certains d'entre nous étaient dans un état voisin de la misère et même pis. Soit, ce qui ne se comprend que trop, qu'ils n'osassent pas demander aux personnes que le bruit public nous désignait comme favorables à notre cause, soit aussi, défaut d'occasions et affaissement moral, résultat de tant d'épreuves, j'ai vu des prêtres français tomber d'épuisement.

J'ai pu en assister moi-même quelquefois, bien qu'obligé de recourir aux secours d'autrui et j'ai recueilli de bien tristes confidences. J'aime mieux passer sous silence certaines considérations sur la conduite de plusieurs émigrés de haut parage, disposant de fonds considérables, et qui n'ont su, ni faire réussir les soulèvements armés, ni pratiquer une charité que tout leur commandait.

En face de ces tristesses, il y avait des exemples de désintéressement et de sensibilité, dignes des

Mayence en 1801, il assista au démembrement, puis à la reconstitution de l'Electorat, dont le siège fut transféré à Ratisbonne. Lors de la Confédération du Rhin, ce fut lui qui présida les deux collèges créés par l'acte fédéral et particulièrement, le premier collège, dit *Collège des Rois*. Après la victoire de Wagram, la ville de Ratisbonne avait été réunie à la Bavière et le prince primat indemnisé par le grand-duché de Francfort, dont la succession fut déclarée acquise à Eugène de Beauharnais. Resté fidèle à Napoléon dans ses revers, il fut dépouillé d'une partie de ses États. Il mourut en 1817.

âmes les plus nobles et des cœurs les plus compatissants. J'en ai déjà cité et j'en citerai d'autres.

Pendant que j'étais chez le baron de Welhof, j'eus le bonheur, grâce à lui, de sauver d'une situation désespérée, un prêtre français, de la province de Normandie, arrivé jusque-là, de village en village, sur les confins de la Bohême et dans le plus triste état qui se puisse imaginer. Ne parlant que quelques mots d'allemand, comprenant difficilement cette langue, il allait ainsi à l'aventure, avec des vêtements en lambeaux, rudoyé à cause de son aspect misérable et maladif, couchant dans les granges, quand on le lui permettait et plus souvent sous les abris qu'il trouvait aux champs. Pendant deux mois, il ne s'était nourri que de ce que la charité des Allemands avait bien voulu lui donner, aussi était-il arrivé à un degré de maigreur et de faiblesse qui faisait mal à voir.

Le baron et sa famille furent pour lui, comme pour moi, des protecteurs généreux, qui lui facilitèrent, par tous les moyens, son voyage pour regagner la frontière française, où il voulait se rendre. Il avait, assurait-il, les moyens de rentrer sans danger et me proposa même de le suivre.

Mais je ne partageais pas son optimisme et je crus plus prudent d'attendre.

Je prêchai, à Constance, le carême de 1796, dans l'Église des RR. PP. Cordeliers, où les Français avaient la liberté d'entendre la parole divine. J'ai souvent dit la messe dans la chapelle de Lorette et dans l'Église cathédrale où s'est tenu le concile œcuménique[1].

Pendant mon séjour, je fus attaqué de douleurs rhumatismales aiguës, qui me retinrent

1. Constance, ville libre jusqu'en 1518, fut ensuite soumise à l'Autriche et en 1802, cédée au grand duché de Bade. Elle est située à l'extrémité nord-ouest du lac de son nom, à l'endroit où en sort le Rhin. Un pont l'unit au faubourg de Petershausen.

Sa cathédrale, fondée en 1052, est une basilique en forme de croix, qui a été rebâtie au seizième siècle. A seize pas de l'entrée par la porte principale, on remarque une grande dalle, avec une tache toujours sèche, même quand tout le reste de la pierre est humide. C'est, dit-on, la place où se tint J. Huss, le célèbre réformateur, lors de sa condamnation à mort par le concile, le 6 juillet 1415.

Le concile de 1414 ne se tint pas, comme le dit l'abbé de Préneuf, dans la cathédrale, mais dans le couvent des Dominicains, aujourd'hui l'Entrepôt. Ce couvent avait été construit en 1388, près du lac. On remarque encore, dans les bâtiments, la grande salle du Concile, avec de puissants piliers en chêne. Cette salle, restaurée en 1866, est ornée de fresques modernes.

La maison dans laquelle Jean Huss fut arrêté, la seconde à droite du Schenetzhtor, est reconnaissable à une image de ce réformateur, taillée en relief dans la pierre du mur et datant du seizième siècle. L'emplacement de son bûcher et de celui de Jérôme de Prague, à l'ouest du faubourg de Brülh, est désigné par un bloc de rocher colossal, portant une inscription.

dans ma chambre et dans mon lit assez longtemps. Mes confrères me soignèrent avec dévouement ; mais, voyant que leurs remèdes ne provoquaient aucune amélioration, ils m'amenèrent un montagnard suisse qui guérissait infailliblement, disait-on, ces sortes de maladies.

J'hésitai quelque peu à me mettre entre ses mains ; toutefois, je n'eus qu'à m'applaudir de lui avoir accordé ma confiance. En effet, au moyen d'herbes, appliquées sur les membres malades, et d'infusions qu'il préparait lui-même et qu'il me faisait prendre plusieurs fois par jour, je fus, en peu de temps, en assez bon état pour me lever. Bientôt, toute trace de rhumatisme disparut et je pus vaquer à mes affaires comme auparavant.

Je regrette de n'avoir pas eu connaissance des ingrédients qui composaient ce remède ; je les eus consignés ici. C'est un des plus efficaces que j'ai jamais connus. M. de Juigné, sujet à des douleurs pareilles, l'employa également et lui dut la santé.

XVI

Vie à Constance. — Incendie. — Sauvé par miracle. — Capture et exécution d'un gentilhomme français. — Un grenadier de Louis XV. — Son histoire. — Les prisonniers du Helder. — Nouvelles de Maëstricht.

Je vivais assez tranquillement à Constance, lorsqu'il m'arriva un accident où je faillis perdre la vie. Une nuit, pendant que je dormais profondément, je fus réveillé, en sursaut, par un bruit étrange qui ressemblait à des craquements et aux pétillements de la flamme. Dans la maison, j'entendais des voix qui appelaient et la rue se remplissait de gens qui couraient. Je ne fus pas longtemps à me lever et à ouvrir ma croisée : le feu consumait la maison voisine. Je me hâtai d'achever de m'habiller et de descendre au plus vite. Une chaîne était déjà formée et l'on essayait de combattre les progrès du feu.

Les malheureux habitants, surpris au milieu de la nuit, jetaient par les fenêtres ce qu'ils pouvaient déplacer de leur mobilier, ou se lamentaient, dans la rue, sur la perte de leur avoir, qui devenait la proie des flammes.

Beaucoup de mes confrères s'étaient mêlés à la population et faisaient de leur mieux pour aider au sauvetage ; malheureusement, un vent violent propageait le feu avec tant de rapidité, que bientôt, la maison entière ne fut plus qu'un vaste brasier.

J'étais au milieu de la foule, occupé à faire la chaîne, quand je m'aperçus que la maison que j'habitais était elle-même atteinte et commençait à brûler. Ma modeste garde-robe allait, dans quelques instants, se trouver consumée et, dans la situation où j'étais, c'eût été pour moi une perte irréparable. Je quittai promptement la chaîne et m'élançai vers la maison. Elle était déjà envahie par la fumée, mais des gens descendaient encore l'escalier. Je parvins cependant sans encombre à ma chambre ; je réunis en un paquet mes habits et mon linge et ressortis presqu'aussitôt sur l'escalier. La chaleur était devenue si forte que je faillis être suffoqué. De plus, la fumée, âcre et fétide, me prit à la gorge et je fus

sur le point de perdre connaissance. Heureusement, la divine Providence me protégea et j'arrivai au bas de l'escalier, étourdi et à moitié asphyxié. Il était temps, car je tombai évanoui, tenant toujours mon précieux paquet. Les voisins qui me transportèrent dans une maison, de l'autre côté de la rue, me dirent qu'il s'en était fallu de peu que les boiseries de l'escalier ne se fussent effondrées sur moi.

Quelques soins me firent promptement revenir à moi, et il ne me resta de cette alerte que le souvenir d'avoir échappé par miracle à une mort affreuse. Je remerciai Dieu de la visible protection qu'il avait étendue sur son indigne serviteur. On m'avait cru perdu et des personnes, qui s'étaient élancées après moi, pour m'empêcher de m'engager dans la maison, avaient dû reculer au moment où elles allaient entrer à ma suite.

On parvint à éteindre le feu ; mais la maison où il avait pris et celle où j'habitais furent entièrement consumées. Je ne perdis que quelques livres et tous mes sermons. Je les avais déjà refais à Bruxelles, grâce à la bibliothèque de M. l'abbé Naver, et aux notes que j'avais conservées. Cette fois, le malheur fut complet et

rien n'échappa. Je me mis à les recommencer sur nouveaux frais, ce qui me demanda, pendant assez longtemps, un travail assidu.

Je dus aussi me mettre à la recherche d'un autre domicile ; dans l'intervalle, je fus loger chez M. de Clermont, qui m'a toujours témoigné un intérêt dont j'ai pu apprécier les effets jusqu'à la fin de mon exil.

Je perdis également, dans cet incendie, un souvenir auquel je tenais beaucoup, et qui m'avait été donné par les dames de Merven. C'était un petit reliquaire en argent, contenant des reliques de Lorette. J'avais, dans ma précipitation, oublié ce reliquaire sur ma table, au moment où je m'étais précipité hors de ma chambre.

Je reçus aussi, à Constance, la nouvelle de la mort d'un gentilhomme que j'avais connu à Paris et que j'avais revu à Bruxelles, dans les premiers temps de l'émigration. Sa mort fut causée par une singulière fatalité.

Il voyageait, à pied, avec un autre émigré et ils s'étaient imprudemment approchés des lignes françaises. Un matin, trompés par le brouillard très épais, ils furent se jeter, sans avoir eu le temps de s'en apercevoir, dans les

avant-postes des républicains. Ce qui contribua surtout à l'erreur de mon malheureux ami, fut que les uniformes de ces cavaliers ressemblaient à s'y méprendre à ceux d'un corps autrichien, qu'ils avaient traversé la veille.

Trompés par cette similitude, le comte de G... s'avança sans défiance et ne reconnut son erreur qu'au cri de la vedette. Il était trop tard pour s'échapper. Entouré par plusieurs cavaliers, il fut fait prisonnier et conduit au commandant. Les lois contre les émigrés étaient impitoyables. Son procès fut bientôt fait et il fut fusillé en présence du régiment [1].

Son compagnon avait été plus heureux. Profitant de ce que les républicains s'étaient jetés sur le premier qu'ils avaient aperçu, il avait pu se dissimuler derrière une haie et gagner un chemin couvert qui avait protégé sa fuite. C'est

1. Ces exécutions n'étaient malheureusement pas des faits isolés, surtout quand les émigrés étaient pris avec des armes sur eux. Les lois étaient inexorables et, si les généraux tâchaient, en général, de les adoucir, il n'arrivait que trop souvent un dénouement fatal. Onze fugitifs, pris sur les chariots d'une ambulance, par l'avant-garde de Kellermann, furent exécutés le soir même, en présence de la foule, qui contempla leur supplice à la lueur des flambeaux. Treize émigrés, dont trois domestiques et le cocher de Mme de Cossé, furent jugés séance tenante : neuf furent exécutés ; les domestiques seuls furent épargnés. On pourrait multiplier les exemples.

par lui que je sus tous ces détails et la mort de son compagnon, que lui-même avait apprise par des gens du pays.

Les distractions, dans notre retraite, étaient rares. Nous vivions dans une appréhension continuelle, aussi le moindre incident nous en tenait lieu. J'allais quelquefois voir un de mes confrères, qui demeurait dans le faubourg de Petershausen, et nous faisions ensemble de longues promenades dans la campagne.

Un jour, passant auprès d'une haie entourant un jardin en bordure de la route, nous nous entendîmes interpeller en français. C'était un vieillard dont les traits annonçaient encore une santé robuste et une énergie peu commune. De plus, sa tenue avait quelque chose de raide et de particulier, qui l'aurait fait prendre pour un ancien militaire. Il en était un, en effet.

Son français était très intelligible et même assez correct. Il s'exprimait avec une facilité peu ordinaire. Il nous aborda avec un air si honnête et si bienveillant, en nous disant qu'il connaissait la France et aimait les Français, que nous fûmes, au bout de peu de temps, de très bons amis. Il voulut absolument nous amener chez lui, dans une maison proprette et bien tenue

et nous dûmes accepter les rafraîchissements que ce brave homme tint à nous offrir. Petit à petit, il nous conta son histoire, qui, certes, était orinale et très mouvementée.

Né dans un des petits États de l'Allemagne, dont je ne me rappelle plus le nom, il avait été, fort jeune, engagé par des recruteurs du landgrave de son pays. Il était resté longtemps au service; mais, un beau jour, à la suite d'une dispute avec un bas officier, las surtout des coups de bâton qui, paraît-il, n'étaient pas ménagés, il avait déserté et s'était engagé dans les troupes françaises.

Il y était resté pendant de nombreuses années et avait ainsi appris à s'exprimer dans notre langue, avec cette facilité que j'avais remarquée. Il nous dit qu'il avait été en garnison dans plusieurs villes qu'il nous nomma, notamment à Lille et à Metz. J'avais aussi entendu parler de certains officiers généraux sous lesquels il avait servi, et ce bonhomme, rencontré si loin de France, dans des circonstances si pénibles, me rappelait la patrie absente et un régime qui venait de sombrer dans la plus affreuse des révolutions.

Il avait gardé de notre pays un souvenir, qui,

disait-il, lui était resté profondément gravé dans le cœur, et c'était du temps passé au service de nos Rois, dont il aimait le plus à parler.

Il avait fait la guerre de Sept Ans sous nos drapeaux ; il était dans le corps d'armée du maréchal de Belle-Isle à la retraite de Prague. Ce brave homme, tout en rendant justice à ses chefs, n'avait vu de cette fameuse retraite que les souffrances terribles, endurées au milieu de fatigues inouïes et d'un hiver exceptionnel. Il ne tarissait pas sur ce chapitre et la retraite de Prague nous menaçait chaque fois que nous dirigions nos pas vers sa maisonnette.

Nous nous étions pris, en effet, d'une mutuelle affection et mes promenades se tournaient souvent de son côté. Mais son histoire n'en était pas restée là.

Il avait fini, en France aussi, par avoir une mauvaise affaire, et, pour en prévenir les suites, il n'avait rien trouvé de mieux que de déserter une seconde fois et de passer au service du roi de Prusse. Là, disait-il, il n'était pas demeuré longtemps. Les coups de bâton pleuvaient dru comme grêle, même pour les vétérans et l'on n'entendait point plaisanterie. Ces quartiers ne

valaient pas les garnisons françaises et il regrettait son vieux régiment.

Il ne devait pas le revoir. Profitant d'un mouvement qui l'avait rapproché de la Silésie autrichienne, il avait déserté une troisième fois et s'était engagé dans les troupes de Joseph II.

Au cours de ses nombreuses désertions, il n'avait jamais couru de danger d'être repris, que cette seule fois. Il lui avait fallu se cacher, pendant deux jours, sous un tas de fagots, sans autre nourriture qu'un peu d'eau-de-vie qu'il avait dans une gourde. Deux de ses camarades, partis avec lui, étaient retombés entre les mains des Prussiens et il avait vu le moment où il allait subir le même sort.

Les désertions, prétendait-il, étaient alors assez fréquentes, et il avait connu des soldats qui en faisaient, pour ainsi dire une habitude, malgré les dangers à courir. Les punitions, même les plus sévères, ne les arrêtaient pas.

Cette fois, pourtant, il s'en était tenu là, et, son congé fini, l'âge arrivant, il s'était marié et était venu s'établir aux environs de Constance, pays de sa femme. Il y avait vécu de son métier de jardinier.

Il était veuf depuis quelque temps, et, malgré son âge (il était sexagénaire), il continuait à

cultiver ses légumes et à aller les vendre au marché. Obligé de partir précipitamment de Constance, je ne pus lui dire adieu, et ce fut un regret pour moi. Nous avions tant de fois causé de la France, que, peu à peu, s'était établie entre nous une amitié réciproque, qui me rappelle quelques bons moments de mon exil.

J'appris, à Constance, la mort de M. H..., capitaine aux gardes, avec lequel j'avais fait connaissance à Bruxelles, chez MM. de Montalembert. La lettre qui m'en informait ajoutait des détails navrants. Il avait été fait prisonnier dans le fond de la Hollande, par les républicains, avec une grande quantité d'émigrés de tout sexe, qui, surpris par l'invasion et les glaces, n'avaient pu s'embarquer pour échapper par la fuite à leurs ennemis.

Ces malheureux, à moitié gelés, avaient été entassés sur des charrettes découvertes, par un froid épouvantable, sans paille et sans couvertures. Ils avaient été ainsi conduits jusqu'à Bréda, où une commission militaire, après un interrogatoire de forme, les avait tous condamnés à être fusillés, hommes, femmes et jeunes filles[1].

1. Ces malheureux événements avaient eu lieu au mois de février 1795. L'abbé de Préneuf avait été mal renseigné sur

J'avais déjà appris la mort de bien de mes amis et de mes confrères ; je savais qu'il fallait être toujours prêt et ne s'étonner de rien. Mais cependant, ces hécatombes de femmes étaient tellement horribles, qu'il a fallu que ces gens fussent des barbares sans pitié et sans cœur, pour en user ainsi.

J'avais d'abord hésité entre la Hollande et l'Allemagne ; je vis alors combien la Providence m'avait bien inspiré en me faisant prendre la route des petits États allemands, où, du moins, quand on était prévenu à temps, il restait assez d'espace pour fuir les colonnes républicaines.

Mes bonnes hôtesses de Maëstricht, Mmes de

leur terminaison. Une centaine d'émigrés, hommes et femmes, arrivés au Helder pour s'embarquer à destination de l'Angleterre, ne purent le faire, à cause des glaces et furent surpris par les colonnes républicaines. Ils furent faits prisonniers, entassés dans des charrettes, sans paille ni couvertures, exposés au froid et à la neige et conduits ainsi à Amsterdam. D'Amsterdam, on les envoya, toujours sur des charrettes, à Bréda, au milieu de souffrances de toutes sortes et on leur fit leur procès. Ils furent tous condamnés à mort et devaient être fusillés huit jours après. Il est probable que ce fut à ce moment que la lettre adressée à l'abbé de Préneuf fut écrite. Heureusement pour ces malheureux, le 9 thermidor arriva avant l'exécution et le conventionnel Cochon de Lapparent) fut envoyé à Bréda. Il fut indigné de l'état où il trouva les prisonniers et n'hésita pas à ordonner la révision du procès. Cette fois, ils furent condamnés à la déportation et embarqués pour Hambourg. On peut lire tous les détails de ce drame dans *les Souvenirs du comte de Neuilly* et *Dix Ans de la vie d'une femme pendant l'émigration.*

Merven, purent, comme moi, échapper aux horreurs de l'occupation étrangère. Quand Maëstricht fut pris et pillé[1], elles s'étaient heureusement réfugiées auprès de parents habitant les environs de Dusseldorf. Elles n'étaient rentrées dans leurs foyers qu'alors que le calme s'était rétabli. Elles avaient trouvé leur hôtel à peu près intact, grâce au vieux gentilhomme, leur ami, dont j'ai eu l'occasion de parler. Il s'était installé chez elles ; et, au moyen de la protection d'officiers français qu'il avait largement hébergés

1. Le second siège de Maëstricht fut dirigé par Kléber, en octobre 1794. La ville fut bombardée et se rendit après onze jours de tranchée ouverte. La garnison se comporta vaillamment et sortit avec les honneurs de la guerre. On trouva dans la place 350 bouches à feu et un matériel considérable. La ville ne paraît pas avoir été pillée comme le dit l'abbé de Préneuf. Elle souffrit du bombardement. Voici ce que dit à ce sujet le sergent Fricasse, dans son *Journal :* « On a commencé à bombarder la ville le 12 brumaire : cela a duré trois jours. Le 14, Maëstricht s'est rendue, à 2 heures du matin. Un des officiers supérieurs de la ville est venu sur les bastions et a demandé le général qui commandait en chef le siège, pour capituler. Pendant qu'on est allé le chercher, les canonnières et les bombardières redoublaient le feu, jusqu'au moment où ils ont reçu l'ordre du général de cesser. Au moment où il a demandé à capituler, le feu était dans des magasins d'huile, de lard, de farine, etc. A la pointe du jour, on voyait tous les bourgeois sur les remparts et plusieurs nous apportaient des bouteilles d'eau-de-vie. Le feu cessé, on a été trois jours pour arranger la capitulation. La garnison est sortie de la ville le 17 brumaire entre 10 et 11 heures du matin, avec les honneurs de la guerre, tambours battants, mèche allumée et enseignes déployées. »

et logés pendant l'occupation, il put préserver la maison et les meubles[1]. Ces détails me furent mandés par le bon abbé Tisson, avec lequel j'avais eu les meilleures relations à Maëstricht et qui ne cessa jamais de me vouloir du bien.

Enfin, le jour arriva où, les Français ayant envahi l'Allemagne pour la seconde fois, je fus forcé de m'éloigner de cet asile, où je vivais tranquille. Le cours de mes tribulations allait recommencer plus que jamais.

1. Kléber et les généraux sous ses ordres s'étaient montrés très tolérants et avaient même fermé les yeux, lors de l'évacuation de la place. Nous en trouvons la preuve dans ce passage des *Souvenirs Militaires* du baron Hulot, qui prit une part active à ce siège : « Nous assistâmes au défilé de la garnison, qu'on désarma sur les glacis, et nous vîmes passer cette file de chariots, qui, sous leur toile discrète et respectée par la générosité bien juste de nos généraux et de nos soldats, dérobaient un grand nombre d'émigrés français aux regards soupçonneux et à la vengeance de nos représentants. »

XVII

Départ de Constance. — Ravensburg. — Wurtzbourg. — Une aventure sur la route d'Augsbourg. — Seul dans la nuit. — Les hussards autrichiens. — M. de B..., officier émigré. — Arrivée à Augsbourg. — Maladie et séjour.

Je partis de Constance le 21 juillet 1796, pour me rendre à Hof, où l'on m'avait écrit que je trouverais des leçons de français.

Je passai par Ravensburg, Wurtzbach, Schwabmünchen, où je dus quitter la voiture publique. Je m'arrêtai dans ce dernier endroit pour dire la messe et repartis dans la journée pour Augsbourg.

En m'y rendant, il m'arriva une aventure tragique, ou du moins que je pris ainsi et qui aurait pu tourner très mal pour moi. Elle me causa de gros tourments pendant toute la nuit.

J'avais déjà rencontré beaucoup de troupes ; il y avait aussi des masses de traînards, toujours prêts à faire un mauvais parti à un voyageur isolé et surtout à un prêtre français, car mon allemand eût vite été reconnu. Les bruits les plus divers circulaient parmi les paysans. On disait que les Français arrivaient et que le général Moreau était en marche sur Ratisbonne, après avoir battu l'archiduc Charles. Cependant, d'autres affirmaient que c'était le contraire et que les Français étaient en déroute et avaient repassé le Rhin.

Je devais passer par Ratisbonne. Ne sachant comment faire, je m'en remis à la Providence et je résolus de suivre mon itinéraire, malgré les longueurs d'une route peu sûre, et mes faibles moyens.

Un voiturier consentit à me porter jusqu'à deux lieues d'Augsbourg et me promit de m'indiquer ensuite la route, de façon à ce que je ne pusse m'égarer. Je m'installai le mieux que je pus, et, comme j'étais très fatigué, je ne tardai pas à m'endormir, malgré les cahots et la dureté du siège. Je dus dormir longtemps. Quand je me réveillai, le soleil était bas sur l'horizon et la chaleur insupportable. J'avais la tête

en feu et une soif excessive. La voiture était arrêtée devant une auberge de campagne, isolée sur le bord de la route. La porte était fermée et je ne voyais personne.

Je descendis de la charrette et appelai le voiturier. La porte ne s'ouvrant pas, je me décidai à entrer et je vis cet homme attablé avec un autre et deux grands gars, qui n'avaient pas des figures bien sympathiques. Une femme allait et venait.

Mon voiturier me dit qu'il ne pouvait pas me conduire aussi loin qu'il l'avait promis, vu l'heure avancée ; qu'il s'arrêtait là, et qu'il valait mieux m'arrêter aussi, car j'étais trop loin d'Augsbourg. Je ne pus en tirer d'autre renseignement.

Tout cela me parut louche, mais j'étais seul, dans un pays inconnu de moi, et après avoir demandé un peu de bière, je me mis à réfléchir sur ma situation. Partir sans guide était difficile et la nuit viendrait bientôt. Il est vrai qu'au mois de juillet, les nuits sont courtes ; toutefois, souffrant comme je l'étais, j'aurais été réduit probablement à me coucher dans un fossé.

Je résolus donc de faire contre fortune bon cœur et d'attendre, dans cette auberge, décidé à ne pas me coucher et à veiller le plus long-

temps que mes forces me le permettraient. Je restai assis dans la salle, malgré les instances de l'aubergiste. Accablé par la fatigue, je finis, assez tard, par m'endormir. Je fus réveillé par le bruit d'une troupe de cavalerie, qui passait sur la route. Peu après, j'entendis les gens de l'auberge ouvrir une porte et crier dans la cour après des soldats qu'ils avaient surpris vidant leur poulailler. La discussion s'envenima et les coups se mirent de la partie.

Je craignis de me trouver pris au milieu de la bagarre, et, saisissant mon léger bagage, j'ouvris une fenêtre qui donnait sur les champs. Elle était presque à ras de terre et je la franchis sans difficulté. Je m'éloignai le plus vite possible de ce taudis.

Il faisait petit jour ; je réussis à me dissimuler et cotoyai la route pendant quelque temps, ne sachant où me diriger. Après une demi-heure de marche environ, je finis par m'asseoir sur un talus, brisé par les émotions et la fatigue. Deux routes se croisaient et formaient un carrefour : un bois s'étendait à droite et une des routes le traversait. Je ne savais à quel parti me résoudre et je m'appuyai contre un arbre, me sentant près de défaillir. Je dus, en effet, perdre

connaissance, pendant quelque temps, car, lorsque je revins à moi, il faisait jour et j'étais entouré de hussards autrichiens. Un régiment passait.

L'un de ceux qui me tenaient, voyant que je revenais à moi, me fit avaler quelques gouttes d'eau-de-vie. Ce cordial me redonna des forces et je pus me lever. Ces militaires ne paraissaient pas me vouloir de mal ; je les priai de me conduire devant leur chef et je leur dis que j'étais un pauvre prêtre émigré qui se rendait à Augsbourg.

Celui qui m'avait secouru et qui tenait son cheval par la bride, me prit sous le bras et me mena à quelque distance, devant un groupe d'officiers qui donnaient des ordres à des paysans dont les voitures étaient arrêtées en file sur la route. L'un d'eux, qui était un officier supérieur, me questionna en me témoignant un intérêt dont je lui exprimai le mieux que je pus ma reconnaissance. Il donna ensuite des ordres à un aide de camp qui partit et revint bientôt avec un autre officier, qui m'adressa la parole en français. C'était M. de B..., émigré, au service de l'Autriche. La Providence venait à mon secours, et grâce à cet excellent compatriote, je

pus obtenir de monter dans une des voitures, qui suivaient la colonne, et M. de B..., qui veillait sur moi, me promit de me procurer, à un village dont j'ai oublié le nom, les moyens de me rendre à Augsbourg.

Il voulut me faire prendre quelque nourriture, mais je me sentais trop mal et ne pouvais rien avaler. Sans ce secours providentiel, je ne sais ce qui serait advenu de moi. Arrivé au village dont il m'avait parlé, M. de B... s'enquit d'une voiture, la paya généreusement et fit promettre au voiturier de me remettre à Augsbourg, chez le prêtre allemand pour lequel j'avais une lettre de recommandation. Il poussa même la générosité jusqu'à vouloir me faire accepter un secours, que je ne voulus prendre qu'à titre de prêt et je me séparai de lui avec les effusions de la plus vive reconnaissance. Hélas ! je me suis informé plus tard de ce généreux Français, mais je ne pus jamais, soit en Autriche, soit en France, obtenir aucun renseignement.

Que de malheurs, que d'épouvantables drames se sont écoulés au milieu de ces années de sang et d'abomination ! Je ne saurai trop, malgré mes malheurs, remercier le Ciel de m'avoir mis parmi les privilégiés et de m'avoir secouru tant

de fois, au moment où je pouvais désespérer.

Le voiturier, qui paraissait un brave homme, fut obligé de s'arrêter plusieurs fois. La voiture était affreusement dure et me causait des étouffements pénibles, à cause des cahots. Je me sentais fort malade. Nous arrivâmes tard à Augsbourg. Grâce à ma lettre, je fus reçu charitablement. Je me mis au lit tout de suite, et je pus à peine remercier le voiturier des soins qu'il avait pris de moi.

Je restai deux jours couché, sans prendre de nourriture, sauf quelques gorgées de tisane. Heureusement, le troisième jour, la fièvre tomba et je pus me lever. Petit à petit, mes forces revinrent; mon bon curé avait bon cœur et me traitait bien. J'avais hâte pourtant de partir, craignant toujours l'invasion des Français. D'ailleurs, mon hôte me dit que si les autorités connaissaient ma présence dans la ville, elles me donneraient immédiatement l'ordre d'en sortir.

Les bruits étaient contradictoires : le curé espérait beaucoup de l'archiduc Charles et haïssait les républicains.

Mon appétit était revenu; les jambes étaient encore faibles, et ce n'est que le 28 qu'il me fut possible de reprendre mes habitudes. Je résolus

de partir le lendemain. Grâce au secours de M. de B..., j'avais pu acheter deux chemises et une paire de souliers dont j'avais le plus pressant besoin. Pendant les deux derniers jours, j'étais sorti et j'avais dit la messe. Le 29 juillet 1796, je dis adieu à mon hôte et le remerciai bien sincèrement de ses bontés pour moi ; cette réception m'avait fait oublier mon premier passage dans cette ville où je n'avais pu trouver un gîte.

RATISBONNE. — ÉGLISE ET PLACE SAINT-EMMERAN

XVII

Départ. — Geisenfeld. — Ratisbonne. — Bamberg. — Bayreuth. — Un bon chapelain. — La maison-volière. — Le général Bonaparte. — Une mutinerie militaire. — Une ville en état de siège. — Exécutions sommaires.

Je fus coucher à Geisenfeld et le 30 juillet j'arrivai à Ratisbonne. Fatigué, mes forces n'étant pas encore brillantes, j'y séjournai le 31. J'y dis la messe dans l'église de Saint-Emeran, et dînai à l'abbaye. J'en repartis le 1[er] août et passai par Bamberg, capitale du Haut Palatinat, où j'eus de la peine à trouver place dans une auberge encombrée.

Le 2, j'étais à Creussen, dans le margraviat de Bayreuth et le 3, j'arrivais dans cette ville. Mon bon curé d'Augsbourg m'avait donné le nom d'un prêtre, chez lequel, m'avait-il assuré, je

pouvais me présenter en toute confiance, en me recommandant de lui. Ma santé laissant toujours un peu à désirer, je me décidai à m'arrêter quelques jours.

Je fus bien accueilli chez un excellent vieillard, autrefois chapelain d'une communauté, qui vivait alors retiré dans une petite habitation, entre une vieille gouvernante et des volières remplies d'oiseaux de toute sorte. Il y en avait partout et c'était, du matin au soir, un concert continuel. Le bonhomme, dont c'était le seul plaisir, était très fier de ses élèves et les montrait avec complaisance. A moins d'y être habitué, on ne pouvait pas dormir tard chez lui, et, dès le premier matin, un vacarme assourdissant se chargeait de vous réveiller.

Ce brave homme me prit si bien en affection qu'il insistait pour me garder davantage. Je me reposai tranquillement chez lui où j'eus cependant une alerte dont je vais bientôt parler.

Il me fit faire la connaissance de plusieurs de ses confrères qui voulaient me détourner d'aller à Hof, ville, disaient-ils, où je me trouverai beaucoup moins bien que dans une autre. Je savais, en effet, qu'il n'y avait pas beaucoup de catholiques, mais j'avais des raisons particulières

pour m'y rendre, étant presque assuré d'y trouver des leçons.

C'est à Bayreuth que j'eus la confirmation des victoires et des succès étonnants remportés par un jeune général républicain, dont on parlait déjà depuis quelque temps, le général Bonaparte, qui est aujourd'hui au comble de la gloire, comme Premier Consul.

A cette époque, on disait les armées autrichiennes anéanties, l'Empire envahi, et je me rappelle que la rapidité de ses succès avait tellement frappé les esprits, qu'on prétendait qu'il allait traverser l'Allemagne, pour s'unir aux armées républicaines qui nous envahissaient par nos côtés.

Les vieux émigrés que j'eus l'occasion de voir dans mes voyages, et qui avaient fait partie de l'ancienne armée de Louis XVI, ne revenaient pas de la tactique adoptée par ce jeune guerrier. Quelques-uns, qui savaient qu'il avait fait partie du corps des officiers du roi et qu'il appartenait à la noblesse corse, espéraient voir en lui un sauveur futur de la monarchie. Ce sentiment, qui ne reposait que sur des suppositions, était alors beaucoup plus commun qu'on ne pourrait le croire. Cependant, ce qu'on racontait des an-

técédents du général Bonaparte n'était pas fait pour donner une telle espérance.

Il ne serait, toutefois, encore venu à l'idée de personne, à ce moment, de prévoir la carrière inouïe que vient de traverser ce chef éminent. Si l'on avait alors fondé sur lui des espérances, on fut bientôt désillusionné et la persécution que nous avions cru, un instant, éteinte et abolie par les pouvoirs publics, recommença de plus belle. Nous dûmes prendre notre parti, de nouveau, d'un exil dont le terme semblait s'éloigner de plus en plus. Ce n'est qu'au triomphe complet de ses armes et de ses idées que nous pûmes revoir notre patrie.

Je fus témoin, à Bayreuth, d'un incident qui faillit mettre la ville à feu et à sang. Certains régiments de troupes régulières, où la discipline devait être cependant sévèrement appliquée, n'étaient pas faciles à contenir et les pays souffraient de leurs exactions.

J'étais tranquillement occupé dans ma chambre, un matin, quand j'entendis des coups de fusils et des clameurs qui partaient du quartier opposé au nôtre, où des troupes étaient arrivées la veille. Peu après, mon hôte monta rapidement l'escalier et vint me dire de ne pas sortir et

d'éviter soigneusement de me montrer. Il y avait une révolte dans un régiment de passage, et déjà des officiers avaient été maltraités et blessés. On voyait aussi une fumée épaisse s'élever de cette partie de la ville, et beaucoup de gens courir dans la rue.

Bientôt après, toutes les maisons et les boutiques se fermèrent et chacun se barricada le mieux qu'il put ; nous prîmes également les précautions que nous crûmes les plus sûres, et j'aidai mon bon curé à consolider la porte de sa maison. Personne ne sortit de la matinée et la rue demeura déserte. Nous entendions toujours les mêmes clameurs et la fumée ne cessait pas. Il y avait un incendie dans le bâtiment où ces troupes avaient été logées. Nous le sûmes ensuite.

Le calme dont nous jouissions dans notre quartier ne dura pas longtemps. Des soldats, ivres et débraillés, envahirent notre rue en poussant de véritables hurlements. Ils essayaient d'enfoncer les portes des boutiques avec les crosses de leurs fusils ; ils réussirent à en saccager et à en dévaster deux ou trois, dont les malheureux propriétaires eurent grand peine à se sauver. Personne n'osait résister à ces bandits, heureusement en petit nombre.

Quelques-uns de ces mutins étaient dans un tel état d'ivresse, qu'après leur éloignement, nous en vîmes plusieurs étendus ivre-morts contre les murs et dans l'impossibilité de faire un mouvement. Nous n'osions bouger et personne ne sortait.

Ces scènes scandaleuses ne durèrent pas. Vers le milieu de la journée, nous entendîmes le galop d'un grand nombre de chevaux. Un régiment de cavalerie, mandé en toute hâte, arrivait ventre à terre et les révoltés, loin de résister, se dispersèrent et se cachèrent aux environs. Une partie de ces soldats, moins compromise, se soumit en demandant grâce. Je me rappelle encore l'entrée d'une batterie d'artillerie qui passa sous nos fenêtres et qui fut se ranger sur une place où débouchait notre rue.

Pendant deux jours, des patrouilles fouillèrent jour et nuit la ville et les environs. On faisait une justice sommaire. Mon hôte me rapporta que le régiment mutiné avait été désarmé et conduit, sous bonne escorte, dans une prairie, auprès de la ville. Là, entouré par des forces imposantes, on avait fait sortir des rangs un grand nombre de mutins, qui avaient été fusillés sur-le-champ.

Les exécutions continuèrent encore le lendemain. Un silence morne régnait partout. L'activité ordinaire était suspendue et chacun restait chez soi, bien qu'il n'y eût plus aucun danger à sortir. Je fus, pendant trois jours, confiné dans la maison du curé, qui, lui-même, me tenait compagnie. Nous ne sortions que le matin, pour aller dire notre messe. Nous allions et revenions ensemble.

Enfin, les troupes nous quittèrent : la vie habituelle reprit son cours et il ne resta de cette échauffourée que le souvenir des mauvais jours que nous avions passés. Triste chose que la guerre et les désordres inévitables qu'elle entraîne !

XIX

Départ pour Hof. — Accident de diligence. — Les nerfs d'une voyageuse. — Arrivée à Hof. — Leçons de français. — Chien et chat. — Un gentilhomme émigré. — Appréciation sur l'émigration. — Départ pour Auerbach.

Le 9 septembre 1796, je dis adieu à mon hôte et je pris la diligence qui passait. Je n'étais pas au bout de mes aventures. J'arrivai pourtant, sans encombre, à Munchberg, où je couchai. J'en repartis le lendemain. Dans mes déplacements, j'avais souvent éprouvé des accidents de voiture plus ou moins sérieux, mais, entre autres, celui qui m'arriva pendant le trajet de Munchberg à Hof, est resté dans ma mémoire. S'il ne fut pas plus grave, et s'il n'y eût pas perte de vies, c'est bien à la Providence que nous le dûmes.

Nous étions au complet dans la diligence,

voiture massive et chargée en outre de malles et de bagages, quand, en descendant une côte à trop vive allure, un des chevaux glissa et s'abattit. Les autres firent un écart brusque, et, en moins de temps que je ne mets à l'écrire, voiture et voyageurs gisaient dans le fossé. Par bonheur, le talus qui bornait ce fossé, du côté des champs, était assez haut, de sorte que la diligence ne versa pas complètement, mais assez cependant pour que tout le monde fût précipité du même côté, au milieu des vitres cassées et des paquets de toute sorte.

Si cet accident fût arrivé au bas de la côte, au lieu de se produire au milieu, nous étions précipités dans un ravin, d'où personne de nous ne se serait retiré.

Dans le premier moment, il fut impossible de se rendre compte de l'état où nous étions ; entassés les uns sur les autres, tout le monde criant et pestant ; on ne savait s'il y avait quelqu'un de blessé. La portière, sur laquelle étaient tombés des bagages que la bâche déchirée n'avait pu retenir, était presque entièrement obstruée et nos efforts ne pouvaient la faire ouvrir : aussi passâmes-nous un vilain quart d'heure.

Enfin, le conducteur, qui avait dû sauter de son siège sans se faire de mal, aidé de paysans accourus à la vue de l'accident, parvint à ouvrir et nous pûmes sortir de notre prison. Nous étions dans un état piteux, les vêtements frippés et déchirés, et, de plus, tachés de sang, par suite des écorchures que les éclats des vitres nous avaient fait à la figure et aux mains.

Nous en étions quittes cependant à bon compte, car il n'y eut ni bras, ni jambes cassés, ce qui aurait fort bien pu arriver.

Une dame qui occupait le compartiment de devant avec son mari, nous causa d'abord des inquiétudes sérieuses. Elle était tombée dans le fond, contre la portière et, chaque fois qu'on essayait de la tirer de cette position, ce qui était difficile, elle poussait des cris à fendre l'âme. Nous croyions tous qu'elle était blessée grièvement, mais quand, après de nombreux efforts, nous fûmes parvenus à la déposer sur la route, nous nous aperçûmes qu'elle était simplement en proie à une violente attaque de nerfs. Les cris, au lieu de se calmer, redoublèrent et tout ce que l'on tenta ne réussit pas à apaiser cette crise. Nous prîmes le parti de la porter dans une maison de fermier qui était proche. On la déposa sur un lit

et le temps agit mieux que tous nos remèdes improvisés.

Les roues de la diligence n'avaient pas subi d'avaries graves. Avec le concours des gens du pays, le conducteur parvint à la redresser, et, au bout de trois mortelles heures, nous pûmes repartir non sans quelques appréhensions. Inutile de dire que la dame aux nerfs sensibles ne voulut jamais remonter dans la voiture et que nous la laissâmes avec son mari dans la ferme où elle s'était réfugiée.

C'était heureusement dans la saison la plus favorable, où les jours étaient longs. Nous arrivâmes très tard à Hof, avec des vêtements en mauvais état et des figures entourées de foulards et autres bandages de circonstance.

C'est ainsi que je fis mon entrée dans cette ville, située dans un margraviat appartenant au roi de Prusse. Pour y arriver, j'avais fait, soit en diligence, soit en voitures quelconques et même à pied, cent vingt-deux lieues de poste, à partir de Constance.

Pendant mon séjour à Hof, j'ai été privé d'entendre la messe et de la dire, parce qu'il n'y avait pas d'église catholique. On m'avait écrit que je trouverais facilement à donner des le-

çons de français Je fus quelques jours à attendre, mais je réussis cependant à m'en procurer. J'étais très peu payé ; il ne fallait pas être exigeant et pourvu que je trouvasse à couvrir mes frais de nourriture et de logement, c'était tout ce que je demandais.

Je me souviens notamment d'une vieille dame qui s'était mise en tête d'apprendre le français et qui, avec les manières les plus respectables, avait les manies les plus ridicules. Elle ne pouvait prendre sa leçon qu'avec ses deux bêtes : son chat sur ses genoux et son chien, couché à ses pieds. Or, comme ces deux animaux, malgré les ordres de leur maîtresse, se faisaient une guerre acharnée, il ne se passait pas cinq minutes sans des aboiements ou des miaulements furieux. Mon français se trouvait très mal de cette collaboration bizarre, et j'étais obligé de recommencer mes phrases à chaque instant. Au bout d'un mois, la bonne dame me répondait encore en allemand et pour tout français, savait prononcer et encore, *oui* et *non*. J'espère qu'à mon départ, elle aura trouvé (les candidats ne manquaient pas) un professeur plus apte que moi à concilier l'étude du français avec les égards dus à ses favoris à quatre pattes.

A la modeste pension où je mangeais, je rencontrai un vieux gentilhomme qui, malgré ses 76 ans, n'avait pas hésité à quitter le manoir qui abritait sa vieillesse. Il est vrai qu'on l'avait menacé d'emprisonnement et qu'il était suspect. Les autorités de Francfort l'avaient forcé de partir ; d'étape en étape, il était venu se réfugier à Hof.

Modèle accompli d'antique politesse et de distinction fine et aisée, il aimait à parler avec moi de sa jeunesse et de la cour de Louis XV, auquel il avait eu l'honneur d'être présenté. Il avait gardé de toutes ces choses un souvenir attendri et il ne se serait jamais douté, disait-il, d'être réduit, dans sa vieillesse, à parcourir en vagabond cette Allemagne qu'il avait jadis sillonné avec son régiment. Il avait vu sans enthousiasme la convocation des États Généraux et, bien que vivant retiré dans sa province, il n'avait pas tardé à prévoir les catastrophes que la trop grande faiblesse du roi allait entraîner. « Je suis vieux, ajoutait-il, et les vieillards sont toujours les apôtres du passé. Mais soyez certain que pareille aventure ne serait jamais arrivée avec le grand-père. »

Il n'avait cependant pas hésité à venir mettre

au service de Louis XVI son bras affaibli par l'âge et les infirmités. Compromis au 10 août, il avait pu s'échapper et passer la frontière. Veuf, sans enfants, il supportait gaiement l'adversité et je n'ai jamais vu, pendant ces années néfastes, d'esprit plus calme et de vie plus doucement résignée. Il vivait tant bien que mal de quelques fonds qu'un ami sûr, fixé à Bruxelles, lui faisait passer de temps en temps et il avait fait noblement le sacrifice de sa vie, se doutant bien, qu'à son âge, il avait peu de chances de revoir la France.

Trop faible pour servir dans l'armée de Condé, il avait suivi de loin cette malheureuse odyssée et il ne s'était pas fait illusion sur les suites qu'elle devait avoir. A Coblentz, il avait vu de près les intrigues de la petite cour des princes et les divisions qu'entretenaient, au sein de cette foule sans cohésion, des passions et des rancunes que le malheur commun n'avait pas atténuées. « L'émigration, disait-il, a été une nécessité pour quelques-uns, mais une *mode* pour beaucoup[1]. On a dégarni la France de forces tout au

1. C'était l'opinion de bien des émigrés, qui comprirent trop tard la situation où se crurent obligés de faire comme les autres : « Je pourrais, dit le comte de Puymaigre, dans ses *Souvenirs sur l'Émigration*, défendre l'émigration, lors-

moins morales qui auraient pu opposer une résistance efficace aux entraînements et aux excès des exaltés. » Il ne tarissait pas sur ce sujet et regrettait de voir sa patrie livrée, sans contrepoids, à une bande d'agitateurs et d'anarchistes.

Je l'écoutais en silence et n'étais pas loin de l'approuver. Mais, hélas! qui pouvait prévoir d'aussi terribles catastrophes? Il n'était venu à l'idée de personne, pendant les débuts de la Révolution, que l'exil momentané imposé à la plus grande partie de la noblesse pût durer longtemps! Je ne suis pas de ceux qui pensent que cet exode en masse fût absolument nécessaire et justifié. Il eût été préférable de ne pas déser-

qu'elle fut l'unique moyen de se soustraire à la mort et qu'elle devint alors une nécessité; mais nul doute que l'émigration, comme système politique, ne fut une très grande faute et qu'elle ne dépopularisât une belle cause, en semblant l'associer aux prétentions cupides et malveillantes de nos vieux ennemis. » Et Mme de Staël ajoute, dans ses *Considérations sur la Revolution Française* : « Loin que l'émigration ait maintenu la considération de la noblesse, elle y a porté la plus forte atteinte. Une génération nouvelle s'est élevée pendant l'absence des gentils-hommes, et, comme cette génération a vécu, prospéré, triomphé sans les privilégiés, elle croit encore pouvoir exister par elle-même. Les émigrés, d'autre part, vivant toujours dans le même cercle, se sont persuadé que tout était rébellion, hors leurs anciennes habitudes. »

Chateaubriand, qui émigra, appelle l'émigration « une sottise et une folie ».

ter son poste, de combattre énergiquement les idées nouvelles en ce qu'elles avaient de néfaste et surtout de lutter, *ense et calamo*, contre les énergumènes qui entraînèrent l'Assemblée dans les pires excès. Il eût été préférable de ne pas abandonner notre malheureux roi et j'estime que la place des sujets de Sa Majesté était plutôt à ses côtés qu'à Coblentz.

Quand le vieux gentilhomme de Hof parlait de ces tristes temps et qualifiait de *mode* l'engouement qui porta presque toute l'aristocratie au delà des frontières, il n'avait pas tout à fait tort et n'exagérait pas autant qu'on pourrait le croire. J'ai eu sous mes yeux des exemples qui confirment cette appréciation un peu sévère et je dois dire que si j'ai moi-même émigré, c'est à mon corps défendant, parce que j'étais mis hors la loi et obligé à fuir pour sauver ma tête.

Il n'aimait pas à s'appesantir sur ces événements, qui avaient brisé sa vie et plongé ses derniers jours dans la misère. Aussi détournait-il toujours la conversation.

Je le quittai sur ces entrefaites et n'en ai plus entendu parler depuis.

Je restai deux mois et demi à Hof. Dans cet intervalle, je fus, sur une invitation, dans le pays

de Bamberg, à Enigröl[1], où je célébrai la sainte messe. J'y séjournai deux jours, bien soigné par le curé, brave et digne homme, dont je me souviens avec plaisir. Quelques prêtres catholiques des environs me montrèrent aussi un intérêt dont je leur suis reconnaissant, et s'employèrent pour me trouver une situation plus sûre. Ce n'était pas facile et les meilleures bonnes volontés se heurtaient, la plupart du temps, à des impossibilités ou à des refus décourageants.

Je n'aurais pas si vite quitté Hof, si, par un hasard imprévu, l'on ne m'avait proposé une place de précepteur dans une famille de la noblesse, à Auerbach. Je devais apprendre le français aux deux fils du châtelain, qui avaient déjà un précepteur allemand. Je trouverais là, m'assurait-on, tout réuni, logement, nourriture, et le reste. Tout le bien qu'on m'en dit me décida.

1. Il nous a été impossible de lire exactement, dans le manuscrit, le nom de cette localité et nous n'avons pu l'identifier.

XX

Arrivée à Auerbach. — Le baron de Beülwitz. — Professeur de français. — Mauvais procédés. — Persécution. — Entrée chez le baron de Welhoff. — Heureux changement. — Le salon de la famille Welhoff. — Excursions aux environs. — Kulm. — Un sous-officier de Dumouriez. — Plauen. — Un vieillard de 120 ans.

Je quittai Hof le jeudi, 27 octobre 1796, pour venir à Auerbach, chez mon nouvel hôte, M. le baron de Beülwitz. J'y donnais des leçons de français à ses enfants.

J'ai trouvé dans cette résidence l'avantage de pouvoir aller dire, de temps à autre, la messe en Bohême. Je l'ai dite, à différentes reprises, notamment le 30 septembre, à Stein ; j'ai célébré la grand'messe et les fêtes de la Conception, le 13, à Newkirchen. Je fus invité pour les fêtes de Noël à Schauenbach. Le 1er janvier 1797, je

me rendis à Eger, grande ville où j'ai passé trois jours, et où j'ai dit la messe à l'Hôtel-de-Ville et aux Dominicains. Le 15 janvier, fête du saint nom de Jésus, j'étais à Graslitz, où j'officiai avec toute la solennité possible.

Si j'avais pu me douter de tout ce qui m'attendait chez M. le baron de Beülwitz, je n'y serais point venu. Je ne pus y rester longtemps par suite des mauvais traitements que j'éprouvais de la part des enfants et de l'instituteur allemand, qui étaient vraisemblablement soutenus par les parents et surtout par le père, qui ne pouvait supporter un catholique. Mes déplacements pour aller dire la messe n'étaient pas de son goût. S'il ne m'empêchait pas de m'absenter, il n'en pensait pas moins. La baronne, plus raisonnable, pensait au contraire qu'on devait me laisser cette liberté et m'y autorisait.

Bientôt cependant, cette demi-tolérance devint plus agressive. L'instituteur ne se gênait pas pour trouver fort mauvais que je ne m'intéressasse pas aux offices de leur église, et voulait me forcer à y assister. Plus tard, on essaya, par tous les moyens, à m'empêcher de m'absenter pour aller dire la messe chez les catholiques. Il n'y a pas de vilains tours que l'instituteur et les

enfants ne m'aient joué pour arriver à ce résultat.

Un matin, après en avoir reçu l'autorisation la veille, je recevais du baron l'ordre d'avoir à ne pas sortir pour surveiller les enfants ; une autre fois, c'étaient les heures des leçons qui étaient changées. On allait même jusqu'à cacher mes chaussures et mon manteau, ce qui me mettait dans l'impossibilité de sortir par le froid glacial qu'il faisait. Pendant que j'étais à leur recherche, j'entendais les enfants rire de ma déconvenue et l'instituteur, en passant, ne manquait jamais de me lancer une raillerie ou quelque mauvais propos.

Un matin, ces méchants gamins s'avisèrent de m'enfermer à clef dans ma chambre et j'eus beau appeler, comme la chambre était dans une partie retirée de la maison, personne ne voulut m'entendre, bien que, plusieurs fois, j'eusse vu le cocher porter du foin aux écuries. N'osant enfoncer la porte, je dus me morfondre pendant toute la matinée, sans déjeuner et sans feu ; ce ne fut que vers midi, au moment du repas, qu'une fille qui descendait du grenier, put me délivrer. Je me plaignis au baron, mais il ne fit qu'en rire et ne daigna pas même faire une observation à ses fils.

Quand je paraissais dans le salon où la famille était réunie, ce qui n'était pas fréquent, M. le baron ne manquait jamais, après des observations sur la dépravation et le luxe du clergé français avant la Révolution, de m'attaquer sur divers points de l'Écriture Sainte qu'il pensait pouvoir retourner avec le plus de facilité contre notre sainte religion. Soutenu par l'instituteur, il arrivait ensuite à la politique et prétendait qu'on avait eu raison de nous enlever les immenses richesses dont nous nous étions *gorgés*, pour végéter dans la paresse et l'*idolâtrie*. C'étaient les termes dont il se servait souvent.

Je tâchais d'éviter le plus que je pouvais ces propos haineux, auxquels il m'était à peine permis de répondre et je regagnais ma chambre, où je déposais aux pieds de Jésus-Christ les tristesses de tout ordre, que je devais endurer en son nom. Je le priais de me donner la force et le courage nécessaires, qui, heureusement, ne m'ont pas manqué et je le remercie encore aujourd'hui de m'avoir soutenu dans les jours si sombres que j'ai vécus cette année-là.

Hélas! combien de fois ai-je dû endurer ces déboires et ces mauvais traitements! Ces quelques mois ont été pour moi les plus durs de mon

exil, relégué dans une chambre haute, sans feu, sans aucune aide, méprisé même par les domestiques qui ne se gênaient pas pour me faire sentir qu'on me faisait l'aumône et qui plaisantaient sur mes vêtements usés et le peu de linge que j'avais pu conserver !

Je me couchais aussitôt que possible et j'étais réduit à garder le lit, quelquefois pendant douze heures de suite, car les grands froids qu'il fit, à cette époque, dans cette partie de l'Allemagne, me faisaient souffrir cruellement. Je ne pouvais, en dehors des heures des leçons, me présenter dans la chambre des enfants, et quand je me risquais auprès du feu de la cuisine, les valets, qui voyaient comment leurs maîtres agissaient envers moi, me bousculaient ou tenaient de tels propos que je devais me retirer.

Enfin, lassé d'entendre insulter ma religion, et de subir de tels traitements, j'allais partir à l'aventure, quand la Providence me fit rencontrer M. le baron Henry de Mulhz de Walden, seigneur de Welhoff et de Steingrab, qui avait déjà entendu parler des mauvais traitements que j'essuyais. Il se montra obligeant et compatissant pour moi et me dit qu'il voulait me donner un asile chez lui, en attendant que nous puissions

trouver quelque chose. Je pouvais à peine croire à mon bonheur; je partis aussitôt, le vendredi, 12 mai 1797, et vins m'installer chez M. de Welhoff. Je crus être en paradis. Je ne saurais trop louer la bonté, la générosité, la charité avec lesquelles, lui et toute sa famille, en ont usé avec moi. J'espère que Dieu leur tiendra compte, en ce monde et dans l'autre, du bien qu'ils ont fait à un ministre de Jésus-Christ persécuté! J'en dis autant de M. le baron de Mulhz de Horscheim, son frère, et de Madame.

J'étais, chez eux, aussi heureux que je pouvais l'être en exil. Admis dans leur intimité, ils m'encourageaient, au contraire, dans des rapports qu'au début je n'entretenais que discrètement. Nous fûmes bientôt comme de vieux amis. Les soirées se passaient agréablement dans le salon du château, entre ces dames qui travaillaient à leurs ouvrages et MM. de Mulhz, qui, souvent, me priaient de compléter leur partie. Ces Messieurs, grands chasseurs, étaient presque toujours absents pendant la plus grande partie de la journée et, le soir, aimaient à se délasser, en contant leurs prouesses.

La vénerie ne manquait pas au château et je dois dire que je n'ai jamais mangé autant de

pâtés de venaison qu'à cette époque. Ces goûts n'excluaient pas chez eux une instruction assez développée, qui amenait dans la conversation des discussions intéressantes sur bien des sortes de sujets. Nous parlions souvent de la Révolution; ils la jugeaient sévèrement, mais je dois ajouter qu'ils en faisaient retomber une large part de responsabilité sur les deux classes qui ont eu surtout à en souffrir. Il y avait dans ces appréciations certaines vérités que beaucoup de personnes intéressées n'ont reconnu qu'après les événements et que je suis le premier à ne point méconnaître.

La gravité allemande se vengeait ainsi, même parmi les bienveillants, de l'éclat si vif qu'avaient jeté, au cours de ce siècle et du précédent, la civilisation et l'esprit français. Nos sentiments religieux avaient aussi à souffrir de la comparaison qu'on ne manquait pas d'établir entre les manifestations publiques, fidèlement conservées par les grands, et le scepticisme sans frein dont se glorifiaient ces mêmes personnages dans leur vie privée.

Tout ceci n'altérait en rien les bons rapports que nous avions entre nous. Quelques-uns des curés voisins venaient parfois au château et

m'engageaient aimablement à venir dire la messe dans leurs églises. C'est ainsi que je me suis plusieurs fois absenté, et M. de Welhoff poussait l'obligeance jusqu'à me faire conduire chez mes confrères. Je fis ainsi différentes excursions dans le pays et aux environs.

Le 28 mai, je me rendis à Kulm ; le 15 juin, à Frauenreilh ; le 5 juillet, à Frippens, et à Plauen, du 6 au 11 juillet.

A Kulm, un des rares Français qui se trouvaient dans la contrée, vint me voir chez le curé. Depuis deux ans, il habitait cet endroit et parlait assez bien la langue. C'était un ancien sous-officier de l'armée de Dumouriez, qui avait suivi son capitaine, lorsque ce général et son état-major passèrent la frontière. Ses opinions n'avaient pas changé et il était resté royaliste. Son maître étant mort, il s'était trouvé seul et sans ressources au milieu de l'Allemagne. Il avait essayé de bien des métiers, obligé, comme nous, de changer, à chaque instant, de résidence. A la fin, il était venu, par hasard, à Kulm, où, se souvenant de son ancien apprentissage de menuisier, il avait été recueilli par de braves gens, fabricants de meubles, chez lesquels il travaillait et avait le vivre et le couvert. Il comp-

tait bien revoir la France, car l'exil lui pesait, comme à presque tous les émigrés, et je lui donnai alors des espérances qui ne devaient pas se réaliser de sitôt.

Une autre fois, à Plauen, le curé voulut me conduire voir un de ses paroissiens, qui jouissait d'une réputation bien méritée. Le brave homme avait 120 ans, du moins le curé me l'affirma à diverses reprises et toutes les personnes, que j'eus l'occasion de voir, me le confirmèrent.

Cet âge était, en effet, si exceptionnel que je fus curieux de contempler un mortel d'une longévité aussi extraordinaire. On ajoutait que sa santé était aussi bonne qu'au temps de sa jeunesse et qu'il n'avait aucune des infirmités habituelles de la vieillesse.

Je m'acheminai avec le curé vers la demeure de ce vieillard. Arrivé devant la porte, le curé souleva le loquet et nous entrâmes sans cérémonie. M. Ulmann (c'était son nom) était là, en culotte et gilet. Le curé le salua et lui dit le motif de notre visite. Le bonhomme parut flatté et me dit quelques mots qui prouvaient que s'il avait encore bon pied, bon œil, il avait aussi l'esprit ouvert et la parole facile.

C'était un homme de grande taille, un peu

courbé, mais sans aucune apparence de débilité ; la figure ridée et imberbe ; le corps sec et les jambes fines. Tout en lui annonçait un tempérament nerveux, et je ne lui aurais pas donné plus de la soixantaine. Il tint à nous recevoir chez lui et nous fit entrer dans une pièce très propre et très simplement meublée. Il vivait seul. Il avait été marié deux fois, mais il était veuf depuis plus de quarante ans.

Sa mémoire était très présente. Il se plut à me citer divers faits que j'avais appris dans l'histoire et auxquels il avait assisté. Il me parla notamment des guerres de Louis XIV et surtout de la guerre de la succession d'Espagne, qu'il avait faite tout entière, dans l'armée du prince Eugène. Il avait été blessé à Denain et il me décrivit le nord de la France et de la Flandre comme quelqu'un qui l'avait longtemps parcouru et dont il se rappelait fidèlement.

Il n'avait pas gardé le souvenir d'avoir fait une maladie grave. Je lui demandai comment il s'était nourri. Dans sa jeunesse, me dit-il, il avait, comme tant d'autres, sacrifié à la dive bouteille, mais il m'affirma, qu'à partir de quarante ans, il ne s'était jamais enivré, et que, depuis près d'un demi-siècle, il ne buvait que de l'eau. C'était,

du reste, ce que m'avait dit le curé. Il ne mangeait de la viande que le dimanche, et se nourrissait de légumes que lui fournissait son jardin, ainsi que de laitage. Couché de très bonne heure, il se levait assez tôt ; mais cependant il avouait qu'avec l'âge (et quel âge ! il devenait paresseux et quittait plus difficilement son lit.

Il vivait de son jardin et d'une pièce de terre qu'il faisait exploiter, ne pouvant plus le faire lui-même. Ses besoins étaient minimes et il trouvait encore moyen d'avoir du superflu. Il me dit qu'il savait bien que les années dont il jouissait étaient des années de grâce ; que le bon Dieu l'oubliait ; mais qu'il s'attendait à être bientôt appelé auprès de lui. Il était tout prêt, ajoutait-il, car sa vie avait été bien remplie et il n'avait pas de mal à se reprocher.

Ce brave homme m'intéressa vivement, et nous demeurâmes assez longtemps chez lui. Le curé m'en avait dit tout le bien possible et je pus juger qu'il n'avait rien exagéré. En nous séparant, il me donna un bouquet de fleurs de son jardin et je lui souhaitai de conserver encore pendant de longs jours sa belle santé et sa douce philosophie.

XXI

La musique au château. — Un major prussien. — Bonnes nouvelles de France. — Avant le 18 fructidor. — Départ pour Paris. — Arrivée à Eger. — Mauvaises nouvelles. — Le 18 fructidor. — Espoir perdu.

Je reviens au château de M. de Welhoff. Parmi les distractions, je dois dire que la musique était en grand honneur. Ces dames jouaient à merveille du clavecin et de la harpe ; elles interprétaient souvent les morceaux des plus grands maîtres allemands. C'est là que j'entendis, avec un plaisir et une émotion qui me sont encore restés présents, les sublimes productions de Mozart, qui venait de mourir. Cette musique, d'une harmonie si belle et d'une inspiration si élevée, d'une pureté et d'un accent à la fois triste et doux, jouissait alors d'une renommée univer-

selle et me faisait oublier, en l'entendant, mes misères passées et celles que me réservait peut-être l'avenir.

Je tâchais de me rendre utile autant que cela m'était possible et j'avais entrepris d'apprendre le français à ces Messieurs, qui n'en savaient que quelques mots. Je dois dire que mes efforts ne furent pas couronnés de succès et que j'avais en eux des élèves dont je n'eus pas à m'applaudir. A la fin de mon séjour, nous n'étions guère plus avancés qu'au commencement. D'ailleurs, la chasse et les autres attractions du même genre me faisaient une concurrence trop désastreuse pour pouvoir espérer un bon résultat.

Il venait assez souvent au château des parents et des amis de la famille de Welhoff. Certains y passaient quelques jours, reçus avec cette affabilité qui était dans les habitudes de mes hôtes, aussi généreux que respectables. Presque tous m'ont laissé le meilleur souvenir. Un seul, bien que restant dans les limites d'une froide politesse me fit faire, malgré moi, une comparaison fort peu à son avantage entre mes protecteurs et lui. C'était un major au service du roi de Prusse, originaire du Brandebourg. Sanglé dans son uniforme et raide comme les gens de son pays,

ses manières ne démentaient point son apparence. L'on sentait, auprès de lui, que même dans un salon, il fallait observer une certaine discipline. Il resta peu de temps et ne m'adressa que fort peu la parole. Je n'avais pas l'heur de lui plaire, cela était visible. Comme, de mon côté, je me tenais prudemment à l'écart, nous nous quittâmes sans nous dire adieu.

Au milieu de cette vie paisible et douce, le mois de septembre arriva et je me crus un instant à la veille de voir la fin de mon exil.

Depuis quelque temps, je recevais des lettres de mes paroissiens qui me pressaient de retourner chez eux. Au mois d'août 1797, j'avais reçu des nouvelles rassurantes. Les affaires, me disait-on, avaient été si bien menées, que le rétablissement de la royauté n'était plus qu'une question d'opportunité. Le Directoire était gagné et l'on m'écrivait que les troupes, dans Paris, étaient prêtes à acclamer le nouvel état de choses. Mes bons correspondants se félicitaient déjà de me revoir et je me croyais presque rendu à ma paroisse. Des larmes coulaient de mes yeux quand je relisais ces lettres, et il faut avoir passé, comme je venais de le faire, des années en exil, pour comprendre l'émotion qui vous saisit au

moment où les portes de la patrie vous sont ouvertes.

Habitué depuis longtemps à l'adversité, je ne pouvais parfois y croire, et, cependant, M. de Welhoff me confirmait aussi ces nouvelles. Il recevait quelquefois, par l'intermédiaire d'un parent, établi à Paris, des indications sur la marche du gouvernement et l'état des esprits en France. Il fut le premier à se féliciter, avec moi, d'un aussi heureux événement et ces dames ne voulurent laisser à personne le soin de préparer mon petit bagage, pour un retour si désiré. Je ne leur serai jamais assez reconnaissant des attentions touchantes dont je fus l'objet, et c'est un de ces moments dont j'ai gardé le souvenir, au milieu de cette longue série d'épreuves.

Hélas! je devais bientôt m'apercevoir qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, et la Providence devait encore m'imposer un nouveau sacrifice qui me fut bien pénible et que j'acceptai, comme mes malheureux confrères, agenouillé au pied de la Croix, en expiation des sacrilèges et des attentats dont l'Église avait eu à souffrir.

J'avais également reçu une lettre de M. l'archevêque de Paris, qui avait raffermi mes espé-

rances. Il m'invitait à venir le trouver à Constance, où il résidait, et d'où nous partirions ensemble pour rentrer en France[1]. Je n'hésitai pas, et, persuadé que la série de mes maux allait avoir un terme, je dis adieu à l'honorable et compatissante famille de Welhoff, dont j'avais reçu tant de bienfaits.

Je me mis en route, pour retourner à Paris, le même jour où j'en étais parti en 1792, c'est-à-dire le 14 septembre, époque que je croyais être pour moi de bon augure. J'étais muni des secours que j'avais reçus de MM. de Mulhz pour faire ma route et mon généreux bienfaiteur eut même la bonté de me conduire lui-même jus-

1. Au printemps de 1797, de tous côtés le vent pour les émigrés était à la rentrée. Pendant le cours de cette année, le Directoire semblait de jour en jour vouloir faire oublier la Convention. Beaucoup d'émigrés rentrèrent alors en France, mais, malgré la bienveillance de certaines autorités, ils étaient encore sous le coup de terribles menaces. Les lois, non encore rapportées, auxquelles ils essayaient de se soustraire, au moyen de passeports délivrés avec complaisance, ou de faux certificats de résidence, dont la fabrication était une véritable industrie, les mettaient à la merci du moindre incident. Sur une simple dénonciation, l'émigré pouvait être arrêté et fusillé dans la plaine de Grenelle.

On pouvait, à la rigueur, être inscrit sur une liste de surveillance; mais il fallait subir le contrôle ombrageux de la police et s'exposer, par des papiers suspects, aux sévérités d'un comité qu'animait toujours l'esprit révolutionnaire. Le 18 fructidor vint bientôt, au reste, couper radicalement cours aux espérances des émigrés et la seconde Terreur commença.

qu'à Eger, où m'attendait une bien désolante nouvelle. J'y appris le bouleversement qui s'était opéré à Paris le 4 septembre. On disait que le complot, formé par les royalistes et les Clichiens (c'est ainsi qu'on les nommait dans les feuilles publiques), avait été découvert; que Paris avait été cerné par les armées républicaines; les représentants du peuple massacrés et les membres du Directoire favorables à la bonne cause, guillotinés.

La République, affirmait-on, était sortie victorieuse de la lutte, et nous étions retournés aux temps affreux de la Convention. On ajoutait bien d'autres choses ; toutefois, comme on exagère toujours, je pensai d'abord que ces bruits étaient faux et que je ne tarderais pas à être rassuré.

Cette situation était bien pénible et je ne pouvais croire à l'effondrement de toutes mes espérances ; mais M. de Welhoff, s'étant rendu auprès des autorités, me confirma la vérité des bruits qui couraient. Il ne fallait pas songer en ce moment à rentrer en France. Les lois contre les émigrés allaient être exécutées avec la plus extrême sévérité.

J'ai appris, par la suite, que beaucoup d'émi-

grés, confiants dans le succès du complot, s'étaient présentés, sans défiance, aux frontières, où on les avait laissé passer. Ils avaient, depuis, payé de leur tête, la hâte trop grande qu'ils avaient mise à rentrer dans leur patrie. Il y avait quelque temps, cependant, que des émigrés profitaient des changements opérés dans le Directoire et de la tolérance qui s'en était suivie, pour revenir à Paris. J'aurais pu les imiter et j'avais même hésité à prendre ce parti ; mais ma qualité de prêtre m'ordonnait des précautions particulières et j'avais attendu que le ciel permît un changement qui paraissait imminent.

XXII

Bonté de M. de Welhoff. — Départ pour Constance. — Arrivée à Ratisbonne. — Stadt-Am-Hof. — L'évêque de Ratisbonne. — Bagarre dans une auberge. — Séjour à Ratisbonne. — Les émigrés. — Métiers exercés par eux. — Maladie. — Le château de Spintelhof. — Le comte de Thurn. — Installation à Donaustauf.

M. de Welhoff mit le comble à ses bontés pour moi, en me proposant de revenir sur mes pas et d'accepter de nouveau l'hospitalité chez lui. Il insista même assez longtemps. Mais, d'un côté, je n'osais m'imposer encore à cette excellente famille, et, de l'autre, j'avais écrit à l'archevêque de Paris que je me mettais en route pour aller le rejoindre. J'avais aussi un faible espoir d'apprendre en chemin que ces mauvaises nouvelles avaient été grossies et, d'ailleurs, un revirement possible pouvait permettre ma rentrée.



STADT AM HOF, EN FACE DE RATISBONNE

Toutes ces raisons réunies me firent continuer ma route pour aller à Constance et y laisser s'apaiser l'orage pendant quelque temps. Mais, arrivé le 16 à Ratisbonne, j'ai eu, à n'en plus pouvoir douter, la confirmation de ces malheureux événements. Vu l'impossibilité de rentrer en France pour le moment, et prévoyant qu'il allait y avoir une nouvelle affluence de prêtres à Constance, je me suis alors demandé s'il ne vaudrait pas mieux pour moi tenter de rester à Ratisbonne, ou aux environs.

Après avoir cherché vainement à Ratisbonne même, je trouvai à Stadt-Am-Hof, faubourg qui n'en est séparé que par le Danube une auberge où l'on voulut bien me recevoir pour un prix très modique. Je résolus d'y passer quelques jours, en attendant.

La Providence me ménageait dans cette ville des secours qui me permirent d'y terminer le temps de mon exil. J'eus l'honneur de faire la connaissance de Mgr l'évêque suffragant de Ratisbonne et de plusieurs grands dignitaires, qui voulurent bien s'intéresser à mon sort. J'allais souvent les voir et j'étais toujours reçu avec la plus grande bienveillance. Au bout d'un mois, je pus quitter, suivant leur conseil, mon

auberge, où j'aurais bientôt vu la fin de mes maigres ressources.

Mais, auparavant, je veux raconter une alerte qui arriva dans cette auberge avant mon départ. Ce fut une scène tragi-comique qui se passa un matin et qui ameuta tout le voisinage. Depuis quelques jours, deux individus habitaient une chambre dont ils sortaient rarement. Ils évitaient même de prendre leurs repas en commun et cherchaient à passer le plus possible inaperçus. Je n'étais pas le seul à avoir remarqué leurs allures bizarres et l'hôtelier avait dû faire part de ses soupçons à la police ; l'événement qui arriva tendrait à le faire croire.

Un jour, de bon matin, l'hôtelier entra dans ma chambre en me recommandant de ne pas sortir si j'entendais du bruit ; qu'on allait venir pour arrêter les deux individus en question, voleurs émérites qui se cachaient depuis longtemps.

Quelques moments après, j'entendis, en effet, plusieurs personnes qui montaient l'escalier ; mais, juste à cet instant, soit qu'ils eussent perçu le pas de ces gens, soit qu'ils fussent aux aguets, la fenêtre de la chambre occupée par ces individus s'ouvrit et j'entendis distinctement la

chute d'un corps à l'extérieur. En même temps, la porte de la chambre était enfoncée et une bagarre effroyable mit l'auberge sans dessus dessous. Le voleur qui avait sauté par la fenêtre, tomba au milieu de gens apostés et fut bientôt fait prisonnier. Il n'en fut pas de même de l'autre, qui se défendit avec fureur. Il trouva moyen d'échapper aux mains des hommes qui le tenaient, et bondit dans le couloir sur lequel donnait ma chambre.

L'escalier qui y conduisait était plein des serviteurs, filles et garçons de l'auberge ; la femme de l'hôtelier s'y trouvait aussi. Il tomba comme la foudre au milieu de tous ces gens surpris et se bousculant réciproquement. J'entendis un écroulement général, suivi d'imprécations et de cris de toutes sortes, qu'accompagnait la chute de meubles, de brocs, d'ustensiles de cuisine et d'instruments quelconques.

Ce charivari fut compliqué par l'irruption des policiers qui poursuivaient cet individu et qui se trouvèrent arrêtés par l'enchevêtrement des personnes tombées pêle-mêle au bas de l'escalier.

Malgré la défense, j'avais ouvert ma porte et je dois dire que la vue de cette cascade humaine

avait d'abord excité chez moi une violente envie de rire. C'était, en effet, un spectacle tellement bizarre, qu'il fallait toute la gravité de l'événement qui l'avait provoqué, pour garder son sérieux.

Pendant ce temps, le voleur gagnait au pied et disparaissait dans les environs.

On aurait pu craindre, après cette bagarre, des blessures plus ou moins graves ; il n'en fut rien heureusement. Tout le monde se releva sans grand dommage, sauf une foulure que l'hôtelière s'était faite au poignet, et qui, compliquée par l'émotion qu'elle avait ressentie, lui faisait pousser des cris comme si elle avait eu le bras cassé.

On fut chercher un tisserand, renommé pour ces accidents, qui soigna la foulure à sa façon, réussit à calmer la dame et lui promit une prompte guérison. Tout fut bientôt remis en place et l'incident ne tarda pas à être oublié. Quant au voleur, on courut après sans résultat et peut-être court-il encore.

Je quittai peu après Stadt-Am-Hof, et vins passer quelques jours à Ratisbonne. Il y avait une colonie d'émigrés dans cette ville. Je ne rencontrai personne de ma connaissance, ou

que j'eus vu dans mes précédents déplacements. Je ne pus donc nouer de relations suivies ; je causais cependant assez souvent avec eux et j'appris que, pas plus là qu'ailleurs, malgré les soins charitables de l'évêque, la vie n'était douce aux réfugiés. Je vis par mes yeux et je dus apprécier les efforts et les moyens si divers auxquels il fallait avoir recours pour éviter la misère.

Le temps avait produit son effet et les ressources de ces malheureux s'étaient épuisées : beaucoup, si ce n'est le plus grand nombre, étaient obligés de travailler pour vivre. Ainsi que je l'ai déja fait remarquer, les femmes, et de la plus haute naissance, devaient s'y résigner. J'ajoute qu'elles ont montré, dans le malheur, une fermeté d'âme qu'on n aurait jamais cru rencontrer dans des personnes élevées au milieu du luxe le plus raffiné.

Elles surent exercer les métiers les plus différents se rapportant à leur sexe, et se firent marchandes de modes, brodeuses, couturières, dentellières. Quelques-unes (et certains hommes ne leur cédaient pas en ce genre) faisaient des tapisseries admirables de goût et de couleur. J'en ai vu exposées dans les magasins de Ratis-

bonne, qui n'auraient rien eu à envier à d'autres que j'avais admirées à Paris. Je dois dire que, dans les Pays-Bas et l'Allemagne, la société se montrait, au moins dans les commencements de l'émigration, enthousiaste de ces objets et les achetait à des prix très rémunérateurs.

Parmi les hommes, quelques-uns tenaient des cafés et des restaurants. Ceux qui avaient quelque notion de la cuisine française (et ils n'étaient pas rares) faisaient, paraît-il, d'excellentes affaires. La mode aidant, ils arrivaient parfois à se créer une petite fortune. Mon original de Bruxelles n'était pas seul en son genre et ce temps vit éclore des talents de toute nature, que le malheur avait développés chez des gens destinés par le sort à une vie bien différente.

A côté de chez moi, un émigré avait trouvé une industrie qui lui rapportait largement de quoi vivre. Il s'était imaginé de faire des boîtes en cartonnage, sur lesquelles il collait des dessins découpés qu'il colorait lui-même. Quand le tout était bien sec, il passait sur les boîtes plusieurs couches d'un vernis dont il se disait l'inventeur et qui leur donnait un brillant particulier. Il les vendait fort bien et ne pouvait suffire à la consommation. Sa renommée avait même

franchi les limites de la ville et on lui en demandait ailleurs.

Les ravages et les malheurs, causés dans les invasions répétées, restreignirent peut-être la vogue de ces travaux ; toutefois, le goût qui s'était manifesté, dès le début, chez certaines classes de la société, en leur faveur, ne cessa jamais complètement et l'on peut dire, à la lettre, que le travail fut la grande ressource des émigrés [1].

Je ne puis dire toutes les bontés dont je fus l'objet de la part de l'évêque. Nos relations coïncidèrent avec quelques recommandations que lui firent pour moi, des prélats qui m'avaient

1. Presque tous les émigrés cherchaient, en effet, des ressources dans le travail, et les femmes peut-être plus que les hommes. Témoin ce passage des *Souvenirs* du comte de Neully : « Ma mère, qui était douée d'une raison aussi juste que son courage était ferme, envisagea, dès son arrivée à Hambourg, la destinée qui nous attendait. Elle ne se flatta pas d'espérances chimériques et ne se berça d'aucune illusion qui l'eût empêchée de chercher à se créer elle-même des ressources. Avec la somme dont elle était munie, elle fit les premiers frais d'un petit commerce de modes, d'objets de lingerie et de parfumerie, qu'elle s'employa de tout son cœur à faire prospérer, et elle y réussit... Ma sœur, de son côté, se mit à entreprendre une foule de petits ouvrages où elle excella. Elle fit d'abord des bagues en crin avec des lettres entrelacées, des noms ou une devise ; puis elle broda des fleurs, sur des rubans, pour faire des ceintures, nuancées avec de la soie de diverses couleurs et des fils d'argent ou d'or. Elle faisait aussi des bourses en perles et en filet qui étaient de véritables petits chefs-d'œuvre. » Ceci se passait en 1795.

honoré de leur amitié et il ne se passait pas de jour où ce bon évêque ne me donnât une marque d'intérêt. J'en étais bien vivement touché et je le fus davantage encore par la suite. Ma santé, assez bonne jusque-là, s'était de nouveau dérangée et reçut une atteinte sérieuse. Ce fut alors qu'il m'envoya passer quelque temps à sa campagne de Spintelhof, à trois lieues de Ratisbonne. Il m'avait autorisé à venir chez lui librement et, en partant, il me donna une parcelle de la vraie Croix.

Je fus admirablement reçu à Spintelhof. Tous les domestiques avaient l'ordre de se mettre à ma disposition. J'étais là dans une abondance qui contrastait singulièrement avec la vie gênée et aventureuse qu'il m'avait parfois fallu mener.

Je pus me reposer sans avoir à penser au lendemain, bien soigné, bien nourri; aussi fus-je bientôt rétabli. Je faisais de longues promenades dans une voiture mise gracieusement à ma disposition, et j'avais la société de quelques ecclésiastiques, dont je n'eus qu'à me louer sous tous les rapports. Le parc et les environs étaient remarquablement beaux; de nombreux serviteurs tenaient ce vaste immeuble sur un pied de magnificence et de confort qui

me rappelait les plus grands châteaux des bords de la Seine.

Hautes futaies, pièces d'eau, allées ombreuses, tout était réuni pour charmer les yeux et offrir à la méditation et aux calmes jouissances, un asile enchanteur. Je vécus là pendant une quinzaine de jours, heureux et tranquille. Mais, la saison s'avançant et ne voulant pas, d'ailleurs, abuser des bontés de l'évêque ; suffisamment rétabli pour chercher un abri, je revins à Ratisbonne, où je remerciai le prélat des marques si généreuses de sa haute bienveillance.

Non seulement, il me confirma son désir de me venir en aide, mais il daigna encore m'en donner des marques en me recommandant spécialement à M. le comte de Thürn, grand doyen de la cathédrale. M. le comte de Thürn s'occupa aussitôt de me trouver un établissement. Il y mit toute la bonne volonté possible et je ne fus pas longtemps sans en ressentir les effets. Il me plaça à Donaustauf, sur le Danube, non loin de Ratisbonne où j'avais un logement gratuit chez le chasseur du prince-évêque et j'étais nourri chez le bailli, aux enfants duquel je donnais des leçons de français.

XXIII

Chez un maître de chapelle. — M. le bailli et sa famille. — Une femme susceptible. — Rupture. — En ménage. — Cuisinier improvisé. — Convoi de prisonniers. — Un paroissien de Vaugirard. — Souffrances et misères. — Succès des armées républicaines.

Je suis resté chez le chasseur jusqu'au mois de décembre suivant, où il y a eu un très grand mouvement de troupes et où il m'a fallu quitter mon logement pour faire place à des soldats autrichiens. Je me suis alors réfugié chez le s[r] Schindler, maître musicien du prince-évêque, auquel on me recommanda et où je suis resté jusqu'à mon départ, pour revenir en France.

C'était une famille très unie, de mœurs très douces et de relations fort agréables. Nous avons toujours vécu dans la plus parfaite union



DONAUSTAUF. — LE BURG ET L'ÉGLISE

et j'ai eu beaucoup à me louer de lui, de sa femme et de ses enfants.

Le 28 février 1799, j'ai eu des raisons particulières pour quitter M. le bailli, chez lequel j'allais prendre mes repas. S'il n'y avait eu que le bailli, sa maison m'eût été une ressource et un dérivatif précieux aux ennuis de l'exil. C'était un excellent homme, instruit, s'intéressant au malheur et d'un cœur généreux. Nous nous entendions fort bien ensemble et si je n'avais jamais eu de relations qu'avec lui, je me serais estimé très heureux et n'aurais pas songé à le quitter.

Malheureusement, il avait une épouse d'un caractère tout opposé et surtout d'une jalousie extrême pour tout ce qui touchait à la direction de ses enfants. Je m'aperçus, dès les commencements, qu'elle me voyait m'occuper des siens avec une certaine contrainte. Elle craignait évidemment l'ascendant que je pourrais acquérir sur eux et ne permettait jamais qu'ils prissent leurs leçons ailleurs qu'en sa présence. Quelquefois, le mari venait me chercher avec eux pour aller faire des promenades aux environs et je ne fus pas longtemps non plus à comprendre que ces parties de plaisir n'étaient pas du goût de sa femme.

Protestante zélée et très intransigeante, elle

se figurait probablement que j'userais de mon influence de professeur et d'ami pour diriger ces jeunes consciences vers des idées qu'elle éloignait toujours avec soin. Toute conversation où l'on eût parlé religion était strictement bannie de chez elle, pendant que je m'y trouvais, et, sitôt que le sujet semblait s'en rapprocher, elle savait fort bien intervenir, ou même imposer silence à son mari, si celui-ci, beaucoup plus tolérant qu'elle, se laissait aller à quelques réflexions sur ce point.

Je devais aussi, pendant mes leçons, observer, là-dessus, une réserve gênante, car j'étais souvent loin de me douter que telle ou telle matière pouvait prêter à des allusions blessantes pour les convictions de Madame.

Le père et les enfants me témoignaient, au contraire, une affection dont je leur étais bien sincèrement reconnaissant. Plusieurs fois, je fus l'objet, de leur part, de petites attentions dont on apprécie davantage le prix dans la position où je me trouvais. Cela m'aidait à supporter l'intolérance agressive de la mère et à prendre en patience les coups d'épingle qu'elle ne manquait jamais de me faire sentir, aussitôt que l'occasion se présentait.

Je fus, cependant, assez souvent avec eux dans les assemblées qui se tenaient aux environs, ce qui me permit de connaître et de m'intéresser à beaucoup d'usages curieux. Il y avait également une assez grande variété de costumes. Tout cela n'était pas comme autrefois, me disait-on ; car les guerres avaient déjà bien ruiné le pays et modifié la vie extérieure de ces peuples.

Nos relations se maintinrent ainsi pendant près d'un an ; je tâchais de calmer le plus qu'il m'était possible les susceptibilités de la mère, quand un léger incident vint tout gâter.

Je voyais assez souvent chez le bailli un ancien conseiller, brave homme, mais fort bavard et très expansif. Il m'avait pris en amitié et ne se gênait pas pour dire son opinion à tout propos, et parfois d'une façon qui devait plaire, plus ou moins, à la maîtresse du logis. Un soir, malgré toutes les précautions ordinaires, je ne sais à propos de quelle allusion à une fonction du prêtre catholique, madame voulut, comme d'habitude, détourner la conversation ; mais le bonhomme, qui avait la répartie vive, ne voulut pas s'y prêter et s'attira, de sa part, des réflexions aigres-douces qui dégénérèrent bientôt en une discussion, au milieu de laquelle, elle quitta

brusquement la salle en emmenant ses enfants.

J'avais fait mon possible pour éviter cette petite scène, mais il ne me fut pas difficile de voir que le mari aurait, sans tarder, à faire un choix entre mon éloignement ou une vie peu enviable. Je ne voulais pas, moi-même, m'exposer à des sorties que mon caractère me faisait un devoir d'éviter, et, malgré les protestations du mari, protestations sincères et qui me prouvaient un véritable attachement, malgré les insistances encore plus affectueuses de mes élèves, je dus renoncer à fréquenter la maison.

Nous nous voyions toujours en dehors avec la même cordialité, le bailli et moi, et, jusqu'à la fin, je conservai avec cet excellent homme, des relations dont je me souviens avec plaisir. Je me séparai de lui avec regret, lors de mon départ, et j'ai tout lieu de croire qu'il en fut de même de son côté.

Me voilà réduit à chercher ailleurs mes repas. Je ne savais où aller et les pensions étaient fort chères pour ma bourse. Je me décidai à essayer de faire moi-même ma petite cuisine. Bien d'autres émigrés la faisaient et avaient prouvé sur ce point des aptitudes qu'on ne leur eût pas soupçonnées. Et d'ailleurs, il me fallait si

peu, que la peine et le temps passé à ce métier nouveau pour moi ne seraient pas longs.

J'achetai donc quelques ustensiles et me mis à pratiquer les mystères du pot-au-feu. Je tâchais de me rappeler le mieux que je le pouvais les éléments de la cuisine française. Quelle cuisine ! Elle n'était ni difficile, ni compliquée, mais elle arrivait souvent à des résultats qu'un Vatel n'aurait certainement pas envié. Heureusement, de bonnes âmes m'invitaient fréquemment à partager leurs repas ! Je dois dire que, malgré les leçons d'une longue expérience, je n'étais guère plus expert en cette matière à la fin qu'au commencement.

L'horizon s'assombrissait de plus en plus. La situation des populations était bien misérable : on n'entendait parler que de guerre, batailles, pillages, alertes de tout genre. Depuis mon départ, en 1792, je n'avais pas eu une accalmie de quelque durée, dans les diverses et nombreuses retraites où j'avais cherché le repos et l'oubli. Fatigué et découragé, je résolus de rester le plus longtemps possible où je me trouvais, en attendant que l'état des esprits en France me permît d'y rentrer.

Je recevais plus rarement des lettres et cela

ajoutait encore une peine à l'isolement où je vivais. Je reçus, à cette époque, des nouvelles de la famille de la T... Je leur avais écrit depuis longtemps, sans avoir de réponse. Ces nouvelles me venaient indirectement de France et n'étaient pas récentes. J'appris ainsi les vicissitudes sans nombre qu'ils avaient éprouvées et la mort lamentable de leur fils aîné, fusillé à Quiberon.

Cette malheureuse famille, après avoir erré pendant deux ans en Allemagne et dans les Pays-Bas, s'était embarquée à Hambourg, pour l'Angleterre. A Londres, madame avait monté un petit magasin de modes et avait ainsi pourvu, tant bien que mal, aux besoins de tous. Le fils aîné, à peine âgé de dix-huit ans, s'était fait admettre dans le corps du comte d'Hervilly et avait fait partie de l'expédition et du désastre qui avait abouti à la capitulation du fort Penthièvre. Compris dans cette capitulation (et l'on sait comment elle fut observée) il avait, comme presque tous les autres, malgré son jeune âge, été fusillé par les troupes du général Hoche.

Les pauvres parents vivaient toujours à Londres, d'une vie de privations et de douleur. Ces nouvelles me remplirent de tristesse, et tout

ce que je voyais n'était pas fait pour remonter mon courage.

Un jour, je me trouvai sur le passage d'un convoi de prisonniers français, au milieu desquels je reconnus le fils d'un artisan de mon ancienne paroisse, que j'avais vu tout enfant. C'était, autant que je puis me le rappeler, vers le mois de septembre 1799. Ces prisonniers provenaient d'un corps d'armée français qui avait été battu près de Manheim, disait-on. Les Autrichiens, qui les escortaient, assuraient que les républicains avaient repassé le Rhin et que l'Allemagne allait en être débarrassée.

Tous ces malheureux étaient dans un état pitoyable, mal vêtus, quelques-uns sans chaussures, les pieds enveloppés dans des bandes d'étoffe et de cordes ; d'autres portaient même le bras en écharpe et l'on faisait subir aux blessés le même traitement qu'aux valides. A peine quelques chariots suivaient-ils la colonne, pour ramasser ceux qui, à bout de forces, ne pouvaient plus avancer. Ils se plaignaient aussi de la nourriture restreinte et détestable qu'on leur donnait et des marches forcées qu'on leur faisait faire.

Ce n'était pas la première fois que j'en voyais et que j'entendais ces plaintes, qui se renouve-

laient à chaque passage. Les souffrances de ces pauvres gens, près desquels j'ai toujours, comme je l'ai déjà remarqué, trouvé, du moins en majorité, de bons sentiments et une respectueuse déférence, me causaient une peine que ma position rendait plus vive, car je ne pouvais rien pour les soulager. Je ne vivais moi-même que par la charité et les consolations que je leur adressais étaient bien peu de chose, en regard de leur misère.

J'ai tenté quelquefois d'intéresser à leur sort les militaires qui les conduisaient ; mais, loin d'avoir quelque succès, mes prières étaient, le plus souvent, rejetées avec brutalité.

J'eus, par ce jeune homme, des nouvelles de ma paroisse et de certaines familles dont je n'avais pas entendu parler depuis longtemps. Je fus assez heureux pour lui procurer, par l'intermédiaire du bailli, du linge qui lui manquait absolument et quelques provisions dont sa figure hâve et décharnée indiquait le plus pressant besoin. Encore les partagea-t-il avec ses camarades. M. le bailli voulut bien lui en faire remettre d'autres au moment de son départ et intervint auprès du chef de la troupe pour lui faire promettre que ces dons ne seraient pas

repris, car ces bas officiers ne se gênaient pas pour dévaliser les malheureux prisonniers. Il partit le lendemain pour le fond de l'Autriche.

D'autres fois, c'étaient les troupes impériales qui prenaient quartier chez les habitants. En dehors de ces mouvements, la vie était bien tristement monotone dans ce petit coin du monde où je vivais, heureux encore de me trouver à l'abri et de n'avoir pas à chercher, comme je l'avais fait tant de fois, un refuge contre l'invasion. Et cependant, les nouvelles devenaient de plus en plus mauvaises. Les républicains triomphaient partout et nous étions menacés de tous les côtés à la fois. Augsbourg même fut pris et le danger était à nos portes.

XXIV

Les bontés du Prince-Évêque. — Le doyen de Staüf. — Une aventure à Augsbourg. — Militaire républicain et prêtres émigrés. — Déjeuner et bons sentiments. — Les soldats de 92 dans les hôpitaux et à l'étranger.

J'avais réussi, à la longue, à trouver quelques leçons de français qui m'aidaient un peu à adoucir mon sort ; mais il ne fallait guère compter sur ce genre de ressources, qui était très aléatoire et peu rétribué.

J'allais souvent à Ratisbonne, où l'évêque et le grand doyen me continuaient leurs bontés. C'est bien grâce à eux que j'ai pu vivre là-bas. Un petit nombre de familles, auxquelles j'avais eu l'honneur d'être présenté, furent aussi pour moi aimables et généreuses. D'ailleurs, je ne pouvais les fréquenter comme je l'aurais désiré

et qu'elles avaient bien voulu m'y autoriser; j'étais quelquefois fort embarrassé par l'état de mes vêtements, obligé que j'étais de les user jusqu'à la corde.

Mes confrères en émigration étaient peu nombreux. Il y avait beaucoup plus de laïques, mais ils ne restèrent pas longtemps et presque tous trouvèrent moyen, soit par des protections, soit par de l'argent, de rentrer en France bien avant moi.

Espérant toujours une amélioration qui ne se produisait pas, je continuai ainsi de vivre seul à mon ménage, jusqu'au mois d'octobre 1800, refusant également de changer de résidence, bien qu'on me l'eût plusieurs fois proposé.

Enfin, lassé de faire ma cuisine, j'obtins de M. le Doyen de Stauff la permission de venir dîner chez lui. Je m'y rendis pour la première fois le 21 octobre 1800. Je fus bien mieux à tous les points de vue, et le doyen, qui était un digne homme, serviable et grand amateur d'échecs, m'employa à différents services. Presque chaque soir, je faisais sa partie et je devins, à ce jeu, d'une force acceptable; ce qui flattait le bon doyen, très fier de voir les progrès de son élève.

Au commencement du mois de septembre 1800, je fus obligé de faire une courte absence et d'accompagner à Augsbourg un vieil ecclésiastique, dont j'avais fait la connaissance et auquel une déplorable santé faisait redouter ce petit voyage, qui lui était absolument nécessaire.

Je me décidai, sur ses instances, à ce déplacement et j'arrivai dans cette ville avec lui, vers le 3 ou le 4 septembre. Il y avait alors une suspension d'hostilités, mais des troupes françaises parcouraient les environs. Je ne restai que peu de jours à Augsbourg, préférant ma retraite de Ratisbonne où je me sentais plus à mon aise que dans cette ville où les autorités ont toujours été plus sévères que dans les autres. Il y avait pourtant beaucoup de prêtres réfugiés.

Pendant mon séjour, comme je me rendais un matin, de très bonne heure, à l'église pour dire ma messe, je fus abordé par un militaire français, qui tenait son cheval par la bride et qui me demanda très poliment si je parlais sa langue [1]. Sur ma réponse que j'étais son compatriote, il me pria de lui dire si je connaissais, à Augsbourg, où il devait se trouver, un prêtre

1. Voir, au sujet de cette anecdote, la fin de notre Introduction.

dont il me cita le nom. Ce prêtre était de son pays et il désirait le voir. Ce nom ne m'était pas inconnu, mais je lui fis observer qu'étant fort pressé, je ne pouvais lui répondre comme je l'aurais désiré.

Il me répliqua qu'il m'attendrait bien et qu'à ma sortie il me demandait la permission de venir me retrouver. Ce militaire avait un air si respectueux que j'en fus touché et, aussitôt ma messe dite, je sortis à son devant. Il m'attendait, en effet, auprès de l'église et nous liâmes conversation. Il était originaire d'une province de l'Ouest de la France (je crois me rappeler qu'il était Poitevin), et il avait été pieusement élevé par un chanoine qui lui avait appris la musique et le chant. Il lui était resté, de cette éducation, un fonds de religion, ou au moins de respect pour ses ministres, qui m'avait tout aussitôt frappé.

Je m'intéressai à lui et je lui proposai de le conduire dans la pension où les prêtres français prenaient leurs repas; il avait là plus de chances, que partout ailleurs, de retrouver celui qu'il cherchait.

Chemin faisant, il me dit qu'il se rappelait avec plaisir ses jeunes années; qu'il n'avait

jamais oublié les soins et l'éducation que lui avait donnés le bon chanoine et qu'il était bien aise de pouvoir rencontrer un prêtre de son pays, pour lui prouver sa reconnaissance.

Malheureusement, l'abbé qu'il cherchait avait, depuis quelque temps, quitté Augsbourg, et ce brave garçon s'en montra fort peiné. Pour se dédommager, il voulut, avec une telle insistance, nous offrir à déjeuner à moi et à deux ou trois de mes confrères qui l'avaient renseigné, que nous fûmes obligés d'accepter pour ne pas le désobliger. La pension, heureusement, n'était pas chère.

A table, il nous découvrit d'excellents sentiments et nous parut si franchement honnête que j'ai toujours gardé de cette rencontre un souvenir consolant. Nous fûmes pénétrés de reconnaissance pour l'acte affectueux et cordial de ce brave soldat qui, en nous quittant, nous assura, que, s'il avait été le maître, nous n'aurions pas été persécutés et forcés d'émigrer. Il espérait nous revoir bientôt dans nos églises.

De tels sentiments, je le répète, n'étaient pas aussi rares qu'on serait tenté de le croire dans les armées de la République. J'ai eu bien peu l'occasion de voir des militaires français et des

blessés; chaque fois que cela m'est arrivé, je n'ai jamais trouvé chez eux qu'un respect souvent très réel et quelquefois une foi sincère. A l'hôpital de Maëstricht, j'avais fait, dès le début de la révolution, des constatations pareilles.

Au cours d'un de mes déplacements en Allemagne, je trouvai un jour, dans un village, un maréchal des logis de dragons, blessé et abandonné par les siens, au moment de la retraite de son corps d'armée. Non seulement ce malheureux, auquel je me hâtai de donner le peu de soins médicaux que ma courte expérience m'avait appris, se montra reconnaissant et heureux de voir un prêtre français auprès de lui, mais encore, il fut le premier à me demander les secours de la religion et à se confesser avec toute l'humilité possible. Il me dit qu'il avait fait partie des bandes du fameux Santerre, à Paris; qu'il regrettait les crimes et les excès commis et qu'il ne voulait pas mourir dans de tels sentiments.

Hélas! si le peuple avait été libre, si des gens qui n'avaient de populaire que les prétentions et une fausse sensibilité, ne s'étaient pas improvisés ses directeurs et ses *maîtres*, nous n'en serions pas où nous en sommes et des flots de sang n'auraient pas coulé!

Je remerciai avec effusion cet honnête jeune homme, en le quittant, et j'espère que la Providence lui aura tenu compte de ses bonnes intentions et l'aura ramené sain et sauf dans son pays. J'ai oublié son nom, mais son souvenir est resté vivant dans ma mémoire.

XXV

Mort du cardinal de La Rochefoucauld. — Rentrée en France des émigrés. — Incertitude et attente. — Avis et lettres de Paris. — Difficultés levées. — Départ de Ratisbonne pour la France.

Je rentrai à Donaustauf, peu après, et repris mon train de vie ordinaire. J'y reçus la nouvelle du décès d'un de mes plus hauts protecteurs, qui avait eu la bonté de m'en donner quelquefois des preuves et pour lequel je conservais une respectueuse considération. Je veux parler de la mort du cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, arrivé à Munster, en Westphalie, en octobre 1800. — Une lettre de son secrétaire, l'abbé Lecouflet, protonotaire apostolique, me l'apprit et j'en fus vivement peiné.

C'était encore un nom à ajouter au long martyrologe de l'exil.

A cette époque, les émigrés rentraient en France en grand nombre. Bien qu'il y en eût relativement peu dans la région, j'en vis passer plusieurs groupes. Je ne trouvai personne de connaissance. Quelques-uns de ces Messieurs m'engagèrent fortement à revenir à Paris. Ils me dirent, ce que je savais déjà par mes lettres, que tout était changé, que les Jacobins n'étaient plus les maîtres, et que les dispositions des consuls et du gouvernement nous étaient favorables.

Les succès éclatants du premier consul Bonaparte avaient profondément modifié les idées ; l'ordre n'était plus menacé ; les honnêtes gens revenaient au pouvoir et l'on avait vécu jusqu'alors dans un tel pessimisme, que l'annonce seule de ce revirement semblait vous ouvrir les portes du paradis. Certains émigrés ne tarissaient pas d'éloges sur le triomphateur du jour et paraissaient disposés à le soutenir. Ils ajoutaient qu'on leur mandait qu'ils rentreraient facilement en possession des biens de leurs familles qui n'avaient pas été vendus et que beaucoup de ces biens avaient même été restitués.

J'avais eu, toutefois, des renseignements qui ne présentaient pas la situation sous un jour aussi optimiste, et je les en avertis. Il était, au contraire, fort difficile, m'écrivait-on, de se faire restituer les biens saisis. Il fallait, pour cela, des protections et des formalités sans nombre. De plus, le danger, pour être moindre, n'était pas encore entièrement passé. Tout cela modifiait, à chaque instant, mes impressions et me faisait, de jour en jour, retarder mon départ.

Une famille que je connaissais et avec laquelle j'avais eu, pendant ces dernières années, des relations épistolaires assez suivies, avait, comme tant d'autres, regagné la France au début de ce mouvement. J'appris, peu de temps après, qu'arrivés à Paris, avec les espérances que l'on sait, ces malheureux n'avaient jamais pu se faire rendre la plus petite partie de leurs biens, faute d'argent pour subventionner les bureaux tout puissants dans ce genre d'affaires[1]. Ils en

1. Sur cette matière, même avec tous les droits et en s'appuyant sur la légalité, on ne pouvait réussir qu'à force de présents, auprès de la police. Le comte de Puymaigre avait attaqué la vente de ses biens, faite illégalement. Il réussit; on va voir comment. « Je dois dire toutefois, dit-il, qu'il me fallut séduire un vieux coquin de jacobin, chef de bureau à la préfecture. Cet homme avait la manie des diamants : je mets donc à mon doigt une bague de mon père ornée d'un brillant de la valeur d'une quinzaine de louis

avaient été réduits à reprendre, en France, le petit commerce qui les avait fait vivre en Allemagne, et, de plus, leur fils aîné avait été pris et envoyé aux armées. Ils regrettaient, maintenant, d'être partis si tôt et je crois que leur cas n'était pas isolé.

Ce n'est cependant pas les lettres et les instances de mes paroissiens qui me manquaient. Ils s'étonnaient de me voir rester si longtemps dans le fond de la Bavière et me disaient que je trouverais chez eux un abri assuré et des cœurs sur lesquels je pouvais compter. Hélas! ils m'en avaient donné bien des preuves et ma reconnaissance ne pourra jamais égaler le dévouement, les soins désintéressés et les services de toute sorte qu'ils m'ont prodigués.

Vers la fin de cette année (1800), je reçus des avis de personnes envers lesquelles je pouvais

et je vais hardiment entretenir le chef de bureau de mon affaire. Il commença par me rudoyer, mais, à la vue de ma bague scintillante, il se radoucit et sa transition fut : « Vous avez là un joli diamant : il est d'une belle eau. — Gardez-le, Monsieur; je n'ai plus besoin de ces colifichets et nous en règlerons le prix plus tard. — Monsieur, me répondit-il, sans plus de façons oratoires, vos acquéreurs sont des gueux et vous gagnerez votre affaire. » En effet, je la gagnai deux jours après, et j'en tirai, par transaction, douze à quinze mille francs. »

Malheureusement, tous ceux qui rentraient ne pouvaient pas user de ce moyen.

avoir toute confiance, qui m'engagèrent, d'une façon formelle, à ne plus hésiter à rentrer à Paris[1]. Les difficultés étaient levées et je pouvais, sans craintes, franchir la frontière.

J'attendis encore un mois pour me renseigner d'une manière plus complète et je me décidai enfin à reprendre le chemin de la patrie. Mes bagages ne furent pas longs à faire. J'avais reçu des fonds suffisants. Ce ne fut pas sans émotion que je dis adieu à mes excellents protecteurs et même à cette Allemagne qui m'avait abrité pendant tant d'années, au milieu d'événements si tragiques et de dangers accompagnés ou aggravés souvent par le manque des ressources les plus nécessaires.

J'y avais trouvé des cœurs compatissants,

1. Au mois d'octobre 1800, les Consuls firent définitivement éliminer de la liste des émigrés tous ceux que l'on avait rayés à différentes époques et qui ne l'étaient que provisoirement. On avait compris dans cette mesure tous les individus partis sous les qualifications de laboureurs, journaliers, artisans, domestiques, sans que l'on pût rechercher si les qualifications étaient fausses ; les femmes, les mineurs de seize ans ; les individus sortis de France avant le 14 juillet, et tous les prêtres qui n'étaient sortis du territoire français que pour obéir à la loi.

Cette disposition ouvrit au clergé émigré une porte d'accès facile pour rentrer en France. Presque tous les ecclésiastiques en profitèrent et c'est alors que M. de Préneuf fit faire à Paris les démarches nécessaires pour sa radiation et put entrevoir avec quelque certitude la fin de son exil.

quelquefois des amitiés généreuses et durables. Je ne voulais me rappeler que de ces moments-là. Les mauvais jours paraissaient s'éloigner; j'espérais un avenir meilleur et l'oubli de nos discordes civiles. En un mot, l'espoir renaissait dans mon cœur.

C'est dans ces conditions que je montai en diligence. C'était le 17 février 1801, qui fut le jour de mon départ.

FIN

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Extrait de naissance de l'abbé Gilbert-Jacques Martinant de Préneuf.

Cusset, 7 février 1757.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cusset, arrondissement de Lapalisse (Allier).

BULLETIN DE NAISSANCE

(*Délivré à titre de simple renseignement.*)

Le sept février mil sept cent cinquante-sept est né à Cusset, Gilbert-Jacques Martinant de Préneuf, fils à Pierre Martinant de Préneuf et à Marie-Josèphe Bardonnet.

Cusset, le 24 *juin* 1907.

Extrait des registres de l'état civil de l'an 1775.

Ville de Cusset (Allier).

BAPTÊMES

L'an mil sept cent soixante et quinze et le neuf juillet, ont été par nous, rappelées dans cette église, les cérémonies du baptême de Pierre Cusset Coinchon de Lafont, né le 10 juin de la présente année ; ondoyé par nous à la maison, suivant la permission accordée par Mgr l'Evesque; fils légitime de M. Gilbert Coinchon de Lafont, conseiller avocat du Roi au Baillage Royal et Maire de cette ville de Cusset, et de dame Magdeleine Chabrol, son épouse. Il a eu pour parrain, Messire Pierre Poivre, écuyer, chevalier de l'Ordre du Roy, commissaire général de la Marine ; cy devant Intendant de justice, police et finance, de la guerre et de la marine, aux Isles de France et de Bourbon; président des deux Conseils supérieurs y établis: représenté par Messire Jacques de La Chaise, écuyer, seigneur d'Usseaux, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, ancien major des volontaires bretons. — Pour marraine : la *ville de Cusset*, représentée par dame Marguerite-Honorée Rougane, épouse de M. du Saray de Vignolles, officier chès le Roy, premier échevin de cette ville.

Ont assisté à la cérémonie : MM. du Saray de Vignolles, premier échevin; Rose de Beauvais, second échevin; Olivier, procureur du Roy de l'Hôtel de Ville, soussignés, avec les principaux officiers et habitants de cette ville, et la mère de l'enfant, présente à la cérémonie.

(*Suivent les signatures.*)

CERTIFICAT DE NOTORIÉTÉ[1]

Le Maire de la ville de Cusset, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lapalisse (Allier),

Certifie à tous ceux qu'il appartiendra, qu'il résulte de l'inspection des registres de l'État civil, existant aux Archives de la Mairie de Cusset, que M. Pierre Martinant, sieur de Préneuf, conseiller du Roi, lieutenant général au Bailliage royal de Cusset, père de Jean-Marie Martinant, a constamment signé son nom dans les actes publics, inscrits auxdits registres, depuis l'an mil sept cent quarante-huit, jusqu'à l'année mil sept cent soixante-huit, avec cette orthographe : *Martinant de Préneuf*.

En foi de quoi, le présent certificat lui a été délivré.

Fait à la mairie, à Cusset, le quatre juillet mil huit cent cinquante trois.

Pour le Maire :

L'adjoint, FOURNERIE.

1. Cet acte avait été motivé par le fait que, dans plusieurs pièces concernant les membres de cette famille, le nom patronymique avait été écrit *Martinaut*, au lieu de *Martinant*.

NOTE GÉNÉALOGIQUE

Claude Martinant du Garet épousa, le 7 octobre 1633, Françoise Régnier.

La famille Martinant dont sont issus les Martinant du Garet, éteints, les Martinant de Fayolles et les Martinant de Préneuf, est originaire de la commune de Nizerolles. Ses armoiries sont : « d'azur, à l'épée en pal d'argent, à poignée d'or, à deux hermines d'argent, en chef ».

La famille Régnier, dont sont issus les Régnier de la Brosse, était originaire de Saint-Clément, où elle possédait l'étude notariale depuis François Ier. Elle portait les armoiries suivantes : « d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et, en pointe, d'un cœur, le tout d'or ». Le dernier représentant de cette famille a été Nicolas Régnier de la Brosse, écuyer, prévôt en la connétablie et maréchaussée de France, qui, le 30 janvier 1747, épousa Anne du Saray de Vignolles. Mme de la Brosse fut incarcérée pendant la Terreur et ne dut son salut qu'à la réaction du 9 Thermidor.

Jacques Martinant du Garet, né vers 1645, inhumé le 20 mars 1720, dans l'église de La Chapelle, épousa Bonnette Ponthenier, le 2 novembre 1671.

La famille Ponthenier, originaire de Busset, était l'une des principales familles bourgeoises du pays et possédait même le fief des Arragons, porté par une Ponthenier dans la famille de Berthet des Arragons, récemment éteinte.

Gilbert Martinant du Garet, écuyer, seigneur du Garet, conseiller du Roi, prévôt en la connétablie et maréchaussée de France, lieutenant du roi et major de la place et citadelle de Cusset, né vers 1678, inhumé

à Cusset le 7 juillet 1762, dans l'église du Chapitre, épousa, le 15 mars 1713, sa cousine Claudine du Saray de Vignolles,

La famille du Saray, dont sont issus les du Saray des Bèches, éteints dans la famille de Conny; les du Saray de Vermieux, éteints également et les du Saray de Vignolles, porte les armes suivantes : « d'azur, à un chevron d'or, chargé de cinq tourteaux de gueule ; accompagné, en chef, de deux trèfles; et en pointe, d'un cœur, le tout d'or. »

Pierre Martinant de Préneuf, né le 18 juin 1719, mort le 29 mars 1784, écuyer, conseiller du roi, lieutenant général du bailliage de Cusset, épousa, le 6 février 1751, Marie-Josèphe Bardonnet, fille de Claude, conseiller au bailliage et siège présidial de Moulins, seigneur de Gondailly, et de Marie-Gabrielle Vernoy de Saint-Georges.

La famille Bardonnet, dont sont issus les Bardonnet de la Toulle, éteints dans les familles Rougane, de la Poix de Fréminville et de Conny, était originaire de Saint-Nicolas-du-Bief [1]. Elle possédait la seigneurie de Gondailly, de la Chabanne, des Martels, de Neuville, de Togne, de la Toulle et de Cressanges. Ses armoiries étaient : « d'azur, à deux barres ondées et trois étoiles entre les barres, le tout d'argent ». Un des membres de cette famille, Gaspard Bardonnet, probablement frère de Claude, fut, en 1731, nommé doyen de Notre-Dame de Moulins et en exerça les fonctions jusqu'en 1745, où il devint chanoine de Metz.

Dans le contrat de mariage de François Bardonnet de la Toulle, qui épousa, en 1745, Mlle Tonnelier des Angles, il est désigné comme aumônier de quartier du Roy. Un des membres de cette famille a été prieur de Souvigny; un autre, maire de Moulins, sous Louis XVI.

1. Des titres de fondations pieuses prouvent son existence dans cette paroisse, dès le treizième siècle.

Un autre, M. Bardonnet des Martels, fut une des nombreuses victimes de la Révolution en Bourbonnais; il monta sur l'échafaud, à Moulins, le 12 novembre 1793.

La famille Vernoy de Saint-Georges, originaire de la paroisse de Bagneux, près de Moulins, où elle possédait le fief de Saint-Georges, portait comme armoiries : « Ecartelé au 1 et 4. d'azur au chevron d'or, accompagné de deux vers à soie d'argent en fasce ; au chef cousu de sable chargé d'une étoile d'argent, et au 2 et 3, d'azur, au lion d'or ». Un de ses membres, l'abbé Gilbert Vernoy de Saint-Georges, avait, comme son cousin, l'abbé de Préneuf, émigré pendant la Révolution.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

— D[4] 7558. —

Lettre et déclaration de M le Curé de Vaugirard à ses paroissiens. Paris, Crépart, 1791 (30 pages).

Ce factum est signé : Gibert-Jacques Martinant de Préneuf, curé.

Après en avoir appelé aux différentes catégories de ses paroissiens, du zèle déployé par lui depuis près de trois ans et demi qu'il est leur pasteur, il avoue que, depuis longtemps, il est « dévoré par des peines, des chagrins et des remords ». Comme Jonas, il a mérité la tempête, par sa résistance aux ordres de Dieu. « Comme à ce prophète, Dieu nous avait commandé de soutenir notre foi, d'affermir celle de nos frères, en refusant de prêter, purement et simplement, un serment dans lequel, il est vrai, nous n'avions pas au premier abord aperçu rien qui fût opposé à la foi de nos pères. Nous avions consenti à ce que les hommes deman-

daient de nous. Mais, depuis cette époque, ne nous sommes-nous pas trouvés au milieu d'une mer orageuse ?... N'a-t-on pas empoisonné nos meilleures intentions ? N'a-t-on pas soulevé contre nous ceux qui, associés à nos travaux, devaient nous aider à supporter le fardeau et nous consoler ?. .. Nous voulions faire le bien de tous et de chacun de vous en particulier ; nous redoutions les malheurs d'une guerre civile ; nous espérions que l'Église ne condamnerait pas la démarche que nous faisions ;... nous vous l'avions même annoncée le dimanche de la Quinquagésime. Nous vous disions que nous étions disposés, si l'Église l'exigeait, à retrancher de notre serment tout ce qui concernait le spirituel.

« Aujourd'hui que l'Église a fait entendre sa voix par l'organe de son chef visible et nous ne pouvons nous séparer d'elle ; nous ne pouvons abjurer sa doctrine, parce que, hors de l'Église, il n'y a point de salut...

« Le Souverain Pontife a condamné la Constitution civile du clergé par ses brefs du 10 mars et du 13 avril dernier (1791), *comme contenant plusieurs erreurs*. Parmi 136 archevêques et évêques, j'en vois 132 qui refusent d'admettre ce qui touche au spirituel... La Faculté de Paris, dont j'ai l'honneur d'être membre, a déclaré, et j'adhère à sa déclaration, qu'elle ne reconnaîtrait pas d'autre évêque que Monseigneur de Juigné, archevêque de Paris. — Plus de la moitié des curés de Paris, et surtout ceux qui jouissent de la plus grande considération, la majorité des ecclésiastiques de l'Assemblée Nationale, les professeurs de théologie, les supérieurs des séminaires de Paris, tous les chanoines de la respectable Église de Paris et des collégiales, les congrégations les plus vénérables, les plus fervents religieux de tous les ordres, toutes les communautés de femmes,... sont opposés à la prestation d'un serment pur et simple. »

Après avoir répété le serment de fidélité à la Constitution, l'abbé de Préneuf ajoute : « en exceptant expressément tout ce qui concerne le spirituel ».

Plus loin, il avertit ses paroissiens que, s'il est obligé de quitter ses fonctions, « il reste seul pasteur véritable ». Il ne cessera pas de prier pour eux et leur montrera, tant qu'il le pourra, le chemin du salut.

Dans un *post-scriptum*, l'abbé de Préneuf constate « l'impossibilité où il se trouve de remplir, seul, toutes les fonctions de son ministère, dans une paroisse aussi étendue, et la dure nécessité de ne pouvoir prendre de vicaires dans les circonstances présentes ». Il rappelle, en terminant, les paroles de Jésus-Christ après la scène, sur l'annonce des persécutions et celles de saint Luc, chapitre XXI.

ARCHIVES NATIONALES

Carton d'émigration : F. 7 5645. — Dossier Martineau de Préneuf (Gilbert Jacques), 3 pièces.

1° Pétition de son fondé de pouvoir au ministre de la Police Générale, portant le cachet : P. G. Fructidor, 27. — (13 septembre 1800.)

Il expose que « nommé en 1788 à la cure de Vaugirard, il y a exercé son ministère à la satisfaction de tous les habitants. Dès le commencement de la Révolution, il en a adopté les principes. Il fut nommé procureur syndic de sa commune et en a accompli les fonctions jusques au 23 septembre 1791, à la satisfaction des autorités constituées et des habitants. Il a continué d'habiter à Vaugirard, jusques à la fin d'août 1792. A cette époque, signalé et poursuivi par les malveillants et les terroristes, il fut contraint de se réfugier à Paris, sa vie n'étant pas en sûreté. Le 14 sep-

tembre 1792, il obéit à la loi du 26 août 1792 et passa en pays neutre, où il a toujours habité depuis. »

Après le 18 brumaire, il avait passé (27 ventôse an VIII), une procuration, légalisée le 5 germinal suivant à Francfort, pour solliciter sa radiation de liste des émigrés. Depuis, la négligence de son mandataire n'a pas permis d'aboutir. Il ajoute qu'il attend justice : en obéissant à la loi de déportation du 26 août 1792, il ne devait pas être porté sur la liste des émigrés et il demande, « en attendant sa radiation, l'autorisation de rentrer en France sous la surveillance du maire de Vaugirard ».

2° Acte de notoriété concernant le citoyen Martineau de Préneuf.

Par devant Mes Cousin et Drugeon, notaires à Paris, furent présents..., trente habitants de Vaugirard (dans ce nombre figure Jean Baptiste Dunepart, le vieil ami de l'abbé de Préneuf) qui attestent les faits énoncés dans la pièce précédente. Cet acte a été passé, à Paris, les 12, 13, 14 et 15 floréal an VIII, et enregistré le 19 floréal an VIII.

3° Procuration du sieur Martineau de Préneuf devant le greffier de la justice de l'évêque de Ratisbonne, à Donaustauf, faisant les fonctions de notaire public, le 18 mars 1800, déposée pour minute chez Me Drugeon, notaire à Paris, le 3 prairial an VIII, pour poursuivre sa radiation.

ARCHIVES NATIONALES

W. 276-64 : Dossier Billaud, Joseph, cordonnier ; 55 ans ; 5, rue Saint-André-des-Arcs.

Le cordonnier Joseph Billaud fut arrêté et envoyé, le 28 mars 1793, à la prison de l'Abbaye, par la section du

Théâtre-Français, comme fanatique et aristocrate. « On a trouvé chez lui, dit le procès-verbal, plusieurs ornemens d'églises, des croix, des hosties, des cierges; 100 pains de quatre livres desséchés et des lettres de correspondance avec les émigrés. Renvoyé au Tribunal Révolutionnaire, le 20 avril 1793. »

Devant le tribunal, il prétend que ces objets lui ont été donnés en garde pour peu de temps et renfermés dans une malle, par un ci-devant Chartreux de Paris, sans qu'il se soit occupé de leur importance. Le Chartreux n'est plus revenu. Quant au pain desséché, il dit qu'il lui a été porté par sa sœur, par précaution contre la disette possible et qu'il ne savait pas que ce fût un délit.

Le jugement fut rendu le 20 juin 1793. Il prononçait l'acquittement, et Billaud fut élargi, à la « condition d'être plus circonspect à l'avenir. »

TESTAMENT DE L'ABBÉ DE PRÉNEUF

EXTRAIT)

Ceci est mon testament.

Au nom du Père, du fils, et du Saint-Esprit.

Moi, Gilbert, Jacques Martinant de Préneuf, né à Cusset, le sept février mil sept cent cinquante sept; prêtre par la miséricorde de Dieu, docteur de Sorbonne, ancien chanoine de Saint-Méry à Paris, ancien curé de Vaugirard et de Sceaux.

Aujourd'hui curé de Saint-Leu Saint-Gilles, chanoine honoraire de Bordeaux, croit et professe tout ce que croit et enseigne la sainte église catholique, apostolique et romaine, ma mère, condamne tout ce qu'elle

condamne, et veux vivre dans le sein de cette sainte mère.

Je déclare mes dernières volontés par ces présentes. Je demande à être enterré dans le cimetière de la paroisse de Sceaux et que l'on m'y transporte après ma mort, quoique j'aye désiré l'être dedans celui de Vaugirard, car je ne crois pas qu'il reste à sa place.

J'institue pour mon légataire universel et seul héritier, mon neveu François Martinant de Préneuf, le seul qui porte mon nom ; tous ses sœurs et cousins ayant leurs biens, et n'ayant pas besoin de ma succession ; ses qualités me l'ont rendu aimable, ses soins me l'ont attaché.

Je lui donne tous mes biens et rentes dans lesquels je suis rentré en vertu de la loi d'indemnité. Je le charge des frais de mon inhumation et de toutes mes dettes passives, s'il en est d'actives, elles lui appartiendront.

Je le charge de régler avec mon successeur à Saint-Leu ce que je pense devoir à ma fabrique et qu'elle peut me devoir. Je donne et lègue au petit séminaire de Paris la somme de trois cents francs une fois payée.

Je recommande à mon successeur à Saint-Leu de faire acquitter toutes les messes dont je pourrai être chargé ; mon neveu paiera la somme nécessaire.

Je donne aux pauvres de Saint-Leu la somme de deux cents francs une fois payée, cette somme sera comptée à mon successeur pour être administrée par lui seul, sans en rendre compte qu'à Dieu et à sa conscience.

Je laisse à la fabrique de Saint-Leu le tiers de mes aubes, surplis, rochets et mon camail ; ma belle étole pastorale d'or ; mes étoles pastorales violette, brodée, noire brodée, ma chasuble brodée rouge et blanche, ma chasuble aurore et violette. Je donne à mon église de Vaugirard ma chasuble rouge et blanche ; le tiers

de mes aubes, surplis et rochets. Je donne aussi à mon neveu ma belle croix, contenant une parcelle de la vraie croix et de la couronne d'épine avec les brillants et la couronne pareille.

Je donne à mon église de Sceaux, mon étole deuxième (2e) brodée rouge et blanche, toutes mes aubes et soutanes d'enfant de chœur, le tiers de mes aubes et surplis et mes chasubles qui resteront.

Je donne deux cents francs pour être employés par mon successeur à la confrérie de la Sainte Vierge de Saint-Leu.

Je donne à l'église de Sceaux, trois cents francs une fois payés pour l'embellissement de la dite église ; de plus mes ceintures de soie blanche. Je donne à M. le curé de Sceaux, pour être administré par lui seul, sans en rendre compte qu'à Dieu seul, deux cents francs pour les pauvres de la paroisse, une fois payés. Je désire qu'ils soient employés pour les écoles, et particulièrement pour celle de M. Surateau, dans le cas qu'elle n'existerait plus, ce sera pour les pauvres des autres écoles.

Je donne ma pendule de la salle à manger pour la sacristie de Saint-Leu ; plus, à M. le curé de Saint-Leu, c'est-à-dire à la fabrique, pour son usage, mon secrétaire, mon bureau et ma petite bibliothèque de bois de Saint-Leu, telle qu'elle est garnie, la troisième de mes glaces, mes flambeaux argentés, toutes mes tables et douze chaises.

Je donne aux quatre pauvres de l'église, chacun quarante francs une fois payés.

Je donne à ma fabrique de Saint-Leu mon portrait au pastel, plus mon porte-huilier pour l'usage de mon successeur à Saint-Leu.

Je donne aux sœurs de Saint-Leu, dites de Sainte-Marthe, tout mon linge, tout mon vin qu'elles partageront avec les sœurs de Saint-Sauveur, ainsi que

toutes mes confitures, elles s'en serviront et en feront part aux pauvres malades.

Je charge mon neveu de remettre à M. le curé de Cusset une relique de la vraie croix pour son église, où j'ai reçu le baptême ; il fera du reste de mon linge et de mes habits ce qu'il jugera à propos.

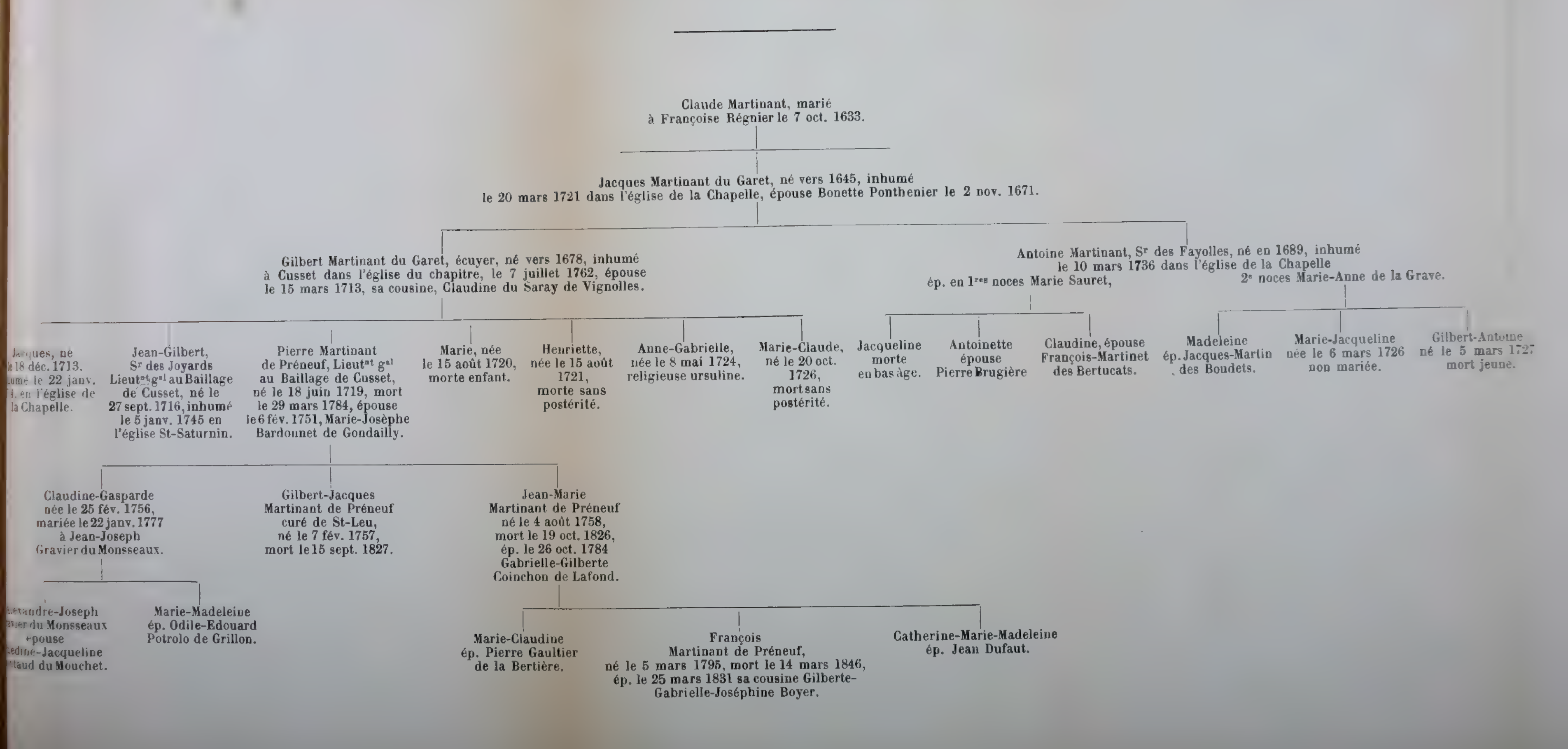
Telles sont mes dernières volontés qui, j'espère, seront exécutées fidèlement par mon neveu que j'institue mon exécuteur testamentaire, et je prie toutes les personnes auxquelles je donne quelque chose de prier pour moi, me réservant de faire un codicile si je le juge à propos.

Fait à Paris, rue de la Chamoserie. n° 10, mon domicile et le vingt-trois décembre mil huit cent vingt-six. Signé :

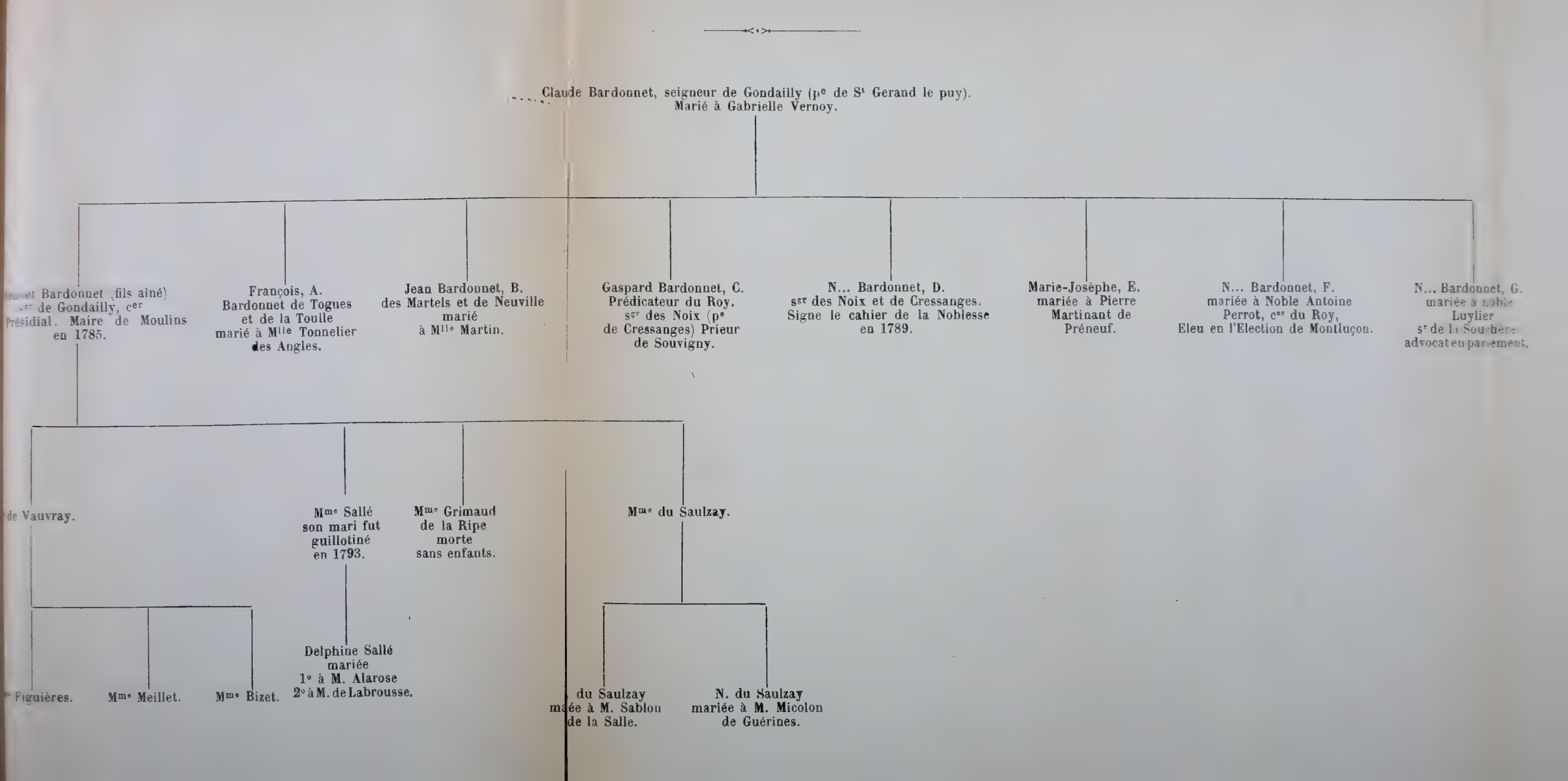
Martinant de Préneuf, curé de Saint-Leu.

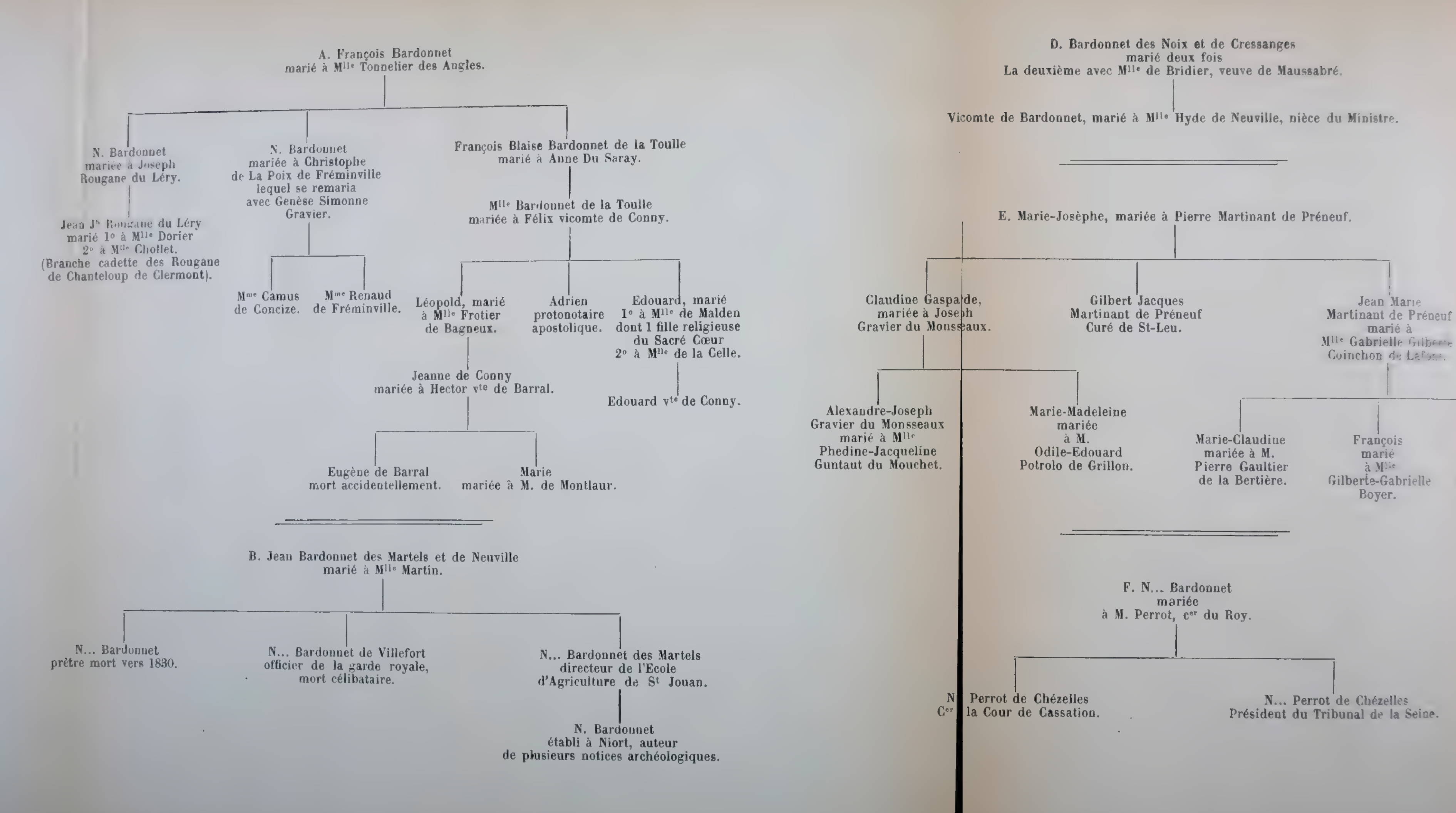
Au bas est écrit : « Enregistré à Paris le vingt-quatre septembre mil huit cent vingt-sept, fol. 147, n° 8. Reçu cinq francs cinquante centimes, décime compris. Signé : Labourey. »

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE MARTINANT DE PRÉNEUF



GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BARDONNET





A. François Bardonnet
marié à Mlle Tonnelier des Angles.
N. Bardonnet
mariée à Joseph
Rougane du Léry.
Jean Jh Rougane du Léry
marié 1° à Mlle Dorier
2° à Mlle Chollet.
(Branche cadette des Rougane
de Chanteloup de Clermont).
N. Bardonnet
mariée à Christophe
de La Poix de Fréminville
lequel se remaria
avec Genèse Simonne
Gravier.
Mme Camus
de Concize.
Mme Renaud
de Fréminville.
François Blaise Bardonnet de la Toulle
marié à Anne Du Saray.
Mlle Bardonnet de la Toulle
mariée à Félix vicomte de Conny.
Léopold, marié
à Mlle Frotier
de Bagneux.
Adrien
protonotaire
apostolique.
Edouard, marié
1° à Mlle de Malden
dont 1 fille religieuse
du Sacré Cœur
2° à Mlle de la Celle.
Jeanne de Conny
mariée à Hector vte de Barral.
Edouard vte de Conny.
Eugène de Barral
mort accidentellement.
Marie
mariée à M. de Montlaur.
B. Jean Bardonnet des Martels et de Neuville
marié à Mlle Martin.
N... Bardonnet
prêtre mort vers 1830.
N... Bardonnet de Villefort
officier de la garde royale,
mort célibataire.
N... Bardonnet des Martels
directeur de l'Ecole
d'Agriculture de St Jouan.
N. Bardonnet
établi à Niort, auteur
de plusieurs notices archéologiques.
D. Bardonnet des Noix et de Cressanges
marié deux fois
La deuxième avec Mlle de Bridier, veuve de Maussabré.
Vicomte de Bardonnet, marié à Mlle Hyde de Neuville, nièce du Ministre.
E. Marie-Josèphe, mariée à Pierre Martinant de Préneuf.
Claudine Gaspa de,
mariée à Jose h
Gravier du Monss aux.
Gilbert Jacques
Martinant de Préneuf
Curé de St-Leu.
Jean Marie
Martinant de Préneuf
marié à
Mlle Gabrielle
Coinchon de
Alexandre-Joseph
Gravier du Monsseaux
marié à Mlle
Phedine-Jacqueline
Guntaut du Mouchet.
Marie-Madeleine
mariée
à M.
Odile-Edouard
Potrolo de Grillon.
Marie-Claudine
mariée à M.
Pierre Gaultier
de la Bertière.
François
marié
à Mlle
Gilberte-Gabrielle
Boyer.
F. N... Bardonnet
mariée
à M. Perrot, cer du Roy.
N Perrot de Chézelles
Cer la Cour de Cassation.
N... Perrot de Chézelles
Président du Tribunal de la Seine.

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

HUIT ANNÉES D'ÉMIGRATION

XVII

XVIII

XIX

XX

XXI

XXII

PIÈCES JUSTIFICATIVES

14-2 os. — Tours, imp. E. Arrault et Cie